J'ou
2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le vendredi 5 juillet

Généralement nuageux avec averses

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 18	Min.: 65
Max.: 24	Max.: 75

Vol. 1 — No 106 16 pages 20 cents 1974

28-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

québec

Cotroni en prison

Vic Cotroni a pris, hier, le chemin de la prison après avoir été reconnu coupable d'outrage au tribunal. Cotroni recevra sa sentence mercredi prochain.

page 2

Le "procès" du député Boutin est commencé

page 2

canada

ÉLECTIONS

Bleu ou rouge?

Un sondage de Radio-Canada prévoit que les Canadiens éliront à nouveau un gouvernement minoritaire, mais cette fois-ci bleu plutôt que rouge.

page 7

Dernier sprint

En Colombie-Britannique, le premier ministre Trudeau fait un dernier sprint pour éviter à son parti de trop lourdes pertes dans cette province qui ne lui est pas favorable.

page 7

monde

Soyouz-14

L'espace reprend la vedette après plusieurs mois d'éclipse. Cette fois c'est l'URSS qui a lancé dans l'espace un véhicule, le Soyouz-14, piloté par deux cosmonautes.

page 12

Un dégel Cuba-USA?

page 12

économie

Deux paradoxes

Alors que Stanfield veut implanter au Canada le contrôle des prix, cette mesure est bel et bien morte aux États-Unis. Aujourd'hui, l'on ne parle plus que de l'intérêt élevé de l'argent pour tuer l'inflation. Un reportage sur ces deux paradoxes à la veille des élections.

page 9

spectacles

Succès canadien à Berlin

"The Apprenticeship of Duddy Kravitz" a remporté mardi dernier le Grand Prix du Jury du Festival de Berlin. Jean-Pierre Tadros rappelle que ce film, réalisé au Québec, et qui avait été honoré pendant le tournage de la visite du Secrétaire d'État, a suscité bien des réactions contradictoires au Québec.

page 13

sport

BASEBALL

Les Expos gagnent et perdent

Les Expos de Montréal ont divisé hier matin un programme double avec les Pirates de Pittsburgh. Ils ont gagné la première partie 2-1 et les Pirates ont remporté l'autre, 3-2.

page 15

Une mise en garde du Rassemblement des citoyens de Montréal

L'argent des logements à prix modérés pour le Village Olympique?

par Pierre Tanguay

Le Rassemblement des citoyens de Montréal craint que le financement de la construction du Village Olympique permanent ne se fasse aux dépens de la rénovation urbaine.

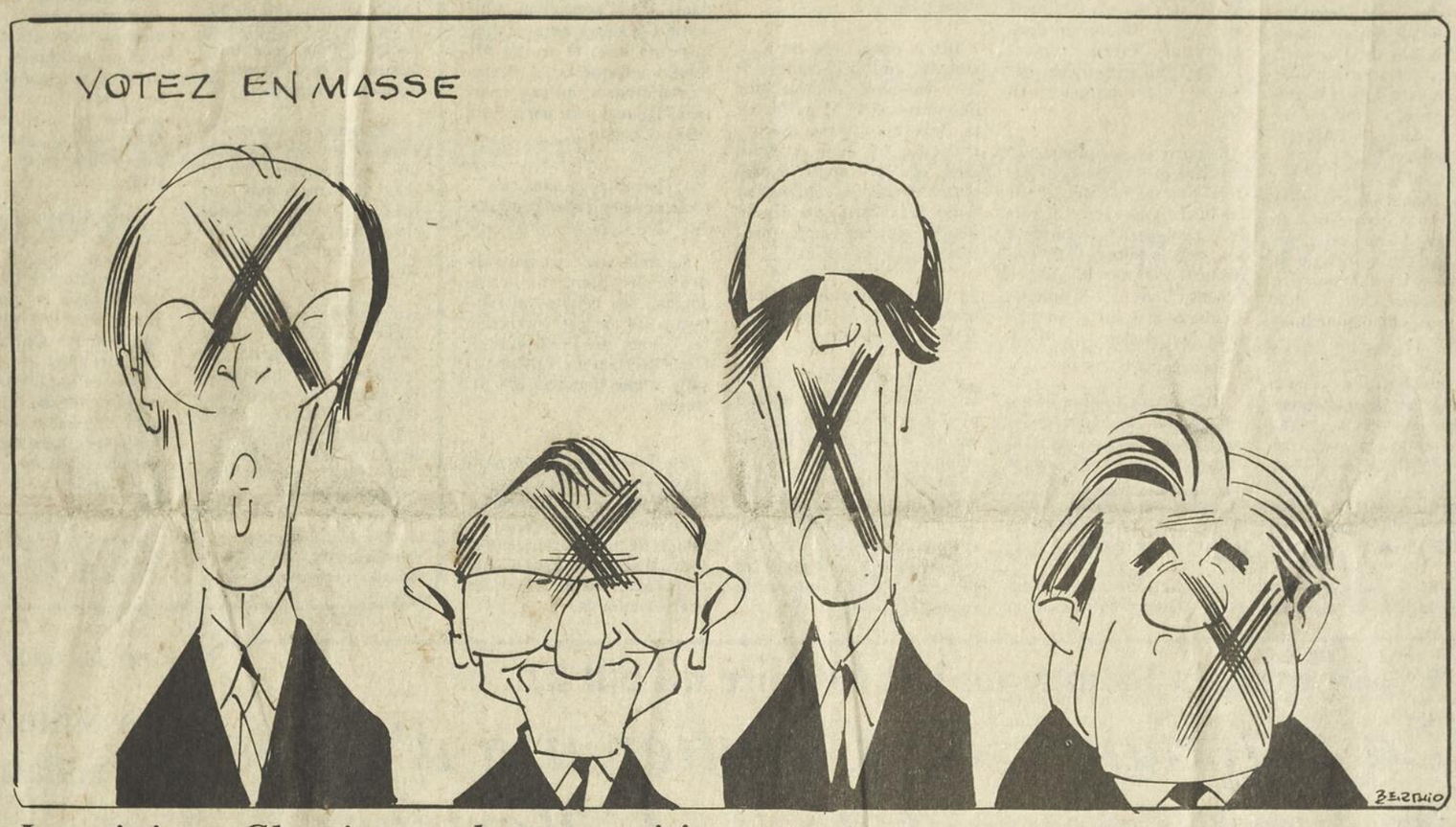
La Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), organisme fédéral qui fournit des sommes pour la construction d'habitations à prix modiques et modérés, sera en effet appelée à financer la construction du Village Olympique. Les sommes qui pourraient être versées (cela pourrait aller jusqu'à $30 millions) risqueraient d'être puisées à même le budget annuel consenti au Québec par la SCHL.

M. Vermette, gérant du bureau de la SCHL à Montréal, n'a pas nié cette possibilité. Il a toutefois affirmé que l'on tenterait à la SCHL de trouver ces sommes en dehors du budget régulier, vu leur importance.

Quant au projet du village permanent, M. Vermette a déclaré que si les coûts de construction dépassaient les normes généralement acceptées par la SCHL, la Société ne pourrait participer au financement. M. Vermette a ajouté qu'à la SCHL on ne dépasse pas le montant de $30,000 par unité de logement. Tout ce que pourrait faire la Société dans de tels cas ce serait d'accorder des hypothèques à des individus qui voudraient acquérir les appartements après la tenue des Jeux de 76.

M. Vermette a confirmé que des contacts "non officiels" avaient eu lieu entre la SCHL et certaines parties intéressées dans le projet de Village Olympique. Il a affirmé que d'ici peu des demandes officielles de financement parviendraient à la SCHL.

Nos informations page 3



Le ministre Cloutier perd un appui important

Le Conseil supérieur de l'éducation se prononce contre le libre choix

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le Conseil supérieur de l'éducation a rejeté la position du ministre Cloutier dans le domaine de la langue d'enseignement, hier, en réclamant que le français soit obligatoire pour tous les francophones et en rejetant le recours à des tests pour permettre le libre choix.

Cette prise de position a eu l'effet d'un coup de tonnerre, à Québec, alors qu'elle isole définitivement le ministre de tout le monde de l'éducation. Le Dr François Cloutier est en effet le seul à défendre le libre choix prévu par le bill 22, alors que les commissions scolaires, les enseignants, les parents et les étudiants francophones se sont prononcés contre.

Le Conseil a fait part de sa décision par l'intermédiaire d'un simple avis écrit envoyé au ministre. Pour sa part, le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a demandé que l'organisme puisse comparaître devant la commission qui étudie le bill 22. On ne devait toutefois connaître le sort de cette demande que tard, hier soir.

Le ministre Cloutier a fait remarquer que le Conseil est un organisme indépendant et qu'il n'est pas sous son autorité immédiate. "Ses avis ne lient pas le ministre, a-t-il ajouté, mais j'en tiendrais compte".

Pour le député Charron, la voix du Conseil en est une de "bon sens, de progrès et de justice, qui se rapproche de celle du Parti québécois".

Les membres du Conseil de l'Éducation désirent que la langue d'enseignement soit le français mais que les enfants dont la langue maternelle est l'anglais puissent recevoir l'enseignement dans cette langue s'ils le désirent.

Sur trois dissidences, deux d'entre elles considèrent que la position de l'organisme ne va pas assez loin.

Selon le Conseil, la formule qu'il suggère est plus claire et moins ambiguë que celle prévue dans le projet de loi 22. "De plus, ajoute-t-il, l'utilisation de tests comme critère d'admissibilité à l'enseignement en anglais est une solution pédagogique incertaine à un problème d'ordre social et politique".

L'organisme croit qu'on doit assurer une transition entre la situation actuelle et ce que doit prévoir la loi. Par exemple, les enfant qui reçoivent déjà l'enseignement en anglais doivent pouvoir poursuivre leurs études dans cette langue.

L'avis accorde aux Indiens et Inuit du Québec le droit à l'enseignement dans leur langue maternelle, s'ils le désirent.

Il ajoute que les programmes d'études doivent assurer aux finissants du cours secondaire une connaissance fonctionnelle de la langue seconde. Le Conseil précise que des mesures efficaces doivent être prises pour promouvoir d'abord la qualité de l'enseignement de la langue française.

L'enseignement, consacré par la loi 63 et reconfirmé, sous certaines réserves faciles à contourner, dans le bill 22 a même soulevé la désaprobation du ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, récemment.

Baie James: le coût des travaux peut monter encore

par Evelyn Dumas

QUEBEC — Le coût d'aménagement de la Baie James, que l'on estime maintenant à un montant deux fois plus élevé qu'au départ, pourrait croître encore. Le président de la Société d'énergie de la Baie James, M. Robert A. Boyd, s'est refusé hier devant une commission parlementaire à donner l'assurance que le montant maximum de $11.9 milliards maintenant prévu ne pourra pas s'accroître au cours des prochaines années.

Les débats en commission parlementaire sur les rapports de l'Hydro-Québec et de la SEBJ ont souvent pris l'allure hier d'un dialogue de sourds. L'opposition péquiste cherchait à savoir si les estimations de coûts pour l'aménagement de la Baie James, après avoir doublé en deux ans, pouvaient encore faire des bonds du même ordre.

Le gouvernement, notamment le premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre (c'est celui-ci, plutôt que le ministre en titre des Richesses naturelles, qui défend l'Hydro), cherchait à faire porter le débat sur les coûts de l'énergie nucléaire.

M. Bourassa, notant qu'on avait fait le lien entre la hausse de 10% par année des tarifs d'électricité annoncée par l'Hydro et l'augmentation du coût de la Baie James, sans nier le lien, a lancé: "On a relié ça à la hausse de tarifs, sans dire ce que serait la hausse des tarifs avec le nucléaire." Quant à la hausse du coût de la Baie James, il l'a attribuée à l'inflation mondiale, et notamment à la hausse du prix du pétrole.

"C'est moi qui est responsable de la situation au Moyen Orient? C'est moi qui est responsable des Arabes?" a-t-il demandé, en réponse au député créditiste Fabien Roy qui soutenait que la population du Québec avait été doublement trompée: d'une part parce qu'on lui avait annoncé une hausse de tarif de 4% qui devenait 10%, et d'autre part sur les coûts de la Baie James.

Le nucléaire

Le ministre Saint-Pierre, extrayant quelques données de la masse écrasante de chiffres et documents soumis par l'Hydro et la SEBJ (dont les porte-parole s'appuyaient en outre, à la Commission, sur une brochette d'experts), a produit une somme de $11.9 milliards qui serait selon lui l'économie réalisée en 50 ans par le Québec pour avoir opté pour l'énergie hydraulique plutôt que nucléaire.

Le chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin, et le député Lucien Lessard, dans cette petite salle de commission devenue chambre de torture tant la chaleur est étouffante et les heures longues, ont tenté par la suite de savoir si les estimations de l'Hydro sur le coût de l'énergie nucléaire n'étaient pas gonflées. Seul des experts s'y seraient retrouvés dans la volée de chiffres qui s'abattit alors.

Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, est intervenu pour dire que la hausse des tarifs n'avait pas de rapport avec la Baie James. Il a même dit que la hausse de 10% , prévue pour 1975, n'était que de 2%, parce que depuis deux ans on aurait dû imposer des augmentations de 4% par année, et qu'on ne l'avait pas fait. Il paraît que les chiffres ne mentent pas.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS



Est-ce bien le Québec?

TEMISCAMINGUE— Il pleut tellement en Abitibi-Témiscamingue que l'équipe en est rendue à se dire, comme les créditistes, que c'est peut-être la faute du gouvernement, de la Baie James, de la CIP, puis des machines à pluie!

Et comme pour ajouter au dépaysement, nous voilà rendus à Témiscaming. Heureux de rencontrer les citoyens qui ont mis la compagnie de pâtes et papier Tembec au monde, à la place de la CIP qui les avait laissé tomber, gênés par l'impression de se retrouver en Ontario, plutôt qu'à la frontière ouest du Québec. Pire que cela, on ne se sent pas chez nous!

C'est vrai que la caravane vient juste d'arriver. C'est vrai qu'on a juste eu le temps de se laisser envahir, impressionnés par un monde extérieur qui sent toujours la CIP à plein nez! Mais jusqu'aux rosiers qui me rendent mal à l'aise...

Oui, les rosiers. Tout comme les glaïeuls et les pensées qui fleurissent à côté des bureaux de la direction de Tembec, les anciens locaux de la CIP. Où grimpe toujours le lierre. Où des visiteurs risquent toujours d'être accostés, comme le JOUR, par des anglophones unilingues, par des habitués des lieux qui vous guident sur le "Visitors'Parking Only".Est-ce que je suis devenue susceptible, aliénée?

Est-ce la faute des Québécois mangeurs d'asphalte, quêteux d'octrois de voirie?

Comment se fait-il que chaque fois que je me retrouve dans une ville remplie d'arbres, de verdure et de fleurs, de beaux parterres et de maisons vaguement cossues, je me dis: "c'est anglais, ici? Comme en haut de la côte, à Sahwinigan. Comme dans certains coins des Cantons de l'Est. Comme à Témiscaming, ou la beauté tranquille, polluée de l'Outaouais, une rivière de pitounes, me remplit de vague-à-l'âme.

Il faut dire que Témiscaming, c'est à la porte de l'Ontario. Sur la route de North Bay, hélas!, la seule voie d'accès à cet autre coin de pays entre deux mondes: l'Outaouais. Les gens de Témiscaming, on le sent, on le voit bien, on le comprend: ils vivent en fonction de l'autre bord. Rien qu'à voir les affiches en ville, celles qui invitent le monde à North Bay, par exemple, on se sent quand même frustré. Qu'est-ce qu'il attend, le Québec, pour reprendre son territoire en main? pour donner à ses habitants la chance, l'occasion, les moyens d'être Québécois? rien qu'une route, M. Bourassa, une route!

Faites qu'à Témiscaming, ce ne soit pas juste une impression, une série d'images dépossédées, dépossédantes. "White Oak Inn, Curling Club et Golf Club, Byrne Road." Des rues qui sonnent comme Windsor, Outlook, Hill et Humphrey. Un Dominion Store qui m'annonce que "Top Quality Plus Discount". Puis "The Town's Store", le magasin de ... E. Vaillancourt Inc!

J'aurais dû m'en tenir aux machines à pluie. Au moins, j'suis pas encore sûre que c'est vrai que le gouvernement ensemence les nuages pour protéger le bois des compagnies. Mais sait-on jamais? C'est peut-être vrai que les Québécois ne possèdent même pas le contrôle des nuages!

Rose-Anne Giroux

Pourquoi fumer des C.D.A?



Avis: le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social considère que le danger pour la santé croit avec l'usage.

Reconnu coupable d'outrage au tribunal

Vic Cotroni est emprisonné en attendant sa sentence

par Pierre Bertrand

Vic Cotroni, que la Sûreté du Québec désigne comme le chef de la pègre montréalaise, a été reconnu coupable, hier d'outrage au tribunal pour les "réponses imprécises" fournies devant la commission. Sa sentence ne sera rendue que mercredi prochain mais les commissaires ont ordonné que dans l'intervalle Vic Cotroni soit incarcéré.

Aussitôt le jugement connu, l'avocat de Vic Cotroni, Jean-Paul Sainte-Marie, s'est empressé de préparer une requête en demande de cautionnement qu'il doit présenter aujourd'hui devant la Cour d'appel tout en signifiant, par le fait même, qu'il contestera le jugement prononcé, hier, par le juge et commissaire à l'enquête, Rhéal Brunet.

On se souvient que le 26 juin dernier, Nicola Di Iorio et Gérard Fontaine, condamnés tous deux à un an de prison pour outrage au tribunal par la même commission d'enquête, avaient eu gain de cause à la Cour d'appel dans leur demande de liberté provisoire; un cautionnement de $25,000 avait alors été exigé pour chacun d'eux.

Le Parrain

Vic Cotroni est demeuré imperturbable pendant la lecture du jugement, et à la clôture de l'audience il a reçu de la part de parents et amis des témoignages d'affection que l'on pourrait qualifier de "chaleureux". Le témoin a par la suite demandé que le public quitte la salle et que les photographes soient chassés avant d'être pris en main par les policiers qui devaient le conduire en prison.

Quand il ne resta plus que quelques journalistes dans la grande salle 5-15 du palais de Justice, le témoin Cotroni semblait déjà avoir digéré la condamnation prononcée contre lui. Arborant même un large sourire, il déclara aux journalistes présents: "Je n'ai pourtant rien fait".

Témoignage voulu nébuleux

En ordonnant l'incarcération de Vic Cotroni jusqu'au prononcé de la sentence, les commissaires ont justifié sa condamnation en affirmant qu'ils étaient "convaincus, sans l'ombre d'un doute, que Vic Cotroni avait décidé de rendre un témoignage volontairement incompréhensible, décousu, vague, nébuleux, équivalant presque à un refus de témoigner."

Le jugement d'hier est relatif aux témoignages fournis par Vic Cotroni à la mi-mai et les 26, 27 et 28 juin derniers. De nombreux passages des notes sténographiées reproduisant ses dépositions (1,078 pages) ont été cités par le commissaire Brunet à l'appui du constat d'outrage au tribunal effectué par la commission.

Un exemple de nébulosité

A titre d'exemple de réponses imprécises fournies par le témoin Vic Cotroni, les commissaires ont relevé hier la passage suivant de l'interrogatoire du témoin relatif à l'expression "pogne les juges" que Vic Cotroni a utilisée le 28 mars 1973 dans les conseils qu'il donnait à Jimmy Soccio quant à la manière de témoigner devant l'enquête.

"Q- Vous savez ce que ça veut dire "Pogne les Juges", c'est une expression que vous employez souvent?

R- Pas trop souvent.

Q- Quand vous l'employez, qu'est-ce que ça veut dire pour vous?

R- Parles des Juges

Q- En bien ou en mal?

R- En bien, on ne le sait pas. Ça peut être en mal. Ça peut être en bien.

Q- En bien ou en mal, ça n'a pas d'importance?

R- Bien...!

Q- Mais pourquoi à ce moment-là en parler? Pourquoi dire à monsieur Soccio de "Pogner les Juges?"

R- Qu'il dise la vérité, c'est ça!

Q- Si la question lui est posée; si on lui demande de donner des renseignements sur tel ou tel Juge; mais pourquoi lui suggérer cela, vous?

R- J'ai — j'ai — j'ai suggéré ça, je ne sais pas pourquoi". (pages 12498 à 124502)

D'autre part, l'associé

D'autre part l'associé de Vic Cotroni, Armand Courville, ayant lui aussi témoigné ces jours derniers devant la commission, a été "libéré pour l'instant" selon l'expression employée hier par le commissaire Brunet.

On saura aujourd'hui si la condamnation de Vic Cotroni aura un effet réel car si la Cour d'appel lui accorde un cautionnement, force sera de constater que l'on joue à "cache-cache" dans cette affaire, comme l'a laissé entendre hier le commissaire Brunet en voyant l'avocat du témoin Cotroni préparer la contestation dès la décision des commissaires.

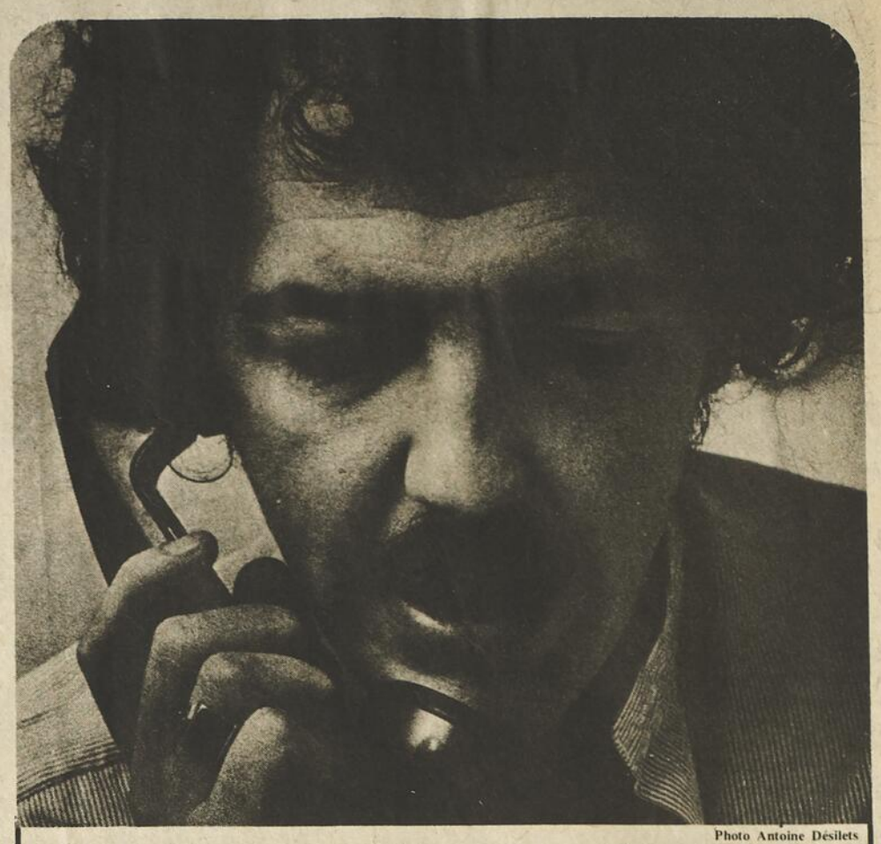


Photo Antoine Désilets

Les amis de Robert Lemieux dénoncent ses juges

par Gisèle Tremblay

Les parents, amis et associés de Me Robert Lemieux ont dénoncé hier son emprisonnement comme un déni de justice et fait ressortir que sa condamnation n'est que la suite logique d'une répression qui s'est exercée d'abord contre les militants politiques qu'il défendait et contre le peuple québécois auxquels ces militants et lui-même s'identifient.

Me Lemieux purge depuis la semaine dernière une peine d'emprisonnement de six mois pour neuf outrages au tribunal "commis" pendant le dernier procès de Jacques Rose.

Par ailleurs, les 875 délégués au congrès de la CEQ ont demandé hier au ministre de la Justice de recourir à sa compétence législative pour libérer immédiatement Me Lemieux.

Réunis hier à la CSN, qui a elle-même protesté contre la situation faite à Me Lemieux, les familiers de celui-ci ont tenu à replacer sa condamnation dans les divers contextes qui l'expliquent. Il y avait là! Mme Lemieux, mère; Mme Rose Rose, mère de deux célèbres clients de Me Lemieux, Me Nicole Daigneault, au nom des associés de l'avocat; et des représentants de la CSN.

Me Daigneault a rappelé les irrégularités qui ont marqué les procès des prisonniers politiques: procès en série, procès en l'absence de l'accusé... le comble est ainsi mis, a-t-elle souligné, avec l'emprisonnement du défenseur.

Mme Rose a parlé au nom des "femmes du peuple" pour demander la libération de Me Lemieux, dont la peine est une "injustice envers les Québécoises et les Québécois". Elle a rappelé que dans le procès de son fils Jacques, les jurés se sont dits "traqués" et que rien n'a été fait pour éclaircir cette affaire en dépit des promesses formelles faites alors.

Mme Lemieux s'est dit dépassée par le courage de son fils: "Mais l'amour de son Québec est si profond que je ne suis pas inquiète de lui: ça fait partie de ce qu'il a entrepris."

M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CSN), a rappelé que la police avait fouillé et dérobé irrégulièrement les dossiers de Me Lemieux en octobre dèrnier; il a dénoncé les avocats de la pègre, qui ne sont pas inquiétés et accusé les juges d'être des cratures politiques, parfois même des bandits...

Me Pierre Vadboncoeur, écrivain et syndicaliste, a dénoncé l'outrage au tribunal, où le juge est à la fois juge et partie, comme une conception archaïque, abandonnée ailleurs; et il l'a rapproché des injonctions, où le juge est à la fois législateur (son jugement fait loi sans réplique) et juge, ce qui est contraire au principe de séparation des pouvoirs.

La CSN, avec un lapsus significatif, a sans le savoir résumé l'opinion de tous: l'emprisonnement d'un avocat qui n'a fait que défendre ses clients est, écrit-elle, un "délit" de justice...

Le gouvernement a choisi la procédurite pour défendre le député Jean-Claude Boutin

QUÉBEC (par C.G.) — Le gouvernement a choisi la "procédurite" pour défendre son poulain, le député Jean-claude Boutin, de Johnson. Ce dernier est accusé par le leader péquiste Robert Burns de s'être rendu "indigne et inhabile" à siéger à l'Assemblée nationale.

C'est en effet une barrière de procédures qu'a dressé le ministre Jean Bienvenue, lors de la première séance de la commission de l'Assemblée nationale hier. Celle-ci doit faire le procès du député Boutin.

Ce député libéral est accusé par le PQ d'avoir agi comme procureur pour divers ministères même après avoir été élu. Deux articles, au moins, soit les 75 et 79èmes de la loi de la législature, ont été possiblement enfreints par le député de Johnson.

C'est sur ce point particulier que Me Bienvenue a soulevé sa première question de procédure. Selon lui, la commission ne peut faire le procès de M. Boutin sur deux accusations alternativement et le PQ doit se brancher sur l'un ou l'autre des deux articles.

Le porte-parole ministériel a affirmé qu'il appartient à la Chambre de décider. Pour Me Burns, par contre, le rôle de la commission se borne à prouver des faits et la Chambre lui a donné un mandat en ce sens. Donc, a-t-il précisé, les discussions sur le mandat de la commission sont illégales.

À l'heure de tombée de notre journal, la commission, qui devait reprendre ses travaux en soirée, n'avait pas encore décidé de retourner en Chambre pour régler ce problème, mais cette mesure ne faisait plus de doute.

Une cinquantaine de curieux s'étaient entassés dans la salle étroite où siège la commission, pour assister au "spectacle".

Dès le début, Me Burns a annoncé qu'il a 11 témoins à faire entendre, dont le plus important est M. le greffier de la Paix du district Saint-François, M. Jean F. Bilodeau, qui sera appelé à présenter devant la commission toutes les causes où le député Boutin apparaît comme procureur.

Parmi les 10 autres, figure le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Dès lors Me Bienvenue posa la question: "La commission peut-elle assigner des témoins?". Le leader de l'opposition ne s'est pour sa part pas objecté à attendre à mardi prochain pour reprendre les travaux, pour qu'entretemps la Chambre donne l'ordre à la commission de convoquer ces personnes et d'employer la contrainte, si nécessaire.

Pour le porte-parole gouvernemental, il ne fait pas de doute que l'accusation d'inhabilité à siéger ne peut être invoqués dans le cas de M. Boutin puisque la loi électorale n'accorde qu'une trentaine de jours pour porter une telle accusation.

"Vous dites ça sans rire?" a rétorqué le leader péquiste.

En tout cas, ceux qui voudront rire pourront lire le Journal des débats qui relatera sans aucune correction les débats sur cette affaire. Cette décision a été prise à la suite d'une demande de M. Burns.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, qui préside également la commission a conseillé la prudence aux journalistes, soulignant que ce "procès" rappelle ceux des vrais tribunaux.

quoi faire au québec?

Eastman

Aujourd'hui à 20h30, M. Raymond Garneau est l'invité d'honneur à la soirée de gala du théâtre de la Marjolaine, à Eastman, comté de Compton.

Gatineau

Festival d'été du Camp Fortune à Old Chelsea, dans le parc de la Gatineau.

Festival des Raftsmen à Hull, jusqu'au 14 juillet.

Lavaltrie

Festival d'été, jusqu'au 15 août.

Malartic

Festival nautique, du 5 au 7 juillet.

Mont-Orford

Jeunesses musicales du Canada, jusqu'au 24 août.

Québec

Festival d'été du Québec, du 4 au 14 juillet.

. congrès annuel de la Société des comptables en administration industrielle, à l'hôtel Québec-Hilton.

Rimouski

Centenaire de la paroisse Saint-Gabriel, jusqu'au 8 juillet.

Un vétéran de la bataille du bill 63 parle du bill 22

"La suffisance de Cloutier n'a d'égale que l'aveuglement de J.-J. Bertrand"

—Jérôme Proulx

par Claude Grégoire

QUÉBEC — La suffisance du ministre Cloutier dans le débat sur le projet de loi 22 n'a d'égale que le détermination aveugle dont faisait preuve l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand, à l'époque du bill 63.

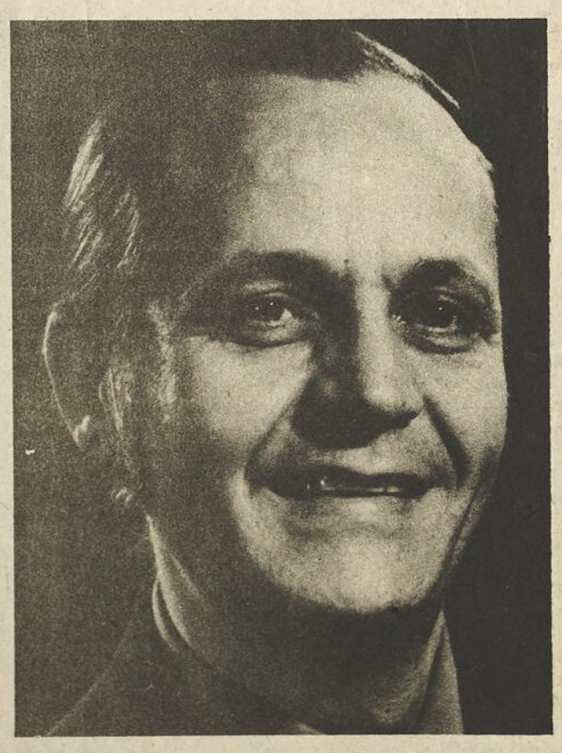
Au cours d'une entrevue, un vétéran de la lutte contre le projet de loi 63, M. Jérôme Proulx, a tracé un parallèle entre la bataille de 1969 et celle livrée aujourd'hui contre le bill 22.

L'ancien député unioniste, passé dans le camp du Parti québécois à la suite de sa dissension avec l'UN sur la question linguistique, se rappelle de M. Bertrand, cognant sur la table en criant: "On va passer le bill 63 coûte que coûte!"

Et alors, poursuit M. Proulx, tous les députés applaudissaient. "C'était de la détermination aveugle, inconsciente". L'auteur du "Panier de crabes" soutient qu'un ministre du cabinet unioniste alla jusqu'à déclarer: "On va sortir la mitraillette, pis le sang va couler!"

C'était pendant les émeutes sanglantes de Saint-Léonard, en septembre 1969, elles-mêmes provoquées, soutient encore M. Proulx, par la Sûreté du Québec.

À cette époque, seuls quatre hommes s'étaient tenus debout: René Lévesque, Yves Michaud, Jérôme Proulx et Antonio Flamand. Deux autres députés, Denis Bousquet et Fernand Grenier, s'étaient opposés à ce que le libre choix de la langue d'enseignement soit consacré par une loi. Mais, au moment de voter en deuxième lecture, ils se rallièrent à la ligne du parti.



"Aujourd'hui, il n'existe pas d'opposition circonstancielle, explique M. Proulx. Il n'y a que l'opposition officielle qui joue son rôle. Il y a bien quelques petites oppositions au sein du Parti libéral mais il semble que les dissidents vont rentrer dans le rang".

La première chose qui a frappé l'ancien député, c'est que le bill soit étudié en plein été. Pour lui, cette façon de profiter de la faiblesse numérique de l'opposition et d'éviter la mobilisation populaire est "diabolique et révoltante".

Mais le gouvernement se souvient sans doute de l'importante manifestation qui s'était terminée dans la violence sur la colline parlementaire. Deux semaines après, le bill 63 était quand même adopté.

M. Proulx ne doute pas de l'adoption du bill 22, qu'il qualifie par ailleurs d'odieux.

"Cette loi, qui va engager toute la survie d'un peuple, poursuit-il, aura des conséquences imprévisibles, insaisissables. Il peut créer des divisions profondes au sein de la société québécoise. Le bill 22 est un élément catalyseur de racisme et de division".

Quoi qu'il en soit, il a toutes les chances d'emporter le Parti libéral avec lui, croit M. Proulx.

Ce dernier compare le premier ministre Bourassa à une couleuvre qui "tôt ou tard finira par se faire prendre". Selon lui, le chef libéral est un homme de "petite stratégie", un opportuniste qui vit au jour le jour. Il rappelle le temps où, simple député, Robert Bourassa s'était rangé du côté de René Lévesque qui représentait la "nouvelle gauche".

Comment un gouvernement peut-il passer un projet de loi qui soulève tant d'opposition. M. Proulx explique le fait en partie parce que les libéraux sont insensibles, inconscients de l'opposition. "Bourassa ne sent pas les problèmes fondamentaux du Québec" précise-t-il.

Pour les citoyens et les élèves

La Ville et la CECM font un échange d'édifices

Dotés d'une clientèle commune, les citoyens de Montréal, la Commission des écoles catholiques (CECM) et la Ville de Montréal ont établi diverses modalités de collaboration et de coordination dans certains secteurs, notamment ceux des équipements socio-culturels et sportifs. En 1973-1974, environ 12,000 élèves ont utilisé chaque semaine, gratuitement, 13 arénas municipaux et 37,380 écoliers ont pris part à des événements spéciaux dans l'ensemble des arénas de la ville.

Dans les 19 piscines municipales, 78,263 élèves ont pu suivre des cours de natation; sept pistes d'athlétisme municipales ont été mises à la disposition de la CECM pour la réalisation de 37 compétitions regroupant 10,820 participants.

Pour sa part, la CECM a mis à la disposition de la Ville 12 écoles polyvalentes pour des activités de loisirs et de sports; on compte que pendant 28 semaines, 95,536 citoyens ont pu bénéficier de cette entente; aucun frais d'entretien n'est chargé, sur semaine, à la Ville et l'utilisation du matériel scolaire lui est facilitée. Des centres communautaires fréquentés par 38,181 personnes ont pu être ouverts dans 77 écoles élémentaires et parcs-écoles et la Ville a pu utiliser six courts de tennis de la CECM dans le cadre d'une expérience-pilote.

La Ville et la CECM, en annonçant ces réalisations, annoncent qu'elles prévoient élargir le champ de leur entente. Par celle-ci, elles estiment pouvoir faire face à la croissance des besoins, réduire certaines dépenses en éliminant la duplication de services, en utilisant conjointement ces services et en participant au développement et à la construction de certains équipements. "Tout équipement public, disent-elles, constitue, en soi, un moyen d'action culturelle, sociale, éducative ou autre."

PETITE ANNONCE?

COMMUNIQUEZ AVEC

GINETTE TREMBLAY

331-8961

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

Le Rassemblement des citoyens de Montréal:

Le village olympique permanent ne répond à aucune priorité



par Pierre Tanguay

Il ne reste plus qu'une seule chance aux opposants du projet de village olympique permanent pour pouvoir bloquer ce projet, qui a été entériné la semaine dernière par le Conseil municipal de Montréal. Présentement il n'y a plus que la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL) qui puisse compromettre la construction d'un village permanent dans le parc Viau.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), qui s'oppose à la construction d'un village permanent, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse, qu'une lettre avait été envoyée au président de la SCHL, l'enjoignant de ne pas participer au financement de la construction du village, car un tel projet n'entre absolument pas selon le RCM, dans la liste de priorités en matière d'habitation.

Selon le RCM on ne peut puiser ainsi dans les fonds publics pour financer la construction de logements, qui ne seront accessibles qu'à des familles à revenus élevés. Les futurs résidents des tours d'habitation du village olympique devraient en effet débourser plusieurs dizaines de milliers de dollars pour pouvoir acquérir l'un des appartements qui seront vendus en condominium après la tenue des Jeux.

Priorités

Le RCM motive son opposition à la construction du village olympique, telle que prévue par la Ville de Montréal, par deux arguments majeurs.

Premièrement, le parc Viau serait toujours menacé par cette réalisation, malgré les démentis du maire Drapeau et du ministre des Affaires municipales, le docteur Victor Goldbloom. Selon le RCM, les citoyens de Montréal perdront à jamais, une très grande partie du parc. Malgré le fait que les installations permanentes du village olympique n'hypothèquent que trois acres de superficie, plus de 17 autres acres de terrain seront inacessibles aux Montréalais après 76, puisqu'ils seront à la disposition exlcusive des habitants des tours d'habitation.

Le RCM craint en plus que le permis de construction d'édifices à habitation, sur les terrains du parc Viau, ne donne lieu à un fâcheux précédent et qu'il serait bien possible que dans le futur, d'autres permis de construction soient octroyés par la Ville de Montréal. Ce qui aurait pour effet de gruger encore plus l'unique grand parc de l'est de Montréal.

Comme deuxième grand argument, en défaveur du village permanent, les représentants du RCM ont déclaré qu'à Montréal, il y a un besoin urgent de logements pour les familles à faibles et moyens revenus.

Les tours d'habitations qui seraient construites dans le parc Viau ne répondraient pas, d'après le RCM aux besoins de Montréal, en matière d'habitation. Les logements construits au parc Viau seraient trop exigus pour les familles habitant présentement les secteurs environnant le parc. Selon les coûts dévoilés jusqu'ici, les logements seraient inabordables aux familles à faibles et moyens revenus.

Seuls les habitués des "penthouses" de la rue Sherbrooke ouest pourraient effectivement habiter les tours du parc Viau.

D'après M. Serge Joyal, candidat libéral dans Maisonneuve-Rosemont (et probablement député du comté après le 8 juillet), qui était présent à la conférence de presse donnée par le RCM, seuls les gens aisés pourront habiter le parc Viau. Il a affirmé que l'édifice du parc qui doit être réservé à des personnes âgées, deviendrait une autre de ces résidences pour personnes, dont la subsitance quotidienne ne pose aucun problème, vus leurs revenus assez élevés.

Le projet "temporaire"

Le RCM a profité de la conférence de presse, pour prévenir les architectes de l'université de Montréal, qui avaient participé à l'élaboration d'un projet de village temporaire, qu'ils feraient le jeu de l'Hôtel de Ville, s'ils ne rendaient pas public immédiatement, leur projet, qui n'a pas été retenu par le maire Drapeau.

Rejoint hier soir, M. Carreau un des responsables de l'élaboration du projet de village temporaire, a déclaré que lundi ou mardi prochain, le projet serait rendu public de façon complète. Ceci afin de mettre un terme aux rumeurs qui couraient, selon lesquelles certains architectes qui avaient participer à ce projet auraient eu des conflits d'intérêts (contrats avec la Ville de Montréal) qui les auraient forcer à garder le silence sur toute cette affaire.

Excédés par les pressions syndicales

Les sous-entrepreneurs réclament la mise au pas de la FTQ construction

par Gisèle Tremblay

Excédée par les ralentissements de travail qui se poursuivent dans les chantiers et par le rationnement arbitraire de la main-d'oeuvre qu'exerceraient les bureaux de placement syndicaux FTQ, l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec (ASECQ) a quitté, hier, son attitude conciliante pour annoncer:

- Qu'elle recommande à ses membres, là où les troubles persistent, de réclamer la protection de la police, de congédier les délégués (syndicaux) de chantier s'il y a lieu, et même de fermer complètement le chantier:

- Qu'elle réclame du gouvernement la mise en tutelle des bureaux de placement syndicaux, des poursuites judiciaires contre la FTQ et les entrepreneurs qui signent des ententes salariales séparées avec elle, la convocation immédiate d'une Commission parlementaire sur la situation dans la construction et l'envoi d'observateurs impartiaux dans les gros chantiers.

Le coordonateur de L'ASECQ, M. Jean LeBon, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les ralentissements de travail coûtaient aux entrepreneurs quelque $10 millions par semaine. Le ministre du Travail affirme que seuls une centaine de chantiers sont touchés, explique M. LeBon, mais il oublie de préciser que ces chantiers emploient peut-être 40% de la main-d'oeuvre.

Le durcissement

Si l'ASECQ durcit ses positions, observe M. LeBon, c'est que sa volonté de négocier n'a pas été payée de retour, puisque ses membres, entrepreneurs en électricité et en plomberie, ont eu le plus à souffrir des pressions syndicales.

La GTQ-construction réplique que l'ASECQ n'était disposée à négocier qu'un aménagement des conditions salariales en vigueur plutôt qu'une hausse, alors même que plusieurs entrepreneurs signent des augmentations de 50 cents l'heure.

L'ASECQ affirme que ces ententes salariales séparées sont illégales, puisque ce sont les associations d'entrepreneurs et non les entrepreneurs isolément — qui ont négocié et signé le décret de la construction. Mais la FTQ répond que l'article "LQ" du décret permet aux entrepreneurs de payer des salaires supérieurs à ceux du décret qui ne sont qu'un minimum obligatoire.

L'ASECQ rejoint, par ailleurs, dans l'une de ses accusations, le front patronal "dur". L'Association de la construction de Montréal (ACM) accusait elle aussi, hier, la FTQ-construction de se servir de ses bureaux de placement pour faire du chantage auprès des entrepreneurs, en leur refusant la main-d'oeuvre nécessaire s'ils ne se plient pas à ses exigences.

L'ASECQ exige la mise en tutelle des bureaux de placement syndicaux auquels elle préfère des bureaux de placement mixtes ((patronal-syndical), comme c'est la pratique aux États-Unis, indique M. LeBon. Mais la FTQ-construction tient à ses bureaux de placement comme à la prunelle de ses yeux, car elle y puise une grande partie de sa puissance.

Que fait le gouvernement?

L'ASECQ attribue aux délégués de chantier le chaos qui règne dans la construction. Ils ne travaillent pas, soutient-elle, et ils contrôlent à leur guise les autres travailleurs qui dépendent d'eux pour leur emploi.

Le décret permet la nomination d'un délégué syndical dès qu'il y a sept travailleurs d'un même métier dans un chantier. L'ASECQ propose que ces délégués, dont le rôle en principe est de faire respecter les droits des travailleurs auprès des entrepreneurs, soient remplacés par des représentants de la Commission de l'industrie de la contruction (CIC), organisme patronal-syndical dont c'est précisément la tâche de veiller à l'observance du décret.

L'ASECQ réclame enfin la convocation d'une commission parlementaire dès la semaine prochaine, pour faire la lumière sur la situation et "nettoyer les écuries de la FTQ". Si le gouvernement ne fait rien, les entrepreneurs devront eux-mêmes engager des "volontaires" pour protéger leurs chantiers.

L'Association s'étonne du peu d'empressement du gouvernement à régler le problème d'une industrie qui emploie 100,000 travailleurs et fait un chiffre d'affaires de $5 milliards par an.

C'est aussi l'avis du Conseil du patronat qui trouvait "désolante", hier, la réaction du ministre de la Justice: celui-ci juge sans fondement les accusations d'infraction à la loi dans les chantiers. Les ministres du Travail et de la Justice ne vivent pas dans la réalité, conclut le Conseil qui s'offre à les renseigner.

270 épiceries sont touchées

Les grévistes de l'alimentation veulent $80 de plus en 2 ans

(par P.B.-C.) — Pour la première fois de leur histoire, les quelque 1100 syndiqués (CSN) des magasins indépendants d'alimentation sont en grève à Montréal. Leurs négociateurs leur avaient recommandé, mardi soir, d'accepter l'offre qui leur était faite d'une augmentation de $45 par semaine pour un contrat de deux ans; ils ont rejeté cette recommandation et renvoyé leurs porte-parole à la table de négociation pour réclamer leur demande initiale d'une hausse de $80 en deux ans.

C'est qu'ils estiment avoir du rattrapage à faire, en plus de prévoir la hausse du coût de la vie qui s'annonce pour 1975: leur dernière convention collective signée en 1970-1971 (pour trois ans) leur accordait une augmentation de salaire de seulement $8.00 par année, soit $24 pour trois ans.

Ces employés des marchés Métro, Richelieu, Select, IGA et d'autres, indépendants, gagnent en moyenne $105 par semaine. Le syndicat regroupe toutes les classifications, du messager au boucher, dans 270 établissements de Montréal et ses banlieues. La majorité des entreprises comptent de 4 à 5 employés; seulement une trentaine de magasins emploient une dizaine de personnes.

Piquetage

Le piquetage, qui commence ce matin, sera d'ailleurs concentré devant ces épiceries plus importantes, à Montréal, sur la rive-sud et à l'Assomption.

Lors d'une assemblée générale tenue hier matin pour organiser ce piquetage, quelques syndiqués ont souligné qu'ils trouvaient difficile de "se promener avec des pancartes" devant leur propre magasin. Un syndiqué a indiqué qu'il avait "un bon boss" qui, dès le matin de la grève, avait installé une affiche sur la porte de son épicerie indiquant: "Fermé pour cause de grève"...

Ce patron a été chaleureusement applaudi par les syndiqués, mais un dirigeant du syndicat a fait remarquer à l'assemblée que le piquetage avait principalement pour but de faire connaitre les problemes des syndiqués aux clients.

Le négociateur Normand Gauthier a informé les membres qu'une rencontre avait eu lieu mercredi, à la suite du vote de la nuit précédente, mais qu'elle n'avait rien donné. Pour l'instant, aucune autre rencontre avec l'Association des détaillants d'alimentation n'est prévue; il ne reste que la question des salaires à régler, tout le reste est déjà signé.

Le vote de grève a été pris par les 350 syndiqués présents mardi soir; 60% ont voté en faveur. L'assemblée d'hier réunissait pres de 600 personnes bien décidées à faire de cette première grève une victoire. Leur tâche ne sera pas facile: les "scabl" ont déjà fait leur apparition (membres de la famille de l'épicier, employés à temps partiel) et les clients peuvent toujours acheter auprès des grandes chaines.

Le président du local 500 de l'Union des employés de commerce (FTQ), M. Pierre-François Boivin, a déclaré hier qu'il appuyait les grévistes des magasins indépendants d'alimentation membres de la CSN.

Toutefois, pour clarifier la situation, M. Boivin a tenu à préciser qu'aucun des membres de la FTQ n'était touché par le conflit. Cette union représente notamment les employés des grosses chaines de magasins et également quelques employés de magasins indépendants qui ne sont pas touchés par les négociations en cours.

Jeux olympiques de 1976

Les commissaires vont prêter leurs écoles

(par P.B.-C.) — La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a résolu, hier, d'autoriser le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) à utiliser certaines de ses écoles dès juin 1976, "en autant que les élèves ne seront pas pénalisés" par cette entente, qu'ils puissent terminer leur année scolaire normalement et que les locaux soient replacés dans leur état initial à temps pour l'ouverture des classes en septembre.

Le COJO pourra aussi exécuter certains travaux d'aménagement avant d'occuper les écoles, mais en dehors des heures de classe. Enfin, un comité consultatif et de coordination de la CECM sera chargé d'étudier toutes matières se rapportant aux questions d'utilisation de locaux par le COJO et d'autres organismes impliqués dans les Jeux olympiques de 1976.

Ces deux dernières questions ont soulevé peu de discussion chez les commissaires, lors de leur réunion hier après-midi. C'est sur la "priorité aux enfants" que les commissaires ont surtout échangé, le commissaire Gaston Michaud soulignant que rien n'autorise la Commission à encourager une certaine "mégalomanie" chez quelqu'un de bien connu!

Quant au commissaire Sarrazin, elle a souligné le fait que si on abrégeait l'année scolaire pour faire plaisir aux Jeux olympiques, on prouverait par le fait même qu'il est faux de prétendre qu'une grève de trois semaines, chez les professeurs, mettait en danger l'année scolaire des élèves...

Le COJO est particulièrement intéressé par l'école Marguerite-de-la-Jemmeraie pour y accueillir la presse et des visiteurs du Village olympique, assurer l'information générale et sportive des athlètes, le programme culturel des résidents du Village et la détente des athlètes.

Le ministère de la Défense nationale a aussi fait une demande à la CECM d'utilisation de certaines écoles afin d'y créer des centres de logement pour les Forces canadiennes "qui seraient appelées à fournir des services aux autorités civiles lors des Jeux olympiques de 1976."

Pas de procès pour les manifestants du consulat chilien

Les 23 personnes qui avaient été accusées de méfait public pour avoir participé le 1er mai dernier à une manifestation devant le consulat du Chili à Montréal ont toutes bénéficié hier d'un non-lieu en Cour minicipale de Montréal. Le juge a déclaré qu'il n'y avait pas matière à procès après avoir appris hier, lors de l'audition de témoins, que la police était intervenue sans qu'aucun appel en ce sens ne leur ait été communiqué par le consulat chilien.

Par ailleurs, un témoin a confirmé hier devant le juge que les policiers n'avaient pas formellement enjoint, ce jour-là, les manifestants de "vider les lieux" c'est-à-dire de quitter l'intérieur du consulat qu'ils avaient alors envahi.

Su la foi de ces informations, le juge de la Cour municipale a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de retenir les accusations portées contre les 23 membres du comité Québec-Chili qui avaient manifesté le 1er mai contre le régime d'Augusto Pinichet.

L'accueil des immigrants dans les écoles françaises: une réussite évidente

par Paule Beaugrand-Champagne

La politique d'accueil et d'information aux immigrants de la Commission des écoles catholiques de Mont réal (CECM) se révèle être une réussite flagrante, même si le Bureau qui en est chargé estime n'avoir pas atteint son objectif en totalité.

Les statistiques établies après un an démontrent que 92% des élèves inscrits dans les classes d'accueil des niveaux élémentaire et secondaire se sont inscrits à l'école française pour septembre 1974 et que 67.6% des enfants des maternelles d'accueil se sont inscrits en première année française.

L'objectif de la CECM est d'inciter les immigrants non francophones à diriger leurs enfants d'âge scolaire vers ces classes d'accueil et à les persuader de choisir l'école française à la fin de leur stage dans ces classes.

Hier après-midi, les commissaires ont décidé de décentraliser vers les régions administratives les budgets des maternelles et prématernelles pour immigrants, afin de permettre aux responsables des régions et aux écoles de participer activement à l'intégration de cette nouvelle clientèle.

L'intégration

Le plus grand problème auquel le bureau d'accueil fait face actuellement, c'est l'intégration des élèves immigrants aux classes régulières, une fois leur stage d'accueil terminé. Les francophones rejettent facilement les immigrants et, dans le passé, c'est souvent à cause de cette attitude que des groupes d'immigrants ont refusé de fréquenter l'école française. Comme l'a dit la présidente, Mme Thérèse Lavoie-Roux: "On travaille sur bien des années à rebours!"

Selon le commissaire Michaud, le problème d'intégration est beaucoup plus culturel que linguistique: "Il faut insister auprès des écoles pour qu'elles fassent un bon accueil aux enfants d'immigrants: s'ils sont bien accueillis, l'apprentissage de la langue suivra de lui-même".

L'autre aspect du problème d'intégration, c'est la question religieuse. Les écoles catholiques françaises ont souvent créé des problèmes aux immigrants parce qu'ils n'étaient pas de foi catholique. Cette attitude sera changée: chaque nouvel élève sera référé à son école de quartier avec une fiche indiquant de quelle religion il est et aucune obligation ne lui sera faite de suivre les cours de religion. Par ailleurs, on demandera aux diverses églises de Montréal d'assurer certains services dans les écoles où il y a suffisamment d'élèves de leur foi.

À peine le tiers

C'est à peine 35% des immigrants fraichement arrivés que la CECM réussit à rejoindre. En 1973-74, elle en a reçu 170 dans les maternelles, 341 dans les pré-maternelles et 889 dans les classes plus élevées. Elle en attend près de 1000 en septembre 1974 et n'en avait que 300 l'année dernière. Ces enfants représentent 56 nationalités.

au jour le jour

19h

Défilé organisé par l'équipe néo-démocrate du comté de Longueuil et assemblée publique à 21h30 au sous-sol de l'église Sacré-Coeur, sur la rue Dubuc. Henri-François Gautrin prendra la parole.

IIe congrès annuel de l'Association du transport écolier du Québec Inc., au Mont-Gabriel Lodge.

ATELIER DE COMPOSITION TYPESETTING Inc.
385 Boul. LEBEAU VILLE ST-LAURENT
SPÉCIALISTES EN COMPOSITION ET MONTAGE TYPOGRAPHIQUE et ARTISTIQUE
●CATALOGUES ●CIRCULAIRES ●JOURNAUX ●REVUES

éditorial

Les deux Canada

Campagne d'annulation ou pas, ce sont les électeurs canadiens eux-mêmes, par leurs votes, qui sont en train de montrer avec le plus d'éclat l'absurdité de ce pays qui s'appelle Canada.

D'une part, le Québec s'apprête à voter encore plus "solidement" libéral que sous le régime Saint-Laurent. Ironie des choses, ce vote interprété dans le reste du pays comme un vote nationaliste, un vote de Québécois qui veulent rester accrochés au prétendu "french power".

D'autre part, la nation "canadian", qui continue de croire au processus démocratique et à l'alternance des partis politiques au pouvoir, va accorder sa préférence aux Conservateurs, comme en 1972. Le 9 juillet, plusieurs ici interpréteront ce vote comme un rejet du Québec.

De Louis Riel à la conscription, de la visite du général de Gaulle au projet de loi 22, une fois de plus des faits apparemment simples seront interprétés de façon contradictoire selon que l'on appartiendra à l'un ou à l'autre des deux Canada.

Mais il y a mieux.

À supposer que les Conservateurs s'emparent du pouvoir, avec les Libéraux contrôlant surtout les régions francophones du pays, nous serons subitement replacés 125 ans en arrière, dans cette fameuse situation de l'Acte d'Union (1840-1867) où le Haut-Canada et le Bas-Canada ne pouvaient être gouvernés que grâce à la coalition des deux majorités, la française et l'anglaise.

À cette époque où le jeu des forces démographiques, venant s'ajouter à celui du parlementaire britannique, avait donné un poids à peu près égal aux députés du Québec et de l'Ontario, la thèse des "deux nations" avait connu un début d'enracinement dans nos institutions politiques.

Mais au fur et à mesure de l'augmentation de la population anglophone, le conquérant finit par refuser le jeu de la double majorité qui risquait justement, à la longue, de la déposséder de son titre. Il imagina donc de consacrer sa prédominance par l'adjonction des deux autres provinces, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Ce qui fut consommé en 1867.

Ce n'est donc qu'un juste retour des choses de voir ce pays, malgré lui, revenir à ses origines. Le Canada de 1867 a été fondé par les Conservateurs sur les cendres de la double majorité. Et c'est grâce aux Libéraux qu'il devient maintenant peu à peu ingouvernable. Le scrutin du 8 juillet est en train de le démontrer.

Cette vision n'est pas apocalyptique. Elle tend simplement à prouver que les partis politiques canadiens sont punis par eux-mêmes de vouloir cacher sous le tapis le problème du statut politique du Québec en Amérique du Nord.

Mais il ne faut pas trop s'illusionner sur le rôle novateur que pourrait jouer la députation libérale, majoritairement québécoise et francophone, face à un gouvernement conservateur, majoritairement "canadian" et anglophone. Il ne faudrait pas s'attendre à voir nos Libéraux fédéraux réclamer, au nom d'une dualité politique qu'ils ont toujours niée, un nouveau "contrat social" avec le reste du pays. Non, seuls des députés voués à la construction du pouvoir québécois oseraient le faire!

S'il devait se produire des changements notables dans les relations entre les deux Canada au lendemain des élections fédérales, c'est du côté de Québec qu'on pourrait se tourner. Face à un gouvernement conservateur, dirigé par surcroît par un premier ministre anglophone, un miracle pourrait en effet se produire.

On pourrait voir du jour au lendemain M. Bourassa sortir l'un après l'autre les quelque 250 dossiers empoussiérés du ministère des Affaires intergouvernementales, les projeter sur la place publique et poser au nouveau héros de la souveraineté québécoise.

Mais derrière cette façade pseudo-revendicatrice, il faudrait surtout voir un simple transfert d'influence politique, puisque chassée d'Ottawa la famille libérale serait alors forcée de se replier uniquement sur Québec.

Finalement, tant sur la scène fédérale, où la structure politique est en train de se détruire elle-même, que dans la capitale québécoise, où le régime Bourassa pourrit lentement de l'intérieur, ce sont "les autres" qui font peu à peu la preuve de l'absurdité du système qui étouffe le Québec.

En ce sens, le scrutin du 8 juillet s'annonce beaucoup plus significatif et risque de provoquer un vide beaucoup plus grand que la consigne d'annulation du Parti québecois.

Maurice Giroux

vous avez la parole

Regardez-y deux fois avant de payer vos primes d'assurance-automobile

Dans votre édition du 10 juin, il y avait une personne qui se plaignait que son assurance-automobile avait presque doublé, du fait qu'elle était paraplégique. Elle avait raison.

Cependant, j'aimerais informer cette personne, ainsi que toutes celles qui trouvent leur prime d'assurance-automobile excessive, quels sont les moyens à prendre en pareil cas.

Premièrement

Demandez à votre courtier d'assurances la raison de l'augmentation et si vous n'êtes pas d'accord, dites-lui que vous n'avez pas l'intention de payer une telle prime. Chaque courtier fait affaire avec une panoplie de compagnies d'assurances et chacune a ses propres taux. Les majorations, à cause d'accident, perte de permis de conduire, handicap, etc... sont laissées à la discrétion de la compagnie.

Ce qui veut dire que dans un cas, une compagnie peut augmenter son taux de base par 50% ou 100%, voire même jusqu'à 300%. Si votre courtier refuse de vous "travailler" votre prime, dites-lui que vous allez vous adresser à un autre courtier et la commission de 10% qui lui revient de votre prime saura le convaincre.

Deuxièmement

Vous pouvez aussi vous plaindre au: Bureau d'Assurance du Canada, 1080 Côte du Beaver Hall, Montréal. Tél.: 866-9801

Ce bureau exigera pour vous des explications de l'assureur et ce dernier devra justifier son augmentation. Mais cette dernière solution peut prendre un certain temps, ce bureau relevant du gouvernement fédéral.

N'oubliez jamais que VOUS êtes le client et que VOUS payez de fortes commissions aux courtiers d'assurance. Surtout vous, les jeunes, avec vos primes d'assurance-automobile de $700., $800. et même $1,000.

Il existe actuellement un malaise en assurance générale (assurances autres que pour l'automobile et la vie). Je vois fréquemment des exemples tels que celui-ci: la compagnie "X" demande $600. pour assurer une maison pour une certaine somme, alors que la compagnie "Y" demande $200. pour la même protection. Vous pensez qu'en cas de réclamation une compagnie qui charge plus cher paie mieux et plus vite. C'est FAUX. Le principe de toutes les compagnies est de payer le moins possible.

Le malaise dont je parlais plus haut est le suivant: Il y a environ trois ans, une association de compagnies d'assurance a décidé d'augmenter ses taux. Pour ce faire, elle a littéralement doublé les primes. Par la suite, il y eut discorde au sein du groupe, car certaines compagnies ne voulaient plus suivre, n'étant pas compétitives en regard des autres compagnies qui ne faisaient pas partie de cette association. Quelques-unes de ces dernières se sont même dissociées depuis. D'autres appuyèrent l'association, y voyant un gain rapide. Quant aux compagnies ne faisant pas partie de cette association (environ é?%) elles augmentèrent leurs primes peu après, mais d'un montant moindre que celle de la première association. Le résultat fut désastreux. La chicane a "pogné", là aussi, et depuis, c'est débandade. Personne ne s'y comprend. C'est ainsi que les primes varient de compagnie en compagnie. Et c'est ainsi que les poissons se font prendre en payant $600. et que les rusés réussissent à obtenir le même service pour $200.

ne tombez pas non plus dans le panneau des annonces de radio et de télévision qui vous annoncent un plan extraordinaire, où tout est combiné dans une seule prime. Toutes les compagnies ont le même plan.

Ne faites jamais financer votre prime d'assurance sur un terme de 10 mois, les taux sont égaux à ceux des compagnies de finance: allez plutôt à votre caisse populaire ou à votre banque.

Si votre courtier vous dit que votre prime est de $100. et que la police vous parvient accompagnée, par exemple, d'une facture au montant de $120., ne vous laissez pas faire, discutez avec le courtier. Il obtiendra une réduction de la compagnie.

Gérard Bertrand
St-Roch de l'Achigan

billet

La diminution tranquille

par Claude Morin

Coincé entre deux fêtes nationales, l'authentique et l'artificielle, j'ai passé ces jours-ci une partie de mon temps dans les airs. C'est-à-dire que j'ai repeint ma maison, juché sur d'impressionnants échafaudages loués pour cette circonstance unique. Unique parce que je n'ai plus envie de recommencer.

J'ai de la sorte joui d'un point de vue un peu particulier sur notre coin de la planète. J'ai même cru apercevoir quelque chose d'absurde au royaume du Québec.

Une radio m'aidait à meubler le silence des espaces infinis où je me trouvais. Il en est d'abord jailli un tas de chansons américaines. Je n'aurais jamais cru qu'il y en avait autant. Les postes de la région de Québec doivent en posséder une joyeuse réserve. On en entend partout. Ça fait même un peu bizarre dans le berceau de notre civilisation française. Mais ça nous aide à devenir bilingue. Et puis, il y a sans doute des sentiments délicats qui s'expriment mieux en anglais...

Mais j'ai aussi entendu autre chose. Ainsi, le Conseil d'expansion économique m'a annoncé que les entreprises francophones du Québec ne produisaient que 22.1% des biens fabriqués ici. De son côté, m'a-t-on appris, Statistique Canada s'est sentie justifiée d'utiliser des hypothèses selon lesquelles notre groupe constituerait d'ici moins de 30 ans, à peine 20% de la population canadienne. Moins de 30 ans, ça veut dire moins de 360 mois. C'est pratiquement pour demain...

Comme pour répondre à mon interrogation, un expert quelconque est venu plus tard me démontrer que la politique fédérale d'immigration contribuait, au Québec même, à grossir le nombre des anglophones. N'est-ce pas ce que disait M. Bienvenue le mois dernier? (Bienvenue, quel nom approprié pour un ministre de l'Immigration).

Lors d'une autre émission, quelqu'un a semblé prendre plaisir à me rappeler que notre taux de natalité était désormais le plus bas de tout le Canada.

Décidement mon compagnon transistorisé n'était pas très réjouissant.

Puis vint la publicité électorale. Je dus la subir, ma radio étant trop loin pour que, chaque fois, je change de poste. J'ai donc compris qu'advenant une victoire libérale, le gouvernement occuperait solidement de nouveaux domaines de compétences provinciales. Partout, toujours, fiez-vous aux libéraux! (air connu).

Le bill 22 n'a pas manqué de me relancer en haut de mon perchoir. J'ai eu droit à des commentaires éclairés sur la fermeté d'extrême-centre des deux héros de cette histoire: François-le-Suave et son chef, Robert-l'Éteignoir.

Devant toutes ces nouvelles analyses, chansons, pièces de propagande politique, heureusement, me suis-je dit, que les Québécois, ne sont pas nerveux. On nous annonce, preuves à l'appui que nous sommes grugés de partout. On nous parle de notre diminution économique, de notre diminution politique et de notre diminution démographique. S'il y a des peuples en voie de développement, nous apparemment, nous serions en voie de diminution. Sommes-nous inquiets pour autant? Dans les mêmes conditions, n'importe quel autre peuple le serait. Mais nous, on ne s'affole pas. En tout cas pas trop. On a la diminution tranquille.

Des fois, je pense que c'est moi qui suis de travers. Je dois être un pessimiste invétéré, un alarmiste profond. Mieux vaudrait peut-être faire tout simplement confiance. À M. Trudeau, par exemple, qui m'invite à faire rayonner le fait français à Saskatoon ou à Charlottetown. À M. Bourassa qui ne m'invite à rien du tout. Ou encore, pourquoi pas, au Conseil du patronat qui sait mieux que moi de quoi il retourne. Ou au Montreal Board of Trade... Faire confiance, oui, mais les yeux fermés. Et sans écouter la radio.

Problème d'eau à Malartic

Neuf familles sont privées d'eau à Malartic, depuis maintenant près de 16 mois. De demande en demande, ces familles ont toujours obtenu la même réponse de la part du Conseil de Ville: un refus catégorique!

Le premier mai dernier, lors de la fondation du Comité Populaire de Malartic, plusieurs citoyens ont décidé de conjuguer leurs efforts pour faire plier l'administration municipale et ainsi régler le conflit: la popularisation de la lutte se développe constamment et la pression exercée sur la municipalité s'accroît de plus belle...

Selon un rapport produit par un examinateur du Ministère des Richesses Naturelles, l'épuisement de l'eau serait dû aux effondrements de galeries souterraines de la East Malartic Mine. Suite à ce rapport, les citoyens ont mandaté le Conseil de Ville pour aller négocier une réparation, ou une compensation avec la direction de la mine responsable mais l'administration municipale a fait des pieds et des mains pour ne pas avoir à rencontrer la direction de la mine!

Une subvention... de rechange

Le Conseil de Ville de Malartic, plutôt que de négocier directement avec les responsables, a préféré faire une demande de subvention au Ministre Goldbloom. On se rappelle que la Municipalité a récemment reçu une très grosse somme du Gouvernement pour l'aménagement de l'environnement, laquelle subvention a été utilisée pour l'aménagement d'un terrain de camping, au lieu d'être utilisée pour établir des services élémentaires adéquats pour toute la population locale...

Répondant à la demande du Conseil de Ville de Malartic, le Ministre Goldbloom a accordé une subvention ridicule de $2,000.00 pour "creuser un puits de surface et vérifier si on peut encore y trouver de l'eau". En rendant l'accord public, l'administration municipale s'est alors empressée de rajouter que, devant l'alternative où on ne pourrait trouver de l'eau, les neuf familles concernées par le problème se verraient dans "l'obligation de déménager".

Face à une subvention si ridicule, les citoyens de Malartic, tout comme l'ensemble des groupes populaires du Nord-Ouest, se demandent si cette "aide" ne servira pas plutôt à justifier l'expropriation de ces familles qu'à leur amener de l'eau: en effet, la direction municipale aurait peut-être plus d'intérêt à exproprier...

Un parc industriel?

Les beaux emplacements commerciaux se font très rares à Malartic depuis quelques temps. De plus, on a aussi entendu parler de la possibilité d'aménager un parc industriel, lequel servirait pour les futurs commerçants désireux de s'établir à Malartic.

Si on ne parvient pas à trouver l'eau, ce qui est fort probable si on s'en tient à la recommandation du Ministre (un puits de surface), ça ferait peut-être l'affaire du Conseil de Ville et de la Chambre de Commerce... Le Conseil de Ville pourrait acheter les terrains pour une bouchée de pain. Il pourrait ensuite obtenir une autre subvention du Ministère de l'Expansion Economique Régionale, qui servirait à aménager un parc industriel dans la municipalité et à bâtir la première "bâtisse à louer", comme on se plaît à l'appeler l'administration du maire Coulombe.

À la Conférence Régionale des Mouvements Populaires, on se demande sérieusement jusqu'à quel point le "problème d'eau" et le "projet d'un parc industriel" ne sont pas reliés; y aurait-il collusion entre la position de l'administration municipale et les impératifs économiques des commerçants locaux?... Une chose est certaine: l'attitude du Conseil de Ville envers les citoyens concernés révèle son incompétence totale à satisfaire les besoins élémentaires de la population locale!

Conférence Régionale
des Mouvements Populaires

par: Simon Lafrance

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Quatre suggestions pour améliorer le paysage de la ville de Montréal

Permettez-moi d'attirer l'attention de vos lecteurs sur une question qui touche tous ceux qui ont à coeur la survie du quartier autour du Carré Saint-Louis.

L'ex-Mont Saint-Louis (aujourd'hui Cegep du Vieux Montréal) sur la rue Sherbrooke sera démoli dans quelques mois. Il semble que les administrateurs du dit Cegep attendent l'inauguration des nouveaux bâtiments actuellement en construction pour donner le coup de pioche à cet ancien édifice. Si l'on ajoute à ce cas, à première vue isolé, le projet "Saint-Louis sur le Parc" situé de l'autre côté de la rue Sherbrooke, les possible démolitions de l'hôtel Chateau Saint-Louis et du pâté de maisons au coin de Saint-Denis et Sherbrooke (ex-Ligue des Droits de l'Homme et Ex-Maison d'Haïti) tous deux ravagés par des feux "étranges", la fermeture de l'hôpital Voghel (sur le Carré), l'on en vient à déceler le "pattern" suivant trop fréquent à Montréal: le quartier autour du Carré Saint-Louis va devenir une autre région où prédomineront d'affreux "parking lots" bordés de tours lugubres (exemple: Place Radio-Canada sur la rue Dorchester est, les rues Bishop, Crescent, la Montagne, etc...).

Pourquoi devons-nous, à Montréal, suivre le triste exemple nord américain qui consiste à laisser se délabrer le centre ville, à démolir tout ce qui est ancien, à remplacer la trame urbaine continue par une mer d'asphalte et quelques tours-ilôts.

Il faut au contraire recycler les édifices anciens, assurer la continuité du domaine bâti, ne permettre des trous (démolitions) que pour faire des parcs de verdure ou alors des bâtiments nouveaux compatibles avec ce qu'il y avait auparavant. J'offre quatre suggestions à la Ville de Montréal pour remédier un peu à la situation générale:

1) Faire un règlement municipal qui interdit toute démolition de bâtiment qui ne sera pas immédiatement suivie de construction. C'est-à-dire que si vous démolissez un édifice, il faut tout de suite construire à sa place: pas de terrain vague pendant vingt ans.

2) Faire un autre règlement municipal qui stipule que toute amélioration, réparation ou construction faite à ou dans un édifice tombant sous l'ancienne juridiction de la régie des loyers (construit avant 1954) n'entrainera pas d'augmentation de taxe municipale ou scolaire. C'est-à-dire que si l'on répare ou recycle un bâtiment âge, on ne paie pas plus de taxes.

3) Faire un troisième règlement municipal limitant la hauteur des édifices nouveaux dans les quartiers dits résidentiels à la hauteur des batiments déjà existants. C'est-à-dire que l'on ne peut pas construire un édifice de 16 étages dans un quartier où les maisons ont trois étages.

4) Faire enfin un règlement municipal donnant à la Ville de Montréal le droit de déclarer certains édifice, quartiers, ou monuments "d'Intérêt Public". Ainsi, certaines bâtisses qui sont fortement identifiées à notre ville, à son caractère historique et à sa personnalité ne pourraient être démolies impunément. Des quartiers comme le Carré Saint-Louis et ses abords seraient enfin protégés.

Ces quatre règlements permettraient d'arrêter certaines démolitions à Montréal. Ils pousseraient les propriétaires à perpétuer l'existence de bâtisses encore utiles plutôt que de les laisser se délabrer pour ensuite s'en débarrasser. Ils rendraient la rénovation économiquement payante et encourageraient les propriétaires à rajeunir tout en conservant nos anciens qartiers. Finalement, ils mettraient un frein à ceux qui veulent dépersonnaliser Montréal pour en faire un autre New York ou plutôt un autre Kansas City.

Gil Kemeid
Montréal

le fond des choses

Les Québecois et le 8 juillet

Pierre Drouilly, sociologue et mathématicien, nous a déjà livré deux analyses des résultats de l'élection d'octobre 1973. Il cherche maintenant dans une série de trois articles, dont nous publions le troisième aujourd'hui, à mesurer l'influence du Parti québécois sur les résultats des élections fédérales.

Le véritable enjeu: désavouer un régime, non pas un parti (3)

par
Pierre Drouilly

Comme aux élections provinciales de l'an dernier, la grande rougeur libérale va, une fois de plus, envahir le Québec.

Des résultats prévisibles

Des 56 sièges détenus actuellement par le Parti Libéral, aucun n'est vraiment menacé. Si la même tendance qu'entre 1968 et 1972 se maintient, les trois comtés arrachés aux créditistes de justesse en 1972, Beauce, Frontenac et Témiscouata devraient facilement être emportés cette année par les libéraux.

Le comté arraché de justesse aux conservateurs en 1972, Sainte-Marie, l'a sans doute été à cause du vote péquiste: en effet, alors que le parti Libéral a maintenu son vote dans Sainte-Marie, le Parti conservateur a perdu 10.2% des votes au profit des créditistes. Si ces voix s'annulent le mois prochain, les libéraux devraient conserver facilement le comté de Sainte-Marie.

Quant au Parti conservateur il dispose sans doute de deux comtés sûrs avec Joliette et Brôme-Missisquoi. A Saint-Hyacinthe, il n'est pas dit que Claude Wagner conserve son siège: l'effet PQ a fait reculer en 1972 davantage les conservateurs que les libéraux par rapport à 1968. S'il s'agit dans ce cas d'une tendance profonde de l'électorat conservateur et que les voix péquistes annulent cette fois-ci, les libéraux pourraient remporter le comté de Saint-Hyacinthe de justesse.

Le NPD, pour sa part, n'a aucune chance de remporter un comté au Québec à moins que les tendances des cinq dernières élections fédérales ne soient renversées brusquement.

Enfin, le Crédit social devrait pouvoir conserver sans difficulté sept ou huit comtés, soit Roberval, Kamouraska, Lotbinière, Abitibi, Témiscamingue, Champlain, Richmond et Shefford où en 1972 il a connu partout une augmentation de son vote. Par ailleurs, si l'effet du PQ ne se manifeste pas à cette élection-ci, le Crédit social devrait perdre immédiatement les comtés de Rimouski et de Drummond aux mains des libéraux. Quant aux cinq autres comtés créditistes, Bellechasse, Portneuf, Villeneuve, Compton et Charlevoix, les tendances des dernières élections devraient assurer un certain nombre de victoires aux libéraux.

Fort vraisemblablement, et à moins de bouleversements extraordinaires, que les récents sondages ne laissent pas entrevoir, on doit s'attendre à un minimum de 56 victoires libérales au Québec, et plus probablement un nombre voisin de 63 victoires, 3 victoires conservatrices et 7 ou 8 victoires créditistes. A moins que l'effondrement du Crédit social, que certains de ses dirigeants semblent appeler de leurs maladresses incessantes depuis quelques mois, ne soit total auquel cas on pourrait voir plus que 63 victoires libérales.

Le fond des choses

Mais le nombre d'élus est malgré tout l'épiphénomène, bien que ce soit lui qui décide du parti gagnant. **La réalité électorale, ce n'est pas le résultat de l'élection exprimé en nombre d'élus, mais plutôt le résultat du vote exprimé en pourcentages et en déplacements de votes.**

En ce sens l'élection de 1972 est instructive, et un examen comparé 1968-1972 révèle des choses très claires. En premier lieu le Parti conservateur a généralement partout reculé à travers le Québec: la seule région où il a fait des gains appréciables est l'ouest riche de l'Ile de Montréal, soit les comtés de Dollard (+11.2%), Mont-Royal (+4.9%), N.D.G. (+12.8%), Westmount (+11.2%), Lachine (+9.3%. A part cela, à travers l'ensemble du Québec il n'y a eu que de rares forts progrès conservateurs: Duvernay (+14.3%), St-Henri (+9.9%) et Lac-St-Jean (+24.6%) constituent, chacun à sa façon, des cas exceptionnels en 1972 (candidats indépendants, candidats de prestige...). Au total les conservateurs ont reculé dans 49 comtés en 1972 par rapport à 1968.

Le NPD par contre est stable partout, gagnant quelques pourcents ici, perdant quelques autres ailleurs.

Ce qui est remarquable, par ailleurs, c'est le recul du Parti libéral dans tous les comtés de la région métropolitaine sauf un, Laurier, soit dans 31 comtés: ce recul atteint bien souvent 10% à 15% du vote. C'est la conséquence immédiate de l'effet PQ sur le Ralliement créditiste.

Si le 8 juillet l'électorat péquiste annule massivement son vote, il faut s'attendre à une remontée du Parti libéral en terme de pourcentages dans la région métropolitaine. Cela ne signifiera pas un progrès réel des libéraux.

Ce qui est non moins remarquable aussi c'est le très appréciable progrès du Parti libéral dans certaines régions rurales, où il tend à éliminer le Ralliement créditiste: mentionnons les comtés de Bellechasse, Beauce, Compton, Frontenac, Charlevoix, Portneuf, Berthier, Argenteuil, Pontiac, Villeneuve.

Le Parti libéral du Canada est-il en train de devenir lui aussi, à l'instar du Parti libéral du Québec, un grand parti rural? La chose mérite d'être surveillée car ce serait un premier élément d'explication du déclin progressif du créditisme au Québec depuis quelques années.

Verra-t-on un jour le Parti libéral du Canada, perdant une bonne partie de son électorat anglophone urbain au profit du Parti conservateur, une bonne partie de son électorat francophone urbain péquiste par annulation et une partie de sa base électorale dans le reste du Canada, redevenir ce qu'il a déjà été, le parti canadien-français rural?

Sur un fond rouge de 80% d'élus libéraux, on voit donc bien qu'une fois de plus c'est la question nationale qui constituera l'élément important de l'élection fédérale au Québec. Glissement du Parti libéral vers les régions rurales francophones, retrouvailles de l'électorat anglophone urbain de Montréal avec le conservatisme pancanadien, incapacité du socialisme néo-démocrate de se trouver une base politique au Québec, difficultés de plus en plus grandes du créditisme de se trouver des raisons politiques d'exister, voici les données sur lesquelles le vote nationaliste va exercer son influence aux prochaines élections fédérales.

On voit que cela est nettement plus complexe que le simple appui tactique à tel ou tel candidat, à tel ou tel parti. Dans ce contexte, le mot d'ordre du PQ d'annuler son vote fait toute la différence entre la stratégie et la tactique. Le résultat de l'élection, c'est la tactique; le résultat du vote, c'est la stratégie.

Augmentation du taux de participation dans l'est de Montréal

comté	Participation en 1968 (%)	en 1972 (%)	(%)
St-Michel	62.8	70.9	+8.1
Mtl-Bourassa	66.8	72.6	+5.8
Terrebonne	68.0	78.2	+10.2
Laurier	57.5	63.5	+6.0
St-Denis	66.6	76.1	+9.5
Papineau	59.2	70.9	+11.7
Lafontaine	59.9	69.5	+9.6
St-Henri	57.7	65.7	+8.0
St-Jacques	55.7	62.1	+6.4
Ste-Marie	56.7	64.8	+8.1
Hochelaga	56.0	67.9	+11.9
Maisonneuve	61.0	70.0	+9.0
Gamelin	70.1	76.8	+6.7
Mercier	67.9	73.5	+5.6
Chambly	67.8	75.2	+7.4
Longueuil	66.1	72.6	+6.5
Ensemble du Québec	72.3	75.5	+3.2

Annuler, c'est voter pour le Québec.

C'est malheureusement au nom d'une certaine efficacité politique et d'un certain réalisme électoral, que la stratégie du PQ est critiquée: "Annuler, c'est voter libéral!" est l'expression la plus outrée de cette argumentation.

Et cependant l'analyse élaborée jusqu'à présent offre un démenti très net à cette affirmation. **Quoiqu'il arrive le Parti libéral est au moins assuré de ses 56 sièges. Penser que le PQ pourrait faire battre quelques libéraux dans ces comtés, c'est oublier justement cette réalité électorale coercitive dont le PQ a douloureusement éprouvé la loi d'airain en octobre dernier.**

Le N.P.D. n'a pas de base au Québec: malheureusement il ne fait pas le poids, chez nous, dans la lutte électorale, et l'on ne saurait miser sur un cheval boiteux, fût-il un cheval de bataille sociale. Le Parti conservateur, là où le PQ pourrait l'aider (abstraction faite des compromissions idéologiques que cela implique) est inexistant ou presque, ou bien en recul par rapport à 1968: c'est l'est de Montréal par exemple. Reste le Crédit social: en ce sens les gains politiques que l'appui accordé aux créditistes en 1972 à Montréal par exemple, a rapportés sont fort problématiques, et douteux au plan provincial ("l'opération Dupuis" en étant l'exemple le plus instructif).

Par ailleurs les gains possibles du Parti libéral se feront aux dépens des créditistes, dans des régions où justement le PQ n'est pas solidement implanté, et donc de peu de poids dans la lutte politique à finir que se livrent le créditisme et le Parti libéral.

En conclusion l'appui à l'un quelconque des trois partis canadiens d'opposition serait ou inefficace au plan électoral ou pour le moins ambigu au plan idéologique. Il faut bien avoir en tête de plus que l'élection se joue aussi et surtout en Ontario où la lutte libéral-conservateur-néo démocrate est autrement plus déterminante.

L'annulation, un geste positif

C'est au nom d'une démocratie angélique et d'un moralisme politique évident, que certains commentateurs ont critiqué la prise de position du PQ: annuler c'est en somme refuser d'exercer son droit démocratique.

Les faits tendent à prouver le contraire, à Montréal du moins. Car chose remarquable, en 1972, alors que l'ouest de Montréal a connu des taux de participation à peu près stationnaires par rapport à ceux de 1968, dans les quartiers populaires de l'est de la métropole, là où justement le quart de l'électorat péquiste a sans doute annulé son vote ou donné son appui au Crédit social, le taux de participation a grimpé en moyenne d'environ 8% par rapport à 1968.

Pour la première fois sans doute depuis longtemps, les taux de participation des comtés populaires se sont approchés de la moyenne nationale: le tableau 1 le montre clairement. Pour une élection fédérale aussi morne que le fut celle de 1972, les taux de participation dans l'est de Montréal ont été des records. Ce fut la reproduction du phénomène qui s'était produit aux élections provinciales de 1970.

C'est peut-être finalement en allant annuler son vote que le droit de vote prend tout son sens pour les électeurs québécois des milieux populaires.

Ce geste positif affirme péremptoirement la réalité québécoise. Il permet pour la première fois sans doute dans des élections fédérales, de donner au vote son plein sens historique. Lorsqu'un jour les scrutateurs fédéraux se verront obligés de rejeter un million de votes annulés au Québec, c'est peu à peu le Québec qu'ils rejetteront. **Devant ce vide politique, le pouvoir central, qu'il soit libéral ou conservateur, commencera alors à perdre sérieusement sa légitimité politique.**

L'objectif, à long terme, n'est pas de débarquer le Parti libéral du pouvoir à Ottawa: c'est le pouvoir d'Ottawa qu'il faut débarquer du Québec. À la tactique électoraliste, le PQ a substitué une stratégie nationale.

Contre les anarchistes russes, Lénine disait en substance: "tuer un ministre ne sert à rien. Un autre le remplace aussitôt". Nous pourrions dire: **aux élections fédérales, battre un libéral ne sert à rien. Un conservateur le remplacera aussitôt.**

Et l'on peut se demander pourquoi ceux qui parlaient, il n'y a pas si longtemps de "casser le système", et qui ont gardé le silence quand les feuilles et les votes ont reviré au rouge à travers le Québec, pourquoi ceux-là ironisent aujourd'hui sur les fusils? Il ne s'agit certainement pas de cela à présent.

Le véritable enjeu québécois des élections fédérales est de manifester une opposition à un régime, non pas à un parti. Puisse le plus grand nombre de citoyens québécois le faire démocratiquement le 8 juillet prochain de la seule façon possible: en disant "Moi, j'annule!".

vous avez la parole

Nos lecteurs et les élections fédérales

Aux postes, on fait les choses en grand

La propagande libérale vient de nous montrer un M. André Ouellet, ministre des postes, tout rayonnant de joie lors d'une excursion à Ottawa organisée par son parti pour ses électeurs du comté de Papineau. Sept autobus ont été nolisés pour la circonstance.

Dommage que ce mini Trudeau-Express n'ait pas fait un petit détour par Terrebonne. Le jovial ministre aurait pu montrer à ses hôtes l'ancien bureau de poste, le nouveau bureau de poste et les fondations du futur nouveau bureau de poste.

Ses auditeurs auraient été émerveillés de voir l'esprit d'économie et la prévoyance qui règnent au ministère des postes. Ils auraient surtout apprécié la gratitude du parti libéral envers ses fidèles partisans. En effet les deux terrains achetés pour les deux nouveaux bureaux de poste, dont l'un sera désaffecté bientôt, l'ont été de la même famille à un prix élevé.

Quant aux contracteurs et aux sous-contracteurs de ces deux bâtisses, l'optimiste ministre aurait pu en fournir la liste complète à ses admirateurs pour les enraciner davantage dans leurs convictions. Ils auraient vu qu'aux postes, on fait les choses en grand et que le mauvais service postal ne dépend pas du parti libéral.

Claude Dubé
Montréal



Annuler ou voter pour qui... et pourquoi?

Un vrai péquiste sera logique

Est-il possible qu'il puisse y avoir en 1974, après deux cents ans d'expériences coloniales, des Québécois et plus particulièrement des Péquistes vêtus du manteau de l'éternel colonisé qui, mécaniquement ou béatement, comme des enfants ravis, veulent encore jouir de leur jouet occasionnel "le vote fédéral"

Que nous ayions un gouvernement libéral, conservateur, NPD ou... créditiste, le Québec est et restera toujours ce qu'il est et les diverses promesses et nuances des partis politiques fédéraux ne sont que des "candies" pour maintenir "leur" fédéralisme et nous l'imposer.

Un vrai Péquiste, c'est-à-dire pas 50% fédéraliste et 50% indépendantiste, mais celui à 100%, celui qui espère, qui croit, pense et travaille à l'indépendance, celui-là restera conséquent dans ses décisions, car vouloir être libre, cela comporte des obligations étrangères à la demi-indépendance ou à l'indépendance facile et sans effort.

Québécois, branchons-nous, mais de grâce, cessons de courir deux lièvres à la fois, car le lièvre du fédéralisme appartient aux autres et y participer, c'est accepter de perpétuer ce système.

C'est à ce prix-là que nous serons maîtres chez nous un jour.

René Léveque
Anjou

La campagne d'annulation

Que le PQ dise clairement qu'il veut la réélection de Trudeau

Électoralement nous ne pouvons rien changer dans la politique américaine, française ou autres. Nous savons que les décisions politiques, particulièrement aux États-Unis, influencent profondément ce qui se passe au Canada et particulièrement au Québec. Les décisions politiques canadiennes sont payées par les Québécois pour un montant de 5 à 6 milliards par année. Sur une période de quatre ans: çà commence à faire un montant important. Devant ce premier fait, le Conseil national du PQ, nous invite à poser délibérément un geste de nullité devant 24 milliards qui conditionneront notre vie et sur lesquels nous pouvons dire quelque chose.

Dans sa réponse à M. Louis Laberge, M. René Lévesque l'accuse de négliger la question nationale pour penser uniquement à celle du social. On pourrait inverser le raisonnement et le retourner à M. Lévesque. La hausse du coût de la vie, les surprofits des compagnies multinationales, la politique extérieure (Vietnam, Angola, Chili, etc), le chômage, l'habitation, une bonne partie de la sécurité sociale, etc: devant tout ça, le PQ nous invite à tout foutre en parenthèse en attendant qu'on règle la question nationale. Quand elle sera réglé dans 5, 10, ou 15 ans... on fera encore du rattrapage à cause d'un geste délibéré de nullité électorale.

M. Jacques Yvan Morin justifie la position du PQ en disant qu'on ne peut voter dans les élections canadiennes parce que le système confédératif nous écrase.

Suivant le même raisonnement, ceux qui refusent le système capitaliste, que le PQ ne remet pas en cause dans ses fondements: devraient-ils annuler leur vote aux élections du Québec? De toute manière, au Québec, nous avons l'habitude d'annuler ou de nous abstenir. La moyenne des voteurs aux assemblées des caisses populaires ne dépasse pas, en étant généreux le 5%. Aux commissions scolaires, quand ce n'est pas par acclamation, les voteurs sont souvent à peine 20%. Aux élections municipales ce n'est pas plus extra-ordinaire. Ceux qui font la carte des pouvoirs dans leur région, voient les liens qui existent entre les pouvoirs locaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas attaquer la machinerie électorale libérale à un ou l'autre de ces niveaux... c'est lui permettre de renforcer son emprise. C'est le résultat d'un geste de nullité, d'autant plus grave qu'il est délibéré.

Le PQ vaut-il la réélection de Trudeau? Qu'il le dise clairement au lieu d'enterrer cette réalité dans l'annulation ou l'abstention. D'autre part il craint qu'une bonne augmentation du vote en faveur du NPD., redonnerait confiance aux Québécois face à la confédération. Cette position serait un manque de confiance aux Québécois. Car s'ils jugent que la souveraineté est leur meilleur avenir, ils règleront cette question entre Québécois et non dans la nullité d'un vote. Au fond le PQ, craint l'éparpillement de ses membres et de ses partisans dans les différents partis politiques fédéraux.

À écouter les opinions de mes amis du PQ., l'éparpillement existe face à la position du Conseil national. J'espère enfin que le PQ. ne s'abstiendra pas aux élections municipales de Montréal. Les mini-congrès du mois dernier démontraient que les péquistes s'abstenaient ou annulaient par leur absence.

Pendant qu'on s'épuise dans les débats académiques... les libéraux et autres, tout en faisant la campagne fédérale, s'occupent des élections scolaires de juin, préparent les élections municipales et celles des Conseils d'administration des hôpitaux. Pendant ce temps et devant ces faits le PQ. fait une campagne d'annulation ou d'abstention. Je ne suis pas d'accord.

Jean-Marc Lebeau
Saint-Hubert

Demain, notre page 5 sera tout entière consacrée à des lettres de nos lecteurs sur le débat: annuler ou pas.

8 Juillet
Moi
j'annule
BOZO les CULOTTES
SURVEILLEZ NOTRE VENTE PRÉ-ÉLECTION
les 4, 5 et 6 juillet (le 8, on annule)
c'est au 3704 EDOUARD-MONTPETIT 733-5419
10% 20% 30% 40%
Jeans - velours côtelé - Chandails-coton - chemises - jupes longues d'été

LE QUÉBEC EN **80** JOURS



Matagami ou la grande désillusion de la Baie James

par Marcelle Bourque

MATAGAMI — Matagami, c'est la porte de la Baie James. À mi-chemin entre Montréal et le site du "projet du siècle", c'est le dernier poste de la civilisation relié par voie directe au complexe hydro-électrique du grand nord. Nous avons eu envie de voir ce qui se passait à 180 milles au nord de Rouyn.

Dans le Nord-Ouest québécois, si on ne consent pas à faire de la route, on ne voit rien, on ne rencontre personne. Et les gens d'ici trouvent naturel de parcourir 180 milles pour aller quelque part.

Je suis donc partie l'autre matin. De chemins d'asphalte en chemins de gravier, de trous en bosses, de courbes en virages, j'y suis arrivée. J'ai vu une ville minière comme bien d'autres en Abitibi: sèche et désordonnée.

J'a rencontré Jacques Nadeau, Paul Gill, Éloi Gervais, Antoine Llop et quelques autres. J'ai rencontré des gens déçus. J'ai rencontré des gens atteints de la "grande désillusion de la Baie James". C'est une maladie très grave et fort répandue à Matagami.

La grande aventure

Il y a deux ans, les habitants de Matagami, vivaient dans l'euphorie. Le lancement du grand projet hydro-électrique devait donner le signal de départ à une prospérité inconnue jusque-là chez eux. Matagami se pensait en voie de devenir le centre des activités de la Société de développement de la Baie James.

1971, 1972 surtout, et 1973. On venait de partout à Matagami. Le bureau de placement local voyait défiler cent hommes par jour environ. Du monde, à ne plus savoir où les loger. L'aéroport était appelé à un avenir extraordinaire. Le transport lourd fleurirait. La Société de développement y établirait ses quartiers généraux. Matagami s'installait dans un destin nouveau. Finie la dépendance de la ville vis-à-vis la Mattagami Lake Mine (propriétaire: Noranda Mines), seul employeur des environs. Centre administratif, poste relais, ville de services. Matagami serait tout cela à la fois.

La population est passée de 3,500 habitants à 5,100 environ. Des maisons à appartements ont été construites, des motels ont ouvert leurs portes, des compagnies se sont formées, des commerces de toutes espèces se sont implantés.

La chute

Et puis, tout s'est écroulé. La Société de développement avait établi son siège social à Montréal. Les opérations se sont déplacées vers la métropole.

En 1974, la population de Matagami est tombée de 5,100 habitants à 3,500. Les maisons à appartements sont à peu près inhabitées, des étages complets de certains édifices à bureaux récents ne trouvent pas de locataires, de nombreux commerces ont fait faillite, d'autres se débattent dans des difficultés énormes. La compagnie Mat Construction a disparu. Banqueroute aussi pour Maisons Désourdy Inc. Et je pourrais allonger la liste.

Un boom moral

Pour l'administration, il n'y a pas là de quoi s'alarmer. Lionel Morrissette, conseiller municipal, considère absolument normale l'aventure de sa petite ville. "On n'était pas organisé pour recevoir tant de gens du jour au lendemain. On a "subi" un développement qu'il ne nous a jamais été possible d'orienter. L'administration municipale n'a jamais pu s'immiscer dans les secrets du gouvernement, ni dans ceux de la Société de développement de la Baie James". Et il ajoute: "Ce qui s'est passé ici n'est pas plus grave que ce qui s'est passé à la fondation de Val d'Or. Personne n'est à blâmer. Nos gens ont tout simplement manqué de prudence".

Bien des citoyens ne sont pas d'accord avec M. Morrissette. Ils accusent l'administration locale d'être responsable de l'échec. "On a tenu la Société de développement loin des affaires municipales au lieu de lui offrir de la collaboration", affirme l'un d'entre eux. Et la Société a transporté ses pénates. Ce qu'elle garde comme bureaux à Matagami (la police) elle les a installés à l'extérieur de la ville.

Et, derrière l'administration de la municipalité, se profile l'ombre de la "Compagnie". Mattagami Lake Mine (Noranda Mines) verrait d'un mauvais oeil l'expansion de la ville. "Nous dépendons tous de la Compagnie ici. Et une population de 3,500 âmes suffit largement à servir ses intérêts", affirme quelqu'un. Un autre renchérit: "Si vous diversifiez l'économie de la ville, c'est de la liberté que vous offrez aux travailleurs. Mattagami n'est pas intéressée". Un troisième lance: "Une ville de 3,000 habitants, c'est plus facile à contrôler qu'une ville de 5,000".

Encore de l'espoir

Matagami n'a cependant pas renoncé. "Nous sommes, à l'hôtel de ville, à préparer un plan de développement et d'urbanisme", dit M. Morrissette. "Il est encore possible de faire de Matagami une ville de services pour tout le territoire".

La première pièce de M. Morrissette est lancée: la fusion de deux polices municipales, celle de Matagami et celle de la municipalité de la Baie James. Ce serait l'occasion d'un rapprochement entre sa ville et la Société de développement.

La population semble donner son appui à ce projet (pas le maire cependant). Elle espère par là faire de Matagami le centre des activités judiciaires de la région (cour, prison, etc.). De là, on pourrait aller plus loin.

À Matagami, j'ai rencontré des gens déçus, mais qui espèrent encore que tout ne soit pas perdu.

POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN 331-8961

CREDO
Juin juillet 74
Points de vue de Robert Bourassa sur la culture
Les vacances
CREDO
3480 Décarie,
Montréal H4A 3J5
486-9213
Abonnement annuel: $4.00
Le numéro: $0.50

OYEZ OYEZ OYEZ !
Les jeunes de Longueuil et saint-Hubert; LE JOUR a besoin de camelots. composez 331-8961

Le calendrier du JOUR

Vendredi 5 juillet: FORT-COULONGES. Communiquer avec Jean-Marc Jean à 819-648-2583.

Samedi 6 juillet: HULL. Communiquer avec Roger Blais à 819-771-7894.

Les Amis du JOUR de l'Outaouais viennent rencontrer la caravane à Camp-Fortune, samedi soir.

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québécoise.

—Les Roulottes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

—M. Guy Simard de Transition Audio-Visuelle qui a installé le système de son de la caravane.

—Les Disques Lemaire qui a fourni les cartouches de chansonniers.

la cuisine d'été

par Jacques Guay



L'autobus pour Senneterre

L'Abitibi, pour moi, cela a été longtemps Six et Huit. "François", le journal de la JEC que nous achetions à la petite école ou que nous recevions en exemplaire relié, à Noël ou au Nouvel An.

Je me souviens que Huit, à moins que ce n'ait été Six, étaient parachutés au-dessus de cette lointaine contrée et qu'ils se retrouvaient à Senneterre.

Il m'était resté du pays une image de savane, d'épinette, de lacs, de rivières, de villages perdus à l'orée du bois, un bois peuplé d'orignaux et de castors.

Les mineurs, ce n'étaient pas dans "François", mais dans les livres édifiants du père Hublet. Les mineurs, dans mon enfance, étaient belges et mouraient d'explosions de grisou dans les houillères. Et je passe le chapitre où le fils du méchant mineur communiste et syndicaliste est sauvé par celui du bon patron chrétien.

L'Abitibi, pour moi, cela a été des bûcherons, des hôtels, des îles frontières, la Noranda Mines, les créditistes et Réal Caouette.

Et toujours ce fut le maudit pays, inconnu sombre et froid, aux noms étranges: Val d'Or, LaSarre, Malartic, Macamic et Roquemaure.

J'avais déjà visité la Gaspésie une demi-douzaine de fois et je n'avais toujours pas mis les pieds en Abitibi. Pourtant, de Montréal, c'est moins loin.

Je crois que la première où j'y ai été, c'était à LaSarre, en hiver, loin et froid.

Le paysage de ce plat pays, de ce haut plateau à peine plissé, est sévère malgré les lacs et les rivières qui lui donnent, parfois, l'air d'une région inondée, tant l'eau semble partout à fleur de terre.

Lorsqu'on est habitué aux forêts du Saint-Laurent, de voir pointer ses épinettes maigres, ça fait tout drôle, presque lugubre. Comme le faisait remarquer Rose-Anne Giroux, on dirait des poissons dont il ne resterait plus que les arêtes et la tête, restes de quelque festin de géant, un géant qui se serait amusé à en fabriquer une forme de forêt.

Les villes, les rues principales, surtout, ont souvent un petit air western. Je ne serais pas étonné d'y voir déferler au galop une troupe de chevaux comme dans les films de Leone. Et je comprends mieux les personnages de Gilles Carle, leur côté hors de notre petit monde bien assis sur les rives du Saint-Laurent.

L'Abitibi demeure le pays de l'aventure, des expériences, un nouveau monde qui ne s'est pas encore tout à fait trouvé. Une ville peut disparaitre sans avoir eu le temps d'être vraiment, parce qu'une mine ferme.

J'ai l'impression que le géant se réveille. Les normes, les décisions d'en haut, ne tiendront pas longtemps dans ce pays de défricheurs et de bâtisseurs.

J'ai rencontré, par exemple, des agriculteurs qui ont décidé de vivre le mot d'ordre timidement balbutié par le ministre Toupin: l'auto-suffisance du Québec. Eux croient que l'Abitibi peut produire ce qu'elle consomme dans plusieurs secteurs de l'agro-alimentaire. Ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers l'élevage et ils veulent mettre fin au rôle qui jusqu'à présent a été le leur. Celui de fournir l'Ontario en veaux. Un peu comme jadis le Québec, le long de ses frontières, envoyait ses arbres ronds aux scieries des provinces ou des états voisins pour acheter, ensuite la planche.

Les mineurs aussi vont se tanner d'extraire du minerai inlassablement transformé à l'extérieur. L'Abitibi va vouloir de plus en plus profiter de la transformation de ses matières premières.

L'Abitibi va exiger de plus en plus d'être une partie intégrante du Québec. La colonisation est une époque terminée. L'Abitibi va exiger des services égaux à ceux du centre du Québec. Notamment dans le domaine hospitalier. Un député libéral, Roger Houde, dans Abitibi-est, s'est fait élire en promettant plus de médecins.

Six, à moins que ce ne soit Huit, n'a plus à se faire parachuter. Québec Air ou Air Canada peut le laisser chaque jour à Val d'Or où il n'a qu'à prendre l'autobus pour Senneterre.



On passe la nuit à jaser, on fait des connaissances, on découvre des personnages, des situations, une histoire. Le Québec en 80 jours, c'est le portrait d'un pays à travers 80,000 rencontres...

Les enseignants et la fonction publique

Un nouveau front commun? Oui, avec des réserves

RIVIÈRE-DU-LOUP — (d'après la PC) — Le congrès des enseignants a jugé nécessaire la formation d'un nouveau front commun CSN-FTQ-CEQ pour les négociations dans les secteurs public et para-public comme moyen de favoriser l'unité syndicale. Il a ainsi répondu à l'invitation que lui avait faite la veille le président de la CSN, M. Marcel Pépin.

Les opinions sont cependant différentes au sujet de la table centrale de négociation. Pour M. Pépin, elle semble essentielle, alors que le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, ne partage pas cette opinion.

Mais les enseignants, dont le congrès a pris fin mercredi soir, trouvent encore plus importante la formation d'un front commun spécifique aux travailleurs de l'enseignement pour la défense des objectifs de ce secteur. Ils estiment que l'on doit d'abord faire l'unité syndicale entre les travailleurs de l'enseignement. Enfin, les prochaines négociations porteront principalement sur la sécurité d'emploi, l'allègement de la tâche de l'enseignant à l'élémentaire, le réaménagement de cette tâche au secondaire et la révision de certains régimes de sécurité sociale.

Négociations

Les congressistes ont aussi marqué leur ferme volonté de mener une lutte à finir contre les politiques de l'État en matière de conditions de travail des enseignants et contre la dégradation des services dans le domaine de l'éducation.

La lutte sera entreprise dès la rentrée scolaire, en septembre prochain, par la tenue d'une assemblée nationale de tous les délégués des syndicats membres de la CEQ.

Un peu plus tard à l'automne, la centrale devra, suivant le voeu du congrès, entreprendre une pré-négociation avec la partie patronale dans le but de définir les nouveaux objectifs des prochaines négociations.

Autre étape à réaliser: obtenir l'appui du plus grand nombre de gens — parents, travailleurs — aux revendications des enseignants, afin que leurs demandes soient mieux perçues par le public en général.

Cependant, les enseignants ont refusé catégoriquement que leur centrale et les syndicats membres quémandent l'appui des commissions scolaires et des cadres, même si le conseil d'administration de la CEQ aurait été favorable à une telle prise de position.

Depuis 1967, les enseignants soutiennent que leurs conditions de travail se sont détériorées. Ils notent également une nette dégradation des services dans le domaine de l'éducation, citant comme exemple le manque de personnel spécialisé et autre dans les écoles polyvalentes, ce qui empêche de donner un enseignement valable aux étudiants.

Demandes

Dans un souci de coordination avec tous les membres, les délégués ont décidé que la CEQ devra mettre sur pied des fronts communs régionaux. En ce qui a trait au contenu de leurs demandes, les travailleurs de l'enseignement ont recommandé, entre autres, à la Centrale de négocier une véritable sécurité d'emploi pour ses membres et que l'éducation permanente devienne un secteur d'emploi régulier.

Les délégués ont aussi décidé de promouvoir dans leur milieu respectif le principe de la réduction des écarts de salaire dans la fonction publique et para-publique.

Conséquents avec les décisions prises préalablement au sujet de la condition féminine, les congressistes ont résolu que dans la préparation des prochaines revendications, on tienne compte de l'éclairage des travaux effectués ou en cours de la CEREE (rôle de l'école) et des comités de la condition féminine et qu'il y ait une équipe-conseil de femmes qui participe à toute la négociation.

Le salaire du président

Les enseignants blâment leurs dirigeants

RIVIÈRE-DU-LOUP (PC) — Les délégués au congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont voté, mercredi soir, en faveur d'une résolution reprochant au conseil provincial et au comité d'action sociale de la centrale de ne pas s'être opposés à l'augmentation de salaire consentie au président, M. Yvon Charbonneau.

Le salaire du président de la CEQ, dont le traitement était demeuré inchangé depuis son élection à ce poste, en 1970, a été porté de $23,400 à $25,000, y compris les frais de représentation.

De plus, M. Charbonneau, qui vient d'être réélu à la présidence de la centrale, pourrait profiter d'une année de salaire payé au moment de son départ, à la condition qu'il ait complété son troisième mandat.

La motion de blâme s'appuyait sur le fait que les décisions des derniers congrès de la CEQ ont toujours tendu vers une société plus égalitaire et le principe de la réduction des écarts entre les travailleurs mieux rémunérés et les moins bien rémunérés.

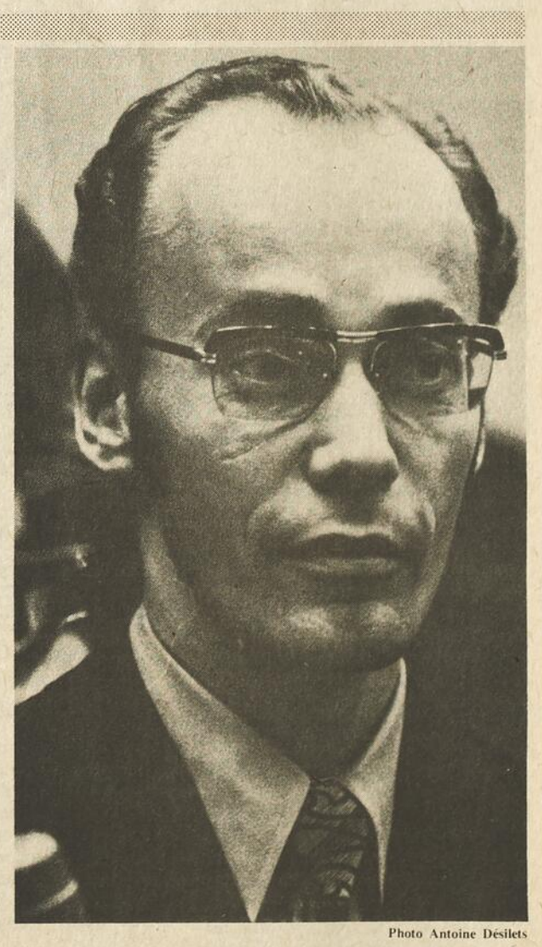


Photo Antoine Désilets

Yvon Charbonneau, président de la CEQ: on n'aurait pas dû augmenter son salaire!

HULL, GATINEAU, POINTE GATINEAU, TOURAINE.
LE JOUR
CAMELOTS DEMANDÉS
Composez 771-0511
LIVRAISON À DOMICILE
Composez 771-0511

les élections fédérales

Un sondage prévoit un gouvernement minoritaire progressiste-conservateur

TORONTO (PC) — Dans un communiqué émis hier, la Société Radio-Canada révèle que les résultats du dernier sondage d'opinion publique effectué pour le compte de la Société indiquent que les conservateurs ont enregistré des gains alors que les libéraux perdent du terrain.

''Les résultats du sondage, effectué par une firme spécialisée, révèlent que, au soir du 8 juillet, les Canadiens auront élu un gouvernement minoritaire, et qu'il existe maintenant de fortes chances pour que ce gouvernement soit progressiste-conservateur'', de souligner le communiqué.

Le communiqué précise que ce sondage, réalisé à la fin de la semaine dernière, est basé sur un échantillon de 1,200 personnes à travers tout le pays. Il montre, entre autres, que le nombre de personnes interrogées ayant exprimé l'intention de voter libéral est tombé de 38 à 34 p. cent depuis qu'a été effectué le premier sondage.

Pour leur part, les conservateurs voient leur proportion de votes passer de 21 à 23 p. cent.

Par région

En Ontario, les libéraux auraient perdu cinq points, et la tendance de l'opinion serait présentement favorable aux conservateurs.

La popularité des libéraux aurait également fléchi dans l'Ouest, ce qui pourrait se traduire par la perte de certains sièges, particulièrement en Colombie-Britannique.

L'enquête révèle également qu'il existe un grand nombre d'indécis (14 p. cent), et autant de personnes qui se refusent à répondre. Quant au Québec, il demeurerait fidèle aux libéraux. Toutefois, les créditistes sembleraient devoir garder leurs sièges, contrairement aux espoirs des libéraux.

Trudeau fait un dernier effort pour limiter les pertes en C.-B.

VICTORIA (PC) — Le premier ministre Trudeau a rencontré des poches de résistance à son offensive finale en Colombie-Britannique hier, et, provoqué par des partisans tantôt conservateurs, tantôt néo-démocrates, il a dénoncé avec force l'attitude des deux principaux partis d'opposition ''qui sont responsables de l'élection de lundi prochain''.

Le chef du gouvernement a amorcé les derniers moments de sa campagne électorale dans cette partie du pays où, selon les derniers sondages, les conservateurs réaliseraient des gains le 8 juillet et les libéraux auraient peine à conserver les quatre sièges (sur 23) qu'ils détenaient à la dissolution des Chambres.

Les chahuteurs, principalement à Victoria et à Powell River, à quelque 65 milles de Vancouver, ont harcelé et interrompu à plusieurs reprises le premier ministre pour lui poser des questions en rapport surtout avec la hausse du coût de la vie.

M. Trudeau, ne paraissant pas décontenancé, s'est lancé à chaque fois dans une violente diatribe contre le parti de M. Stanfield et celui de M. Lewis pour tâcher de démontrer que les conservateurs croient de moins en moins en leur proposition de gel des prix et des revenus, qu'ils ont d'ailleurs fortement diluée depuis quelque temps, selon M. Trudeau, et que les néo-démocrates ont préféré une élection à un budget qui, par exemple, augmentait de 25 p. cent les impôts des grandes compagnies, c'est-à-dire $850 millions. Les discours du chef libéral ont plus souvent tourné en un dialogue avec l'un ou l'autre des contestataires, à la satisfaction de la majorité des personnes venues applaudir le premier ministre.

À Kelowna

M. Trudeau est arrivé à Kelowna, mardi soir, où il a passé la nuit, et mercredi matin une foule de près de 300 personnes a bravé une forte pluie pour aller le rencontrer dans un parc, à Vernon, dans le comté d'Okanagan-Kooteney, que les libéraux ont arraché de justesse aux conservateurs, en 1972, par 158 votes, et 1,000 voix de majorité sur le NPD.

Dans cette région touristique située dans la vallée de l'Okanagan, M. Trudeau a rejeté du revers de la main



une accusation de M. Stanfield voulant que les libéraux n'aient rien fait pour combattre l'inflation. ''Ce n'est pas Pierre Trudeau qui dit qu'on ne peut rien faire contre la hausse du coût de la vie, c'est plutôt messieurs Stanfield et Lewis, en rejetant le budget de M. Turner au mois de mai, qui n'ont pas voulu laisser le gouvernement aller de l'avant avec des mesures pour contrer l'inflation'', a dit le premier ministre en citant les réductions d'impôt sur le revenu des particuliers, l'élimination des taxes fédérales sur les vêtements et les chaussures, par exemple.

Un Indien

Cette fois-ci, c'est un homme originaire de l'Inde, M. Hari Singh, qui tente de conserver le comté aux libéraux.

Plus tard, à Victoria, une ville où un peu moins du tiers des quelque 125,000 habitants sont âgés de 65 ans et plus, M. Trudeau a réussi de peine et de misère à prononcer son allocution à l'intérieur d'un hôtel où étaient massées quelque 300 personnes.

En plus des vieillards, surtout des femmes, qui manifestaient leur mécontentement, un groupe de jeunes de moins de vingt ans attendaient le chef libéral avec des pancartes hostiles, pour protester contre l'incertitude de leur sort. ''On ne sait pas où l'on va'', ''On n'a plus de place'', ''À bas le gouvernement qui tourne en rond'', pouvait-on lire.

Là encore, le premier ministre a pris la peine de répéter que l'enjeu de cette campagne n'est pas tel ou tel problème en particulier, mais bien plutôt l'élection d'une équipe capable de faire face à l'ensemble des difficultés que traverse le Canada, ''un pays qu'il n'est pas facile de gouverner; comme ce n'est pas de tout repos de le faire à Paris, à Londres, à Moscou et ailleurs dans le monde, un monde très difficile''.

À Victoria

À Victoria, M. Trudeau se trouvait au coeur d'un comté conservateur représenté par M. Donald Munro, un ancien diplomate, parfait bilingue, qui a été élu par une majorité de 7,500 voix en 1972.

Le chef libéral n'a guère été plus heureux à Powell River, une petite localité où habitent un bon nombre de francophones, où le premier ministre s'est rendu à bord d'un petit hydravion.

Quelques partisans du NPD ont tenu M. Trudeau en haleine tout le long de son discours, prononcé du haut d'une plate-forme de camion, à l'extérieur d'un centre commercial, où plus de 500 personnes s'étaient rassemblées.

Stimulé par les interruptions, M. Trudeau a continué de fustiger ses adversaires, principalement le NPD, dans un comté détenu précisément par les néo-démocrates, celui de Coast-Chilcodin, un vaste comté minier et forestier dont l'étendue équivaut à celles du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Édouard réunies.

Caouette finit la campagne dans sa forteresse créditiste d'Abitibi

ROUYN (PC) — M. Réal Caouette a choisi de concentrer ses efforts, en cette phase ultime de la campagne électorale, dans la région du Nord-Ouest québécois, étant arrivé à Rouyn mercredi soir, au moment où le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, quittait les lieux après être venu prêter main-forte au candidat libéral du comté de Témiscamingue.

Le leader créditiste tiendra cinq assemblées publiques afin de défendre l'emprise de son parti sur les trois comtés du Nord-Ouest.

Dans Témiscamingue, comté que M. Caouette représente aux Communes depuis la percée créditiste de 1962, ses partisans n'entretiennent aucun doute sur sa réélection, quoique son opposant libéral, M. Jacquelin Bergeron, jeune principal d'école de 29 ans, mène une campagne acharnée et ait reçu l'appui, outre du ministre Lalonde, du Solliciteur général, M. Warren Allamand, et du ministre des Postes, M. André Ouellet, qui fait office de ''parrain du comté''.

C'est autour de sa disponibilité envers la population, sans distinction d'allégeance politique, et de son influence au Parlement en tant que chef de parti, que M. Caouette tente de se mériter à nouveau la confiance des électeurs cette année.

''Quand vous parlez de Rouyn-Noranda, partout au Canada, de Halifax à Vancouver, on répond: Réal



Caouette'', peut-on lire notamment dans la publicité électorale créditiste, qui souligne en outre que ''ce personnage haut en couleur a mis notre région sur la carte du Canada''.

L'éditorial hebdomadaire régional, La Frontière, qui ne cause guère de surprise en demandant à la population d'accorder son appui à M. Réal Caouette le 8 juillet, fait appel par ailleurs à la ''gratitude'' dont aurait besoin le député de Témiscamingue de la part de ''ceux qu'il a bien servis, au soir de sa vie politique''.

Quant à l'aspirant au siège du Témiscamingue, qui se fait fort d'avoir obtenu le soutien du maire de Rouyn, il a choisi d'utiliser l'un des moyens de prédilection du chef créditiste, soit une tribune radiophonique quotidienne de 15 minutes, dont le temps est défrayé par l'organisation libérale.

Un tracteur des airs, sans doute, mais avec une âme



Gil Courtemanche

Le branlant Convair dans lequel voyage le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis s'est posé la semaine dernière à Dauphin au Manitoba pour refaire le plein. Rien d'important, ni de particulier à première vue dans ce fait divers, sinon que nous devions nous rendre de Thunder Bay à Saskatoon sans escale et que le petit aéroport local fut choisi après qu'on eut songé à ceux de Winnipeg et de Yorkton.

Rien de sensationnel sinon que M. Lewis et son entourage ont été esclaves des vents contraires qui peuvent les forcer à s'arrêter comme cela et à perdre du temps précieux parce qu'ils ne sont pas comme MM. Trudeau et Stanfield équipés du gros DC-9.

Il y avait quelque chose de ridicule et d'émouvant à la fois dans cette escale sur une piste d'un autre âge où le plein est fait par un vieillard aidé de son petit-fils de 12 ans. Ridicule, parce que voilà un chef de parti qui, à moins de deux semaines du scrutin perd du temps précieux et doit annuler des rencontres prévues depuis longtemps à Saskatoon. Quelque chose d'émouvant aussi dans cette petite équipe pleine de bonne volonté, mais sans moyens qui plutôt que de pester contre les difficultés techniques accepte avec bonheur cette occasion imprévue de s'étendre dans le gazon et de faire de la gymnastique sous les ordres bienveillants de Sophie Lewis.

On ne donne jamais de temps précis d'arrivée dans l'avion de M. Lewis lorsque le voyage est assez long, on prévoit jusqu'à trente minutes de jeu par rapport à l'heure prévue pour tenir compte des vents défavorables et des caprices de notre tracteur des airs, baptisé Daisy Air. On ne va pas porter les bagages dans les chambres des journalistes comme on le fait avec les conservateurs et les libéraux, il arrive même souvent qu'on les oublie dans l'avion. On ne nous donne pas de statistiques sur les comtés que nous visitons, la petite équipe de trois conseillers qui accompagne M. Lewis ne peut suffire à la tâche. Personne non plus n'est chargé à plein temps de voir à tous les besoins alcooliques des journalistes, c'est le journaliste Jean Garon du Soleil qui souvent fait le service jusqu'à ce que les minces provisions soient épuisées. Pas d'orchestre non plus comme avec les conservateurs pour nous changer les idées, mais il y a l'harmonica du chroniqueur Charles Lynch et les chansons qu'entonne Sophie Lewis, l'épouse de David.

Chez les conservateurs et les libéraux, malgré toute la gentillesse apparente, on sent l'effort, la technique, le sourire forcé, les fausses courbettes, l'amitié trafiquée; avec les néo-démocrates, et avec les Lewis en particulier, c'est tout le contraire. On entre dans cet avion un peu comme un fils que l'on n'aurait pas vu depuis longtemps; nous ne sommes pas comme en famille, nous sommes en famille, une famille temporaire mais attachante qui réussit à faire oublier toutes les affres d'une tournée épuisante.

Tout cela n'a rien à voir avec le programme ou avec la position de M. Lewis sur la question linguistique au Québec, mais tout cela n'en est pas moins significatif. Cette attitude, cette propension à l'amitié et à l'affection, elles symbolisent en quelque sorte la pensée politique, la philosophie du leader néo-démocrate. Il n'y a pas de fossé entre Lewis et les gens: ceux qui le rencontrent le sentent instinctivement et se surprennent à l'appeler David, spontanément. Cette qualité des rapports, cette qualité des relations avec le monde ordinaire témoigne plus que bien des discours de la sincérité profonde de l'homme. Il y a quelque chose de fascinant et d'émouvant dans cet homme qui a réussi à allier les principales qualités du penseur, du missionnaire et de l'homme politique professionnel, quelque chose de profondément humain aussi dans ce vendeur de commerce de la social-démocratie, sur les routes depuis plus de 35 ans, qui est parvenu à conserver, malgré les défaites et les déceptions, sa capacité d'indignation devant l'injustice, en même temps qu'une conviction profonde qu'elle disparaîtra.

Après avoir ''couvert'' M. Lewis, on oublie rapidement les petites attentions dont on est l'objet de la part des magnifiques machines à faire voter que sont les organisations libérales et conservatrices. La fréquentation des honnêtes hommes est un privilège trop rare en politique et trop précieux pour ne pas vouloir en profiter pleinement. C'est peut-être d'ailleurs ce qui explique les curieuses relations qui existent dans l'avion entre les journalistes et M. Lewis. Qu'ils soient conservateurs, libéraux ou péquistes, tous souhaitent que les choses aillent bien; pas un ou presque, ne peuvent cacher leur déception lorsque les faiblesses de l'organisation font que M. Lewis parle devant des salles vides ou qu'il est immobilisé sans raison dans quelque patelin.

Tous, aussi, haussent les épaules de dépit et se réfugient dans un cynisme destructeur lorsqu'ils lisent par exemple les résultats du sondage publié par Gallup la semaine dernière et qui révèle que les Canadiens jugent que M. Trudeau est le plus sincère des chefs, suivi de loin par M. Stanfield et de très loin par David Lewis.

Trudeau doit demander l'extradition des felquistes — *Marcel Masse*

MONTRÉAL (PC) — Selon M. Marcel Masse, le premier ministre Trudeau devrait demander l'extradition des ravisseurs de M. James Cross.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi, le candidat du Parti conservateur dans Labelle a émis des doutes quant aux raisons qui poussent le gouvernement canadien à laisser en liberté les felquistes qui ont quitté Cuba pour Paris.

M. Masse a émis l'opinion que le gouvernement fédéral se fait de faux scrupules lorsqu'il prétend vouloir respecter la parole donnée. Car, de dire M. Masse, ce sont les felquistes qui ont les premiers violé leur entente avec le gouvernement canadien en quittant Cuba pour se réfugier dans un autre pays.

Selon M. Masse, M. Trudeau se fait le complice de criminels qui cherchent à se soustraire à la justice. Pour ce qui est des conservateurs, ils ne veulent que faire respecter la justice.

Le thème du bilinguisme a moins d'importance dans la région d'Ottawa qu'en 1972

par Alain Duhamel
collaboration spéciale

OTTAWA — Au lendemain du 30 octobre 1972, on pouvait penser que les fonctionnaires fédéraux d'Ottawa avaient réglé leurs comptes avec le gouvernement Trudeau.

Dans toutes les circonscriptions, les majorités libérales chutaient. Les circonscriptions d'Ottawa-Ouest et de Grenville-Carleton passaient aux conservateurs; dans les trois autres, l'opposition conservatrice réduisait considérablement l'avance des députés libéraux.

La campagne avait été menée en grande partie sur le thème du bilinguisme, cauchemar de tous les fonctionnaires anglophones dont la résistance, passive et tenace, s'était transformée en vive réaction.

En 1974, dès le début de la campagne, Walter Baker, député conservateur de Grenville-Carleton, lançait l'offensive de son parti en dénonçant le Conseil du trésor et son administration du programme des langues officielles. On en parlerait donc encore.

Têtu, le premier ministre Trudeau faisait adopter en juin 1973 une nouvelle résolution dans le but de rassurer les éléments les plus inquiets de la fonction publique sans compromettre ses objectifs. Mais l'inquiétude persiste toujours car le Conseil du trésor voudrait réaliser cette politique dans les délais prévus, d'ici 1978.

Tous les partis politiques ont appuyé le gouvernement Trudeau à la Chambre des communes lors du débat sur les langues officielles. Les candidats devraient donc s'affronter sur un autre terrain. Sur la place publique, on parle beaucoup du coût de la vie et des rapports entre les fonctionnaires et leur employeur. Ailleurs, on ne peut éviter le bilinguisme...

Les candidats libéraux préféreraient ne pas trop en parler. Les conservateurs réitèrent leur appui au principe mais s'opposent au programme tel que conçu par le Conseil du trésor. Les néo-démocrates s'en tiennent surtout au coût de la vie et aux relations de travail. Le bilinguisme, c'est un thème murmuré...

Les candidats libéraux ne luttent pas complètement démunis dans cette campagne. Depuis les dernières élections, le gouvernement a entrepris la réforme de la Loi des relations de travail dans la Fonction publique, longtemps réclamée par les syndicats de fonctionnaires. Les trois tomes du rapport Finkelman, publiés quelques semaines avant la défaite du gouvernement, ne modifient guère le régime particulier des fonctionnaires, mais les syndicats semblent s'en contenter.

De plus, le Conseil du trésor a offert à tous les fonctionnaires un relèvement des échelles de traitements de $500 par année. Il s'agit d'une avance sur les prochaines augmentations de traitements qui sera comptée lorsque viendra le temps de négocier le renouvellement des conventions collectives.

Une fois de plus, les principaux syndicats de fonctionnaires ont choisi la discrétion dans cette campagne. L'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et l'Institut professionnel du service public du Canada ont fait parvenir aux chefs de partis une lettre dans laquelle ils exposent leurs préoccupations.

Officiellement, ils n'appuient aucun parti politique. Indirectement, cependant, l'AFPC, par son affiliation au Congrès du travail du Canada, soutient le Nouveau parti démocratique. Mais l'AFPC ne l'affirme pas trop bruyamment, de crainte d'être en mauvaise position si le NPD ne devait pas former le prochain gouvernement.

Dans deux circonscriptions, on ne prévoit pas de changement: Ottawa-Vanier, détenue par le libéral Jean-Robert Gauthier et Grenville-Carleton, détenue par le conservateur Walter Baker.

La circonscription d'Ottawa-Ouest a changé de mains à chaque élection depuis 1963. Les deux adversaires de 1972, le conservateur Peter Reilly, député, et le libéral Lloyd Francis mènent une lutte sur tous les terrains, y compris celui de la vie privée.

Dans Ottawa-Centre, la lutte se fait à trois... les trois mêmes adversaires que la dernière fois. Le candidat néo-démocrate, Irving Greeberg, est un millionnaire repentant qui a fait fortune dans la construction domiciliaire. Or le coût de la vie à Ottawa, c'est d'abord le logement... Hugh Segal, candidat conservateur, a déjà, à sa première tentative, réduit à 1,000 voix la majorité du libéral Hugh Poulin. Tous les espoirs lui sont permis puisque sa campagne a commencé en novembre 1972.

Dans Ottawa-Carleton, circonscription détenue par le ministre des Finances, l'opposition conservatrice déploie beaucoup d'efforts pour au moins retenir John Turner chez lui. En 1972, les conservateurs, avec un colonel retraité dont les positions d'extrême droite embêtaient parfois la direction supérieure du parti, ont coupé de moitié la majorité du libéral. Cette fois, les conservateurs misent sur un lobbyist, M. Bill Neville, ancien secrétaire de Mme Judy LaMarsh et organisateur de la campagne du critique financier d l'Opposition, M. James Gillies. Au début de la campagne, il a affirmé qu'il dépenserait $50,000 pour abattre Turner.

JEAN LACASSE ANTIQUAIRE

1031, Laurier Ouest
Outremont - 274-3056

ON NE S'EST PAS ARRÊTÉ AU GRAIN

nous l'avons décaféiné mais il est resté...
GRAIN
"noir et brun"



GÉRARD VAN HOUTTE INC.
1042 OUEST RUE LAURIER, MONTRÉAL
TÉL.: 274-5601

les placements

toronto

On attend Montréal

TORONTO (PC) — Le virement jeudi à la Bourse de Toronto a été le plus faible depuis le 3 janvier 1972 et les prix ont monté sur ce marché pour la première fois depuis plus d'une semaine. Le virement se situe à 962,000 actions d'une valeur totale de $8.35 millions, contre 1.52 million d'actions. Les observateurs attribuent ce faible virement au fait que Wall Street était fermé, vu que c'était la fête de l'indépendance aux États-Unis.

L'indice industriel atteint 180.64, les pétroles de l'Oues. atteignent 176.59, tandis que les auriferes reculent de 7.31 et tombent à 402.42.

Dix des parties constituantes de l'indice industriel progressent et trois régressent. Les mines industrielles, les banques et les boissons alcooliques y sont au nombre des gagnants et les grands magasins ainsi que les aciéries parmi les perdants.

En tout 155 gains, 186 pertes et 232 valeurs inchangées.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	3900	340	335	335	— 15
Abitibi	920	$10¾	10⅜	10⅜	— 1/8
Acme Gas	3000	10	10	10	
Acres A pr	100	39	39	39	
Advocate	300	120	120	120	+ .5
A.G.F.M	200	180	180	180	
Agnico E	3600	56½	6	6½	+ 1/8
Ahed M	500	65	65	65	
Alt East G	100	465	465	465	+ 10
Alta Gas A	1740	$12⅝	12½	12½	— 1/8
Alta G E p	560	23	23	23	— ¼
Alcan	1170	$28½	28⅛	28⅛	— 1/8
Algo Cent	200	$11¼	11¼	11¼	
Algma	10563	$27½	26	26	—1⅜
All-Can B	200	270	270	270	—15
Alliance B	26	7¼	7¼	7¼	
Alminex	2000	5⅝	5⅛	5⅛	— ⅛
Alpa Ind	100	$7	7	7	— 5
Andres W	z115	$11¾	11½	11½	
Ang CT 4½	z10	22	22	22	
Ang CT pr	290	$29¾	29¾	29¾	
Ang U Dev	2000	98	98	98	
Aquitaine	550	$24	23⅞	24	+ ¼
Argus	125	20	20	20	
Argus C pr	200	$11	10¾	10¾	— ⅜
Asamera	1200	$7⅜	7¼	7¼	+ 1/8
Ashland C	z25	$7¼	7¼	7¼	
Asoc Porc	1000	112	112	112	
Atco A	100	$13¼	13¼	13¼	
Ato Hard A	200	$12¼	12¼	12¼	⅜
Banister C	2000	$6⅛	6	6	⅛
Bankeno	200	285	285	285	— 5
Bk Mtl	13340	$15⅜	15	15¼	
Bank N S	1380	$32½	32	32¼	+ ½
Bary Expl	1000	45	45	45	+ 3
Beavr Eng	200	310	310	310	—15
Bell Canad	4124	$40½	40¼	40⅜	⅛
Bell A pr	1090	$40¾	40½	40½	— ⅜
Bell C pr	1100	$27½	27¼	27¼	— ½
Biltmore I	500	200	200	200	—30
Biltmo A p	400	245	245	245	
Bi Hawk	500	41	41	41	
Bikwod A	200	375	375	375	—10
Block Bros	600	305	295	305	+ 10
Bovis Corp	200	285	285	285	+ 5
Bow Valy	140	150	150	150	
BP Can	766	$18	18	18	+ ¼
Bralor Res	520	$13¼	13	13	— ½
Bramalea	400	140	140	140	—10
Brascan A	3993	450	440	450	+10
Brenda M	300	44	44	44	
Brdg Tank	z50	$14	13⅞	13⅞	
Brinco	860	445	445	445	
BC Forest	1600	$6⅜	6½	6½	
BC Sugar A	300	$14½	14⅛	14⅛	— ⅜
BCPh 4¾ p	z25	$19¼	19¼	19¾	+ ½
BCPh 4,84	z40	50	50	50	
BCPh 5¾ p	z20	$12½	12½	12½	
Brcul R	3500	$59	59	59	
Brunswk	5200	44	43	44	+ 1
Bulora Cor	5550	405	400	400	— 5
		125	111	115	—15
Cad Frvw	5046	$13	12¾	13	— ⅜
Cal Pow	325	$23⅜	22⅜	22⅜	
Cam Mine	z250	13	13	13	
Camflo	3150	$12⅞	12⅜	12⅜	— 1/4
Cam Chib	400	55	485	485	— 5
Camp RL	300	$30¾	30¾	30¾	— 1/4
Campau A	200	$7¼	7⅛	7¼	+ 1/8
Can Cem L	6000	$11	11	11	
C Cem L p	808	$15⅛	15	15	—1¼
C Geother	1000	84	82	84	— 5
Can Malt A	100	$27	27	27	— ¼
Nor West	1800	485	480	485	+10
Can Perm	500	$16½	16	16½	+ 1/2
CS Pete	2300	315	305	305	— 5
C Tung	100	360	360	360	
Cdn Arrow	4000	33½	32	32	—1½
C Cabless	100	$13¼	13¼	13¼	
Cdn Cel	2900	485	480	485	+ 5
C Curtis	1500	41	40	41	+ 1
C Ex Gas	800	270	255	270	+15
C Found pr	z11	$9⅜	9⅜	9⅜	
CG Invest	z10	$17½	17½	17½	
C Homestd	600	370	360	365	— 5
C Ind Gas	1300	$6½	6¼	6½	+ ¼
CIL	300	$19⅞	19⅞	19⅞	+ 1/8
C Manoir	1000	365	365	365	
C Memorial	1475	140	140	140	— 5
CP Inve	453	$13⅞	13⅞	13⅞	
CP Inve pr	259	$27½	27½	27½	— ⅜
CP Inve w	7175	123	120	120	— 3
CP Ltd	5315	$12⅞	12⅜	12⅞	+ 1/8
CPL A p	100	$9	9	9	+ ¼
C Util $1.25	120	$17	17	17	+ ½
C Util w	400	200	200	200	
Canron	350	$21¾	21½	21½	— ⅜
Cara	200	$5⅜	5¼	5¼	— ¼
Carl OK	4350	235	230	230	
Carl OK A p	250	$17	17	17	
Carrier JD	300	205	200	200	+ 5
Cassiar	710	$5⅜	5⅛	5⅜	+ 1/8
Celannese	500	$5½	5½	5½	
Celan 175 p	z75	$18¼	18¼	18¼	
Ctl Fund A	250	$10	10	10	
Cent Pat	500	90	90	90	
Harris J S	200	335	335	335	+ 5
HWood A	200	235	230	230	—20
Hawker S	200	55⅜	5⅜	5⅜	
Hawker pr	220	$59¼	59¼	59¼	
Hayes D A	700	$5½	5½	5½	
Hedway C	100	385	385	385	
Highmont	500	90	90	90	
Hollinger	1690	$30	30	30	— 1/8
Home A	z20	$33¾	33¼	33¾	
Houston O	2300	145	145	145	
Hud Bay A	3346	$18¼	17¾	18	— ½
H Bay Co	170	$15⅛	15⅛	15⅛	
HB Oil Gas	z84	$27⅝	27⅝	27⅝	
Huron Eri	250	$21⅞	21¾	21¾	
Husky Oil	1150	15½	15½	15½	+ 1/8
Husky E w	200	56	6	6	
Hydra Ex	2100	60	56	56	— 8
Hy's Ltd	100	320	320	320	— 5
IAC	z100	$16	15⅞	16	
IAC wt	920	365	360	360	
Imasco A	1201	$26¼	26	26¼	+ ¼
Imasco Gen w	3000	8	7½	8	
Imp Life	z20	$80½	80½	80½	
Inland Gas	200	$9	9	9	
Intrmetco	1000	450	450	450	+ 10
IBM	262	$205	201	201	
Int Mogul	677	57	6⅝	7	+ ¼
Inco	10960	$26¼	26	26	— ¼
Int Obaska	5000	27	25½	25½	— ½
Interpool	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ 1/8
Int Div	100	235	235	235	
Intpr Pipe	1640	$14	13¾	13⅞	— ⅛
Int Pipe w	200	280	280	280	+ 10
Ipsco	411	$14⅞	14⅜	14⅞	— 1/8
Inv Grp A	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	— 1/8
Irwin T A	600	250	245	250	
Iso	1000	135	133	133	— 2
IU Intl	4305	$11½	11⅛	11⅜	— ⅛
Jannock	1200	56	6	6	
Jannock B	200	$12	12	12	
Jonsmith	3000	6½	6½	6½	
Jorex Ltd	1500	38	38	38	— 5
Joutel	7000	45	45	45	— ½
Kaiser bre	1325	400	385	390	— 10
Kaiser w	700	172	172	172	— 3
Kam Kotia	1000	71	71	71	— 5
Kaps Tran	800	209	208	209	+ 5
Keeprite B	400	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Kerr Add	600	$11¼	11¼	11¼	— 1/4
Koffler	2270	$5⅛	5⅛	5⅛	
Koffler w	400	110	110	110	
Labatt A	220	$22⅞	22⅞	22⅞	
Lab Min	410	229	28½	29	
Lacanex w	1000	12	12	12	
LOnt Cem	205	305	305	305	+ 10
Laura Sec	1942	$7¼	7⅛	7⅛	— 1/8
Laurasia	2500	63	63	63	— 2
Leigh Inst	1400	235	230	235	+ 1
Levy A pr	100	$5½	5½	5½	
Liberian	z25	$11½	11½	11½	
Living pr	z75	$38	38	38	
Lob Co A	200	$6½	6⅛	6⅛	— ¼
Lob Co B	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
Lob Co pr	z25	$24¾	24¾	24¾	
Lob Ltd Bp	470	$16	16	16	— ¼
Lochiel	1200	150	150	150	+ 5
Loeb M	300	330	330	330	— 10
Lost River	500	300	300	300	
	M	to	O		
Mclan H A	100	7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅜
MB Ltd	2100	$25¼	25	25⅛	+ 1/4
Madsen	5200	145	138	145	+ 4
Magnason	100	185	185	185	— 5
Majst Wil	900	440	440	440	— 5
Malartic	900	115	115	115	
Man Bar	4000	86	83	83	— 2
M Lf Gard	240	$26	26	26	
Martim A p	100	$8	8	8	
Martin	1500	25	25	25	— 2
Mass Fer	2325	$15⅞	15¾	15⅞	
Matchan	2000	12	12	12	+ 1/4
Mc Intyre	341	$29	28¼	28¼	— 1/2
McLaghln	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Melchers	100	360	360	360	—20
Mentor	2800	157	145	145	—20
Mercantil	359	$15¾	15½	15½	
Merland E	1000	160	160	160	— 5
Met Trust	z10	$20	20	20	
MICC	z10	$10⅞	10⅞	10⅞	
MICC r	2960	16	15	16	+ 1
Microsyst	858	475	465	470	
Moffat A	500	$7	7	7	
Molson A	342	$20½	20½	20½	
Mon Inv	800	$7½	7½	7½	
Mtl Trust	150	$12	12	12	+ ¼
Multi-Mi	2000	49½	49½	49½	+ 2½
Multi Acc	900	425	420	425	+ 60
NaChrs I	545	$6¼	6⅛	6⅛	
Nat Sea A	475	$10⅛	9⅜	10	+ ½
NBU Mine	200	310	310	310	+ 10
Neonex	2250	185	175	175	—10
New Ath	750	22	22	22	— 1
NB Tel	200	$12⅜	12½	12½	
New Cal	1000	22	22	22	— ½
N Dimens	z100	12	12	12	
N Goldvue	1000	10	10	10	
N Kelore	6000	30	30	30	
N Provid D	9050	30	30	30	

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	180.64	402.42	76.00	176.59
La veille	180.48	409.73	75.90	174.27
Sem. dern	185.16	411.25	78.79	178.30
Mois dern.	193.99	448.73	84.05	193.78
L'an dern.	206.44	306.37	99.92	211.43
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	179.93	384.14	75.74	172.84

Charter Oil	1300	400	400	400	
Chemaloy	1500	242	238	240	— 2
Chieftan D	1675	$6⅛	6	6⅛	+ 1/8
Chrysler	160	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Coch Will	1400	130	125	125	— 5
Coin Lake	4000	20	19	19	— 2
Coldstm	1200	205	205	205	
Coles Book	2600	$6¼	6¼	6¼	— 1/8
Comb Met	1500	9½	9½	9½	
Cominco	1215	$26⅛	25⅝	26⅛	+ 1/8
C Holiday 1	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Computel	200	415	410	410	—20
Comtech	700	325	325	325	
Coniagas	4000	151	150	150	—15
Conn Chm	300	445	445	445	— 5
Con Bath	450	$25¾	25¾	25¾	
Con Bath p	800	$16½	16¼	16¼	— ¼
C Bath 68 w	200	$11½	11½	11½	
Con Bldg	1000	250	250	250	
Con Fardy	2100	74	70	70	— 2
C Durham	3000	83	79	79	— 1
C Morisn	500	155	155	155	— 5
Cons Prof	1000	69	69	69	
C Rambler	1900	260	260	260	
C Rexspar	1500	18	18	18	
Con Distrb	850	$6⅛	6⅛	6⅛	
Con Gas B	150	$63⅜	63⅜	63⅜	+ 1/8
Conwest	100	370	370	370	
Copcor	500	30	30	30	— 1
Cop Fields	200	112	112	112	+ 2
Corby vt	230	$19	18⅝	18⅝	
Cornat Ind	5800	480	475	475	— 5
Coseka R	1500	136	135	135	
Crain R L	100	$10	10	10	+ 1/8
Crestbrk	350	$5⅜	5½	5⅜	+ 1/8
Cstland	3333	20	20	20	+ 2
Crush Intl	400	$7⅛	7	7	— 1/8
Cuvier M	2500	135	132	134	+ 4
	D	to	G		
D Aragon	6000	15½	15	15	— 1
Debhld B p	110	$66	66	66	
D Eldona	1000	38	38	38	+ 2
Denison	565	$39¾	39¾	39¾	+ ¼
Dicknsn	5625	$7⅜	6¾	7	— ½
Distl Seag	3250	$35⅜	35⅜	35⅜	+ 1/8
Doman I	850	$5½	5½	5½	
Dome	140	$43¾	43¾	43¾	— ½
Dome Pete	825	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅜
D Bridge	200	$44	44	44	
Dofasco p	150	$58	58	58	— 1
Dom Store	1575	$15	14⅞	15	+ ¼
D Textile	2375	$10	9¾	9⅞	— 1/8
Domtar	825	$24⅞	24⅞	24⅞	
Domtar pr	200	$14	14	14	+ ½
DRG Ltd A	400	$7⅛	7⅛	7⅛	
Dynasty	600	$7¼	7	7	
Estn Can S	100	$12¼	12¼	12¼	— ¼
East Mal	4500	455	450	455	—10
East Sull	300	245	240	240	
Electro A	300	$6½	6½	6½	+ 1/8
Elect Asoc	200	250	250	250	
Elks Stors	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Falcon C	2505	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Falcon	413	$40	40	40	+ ½
Fed Ind Ltd	100	$6	6	6	
Fields S	250	$14⅜	14⅜	14⅜	
Foodcrp L	100	130	130	130	
Foodex S	200	400	400	400	
Fort Relnc	7000	16	14	16	+ 1
F Seasons	100	$5	5	5	
F Sea A pr	500	$7⅛	7	7⅛	— ⅜
F Season w	800	220	220	220	
Francana	900	$12⅜	12¼	12¼	— ¼
GH Steel	200	$7⅜	7⅜	7⅜	+ 1/8
Galt Mi Irn	200	$5	5	5	
Gaz Metr	100	$5	5	5	
GMC	226	$47⅝	46⅞	46⅞	
Genstar L	2300	$17½	17⅜	17⅜	— 1/8
Gnstar L w	1400	$5	490	5	— ⅜
Gnt Masct	3700	94	93	94	+ 2
Gibraltar	750	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅜
Glendale	100	350	350	350	
Goldund M	5500	55	50	51	— 8
Goodyear	225	$13¾	13¾	13¾	
Gozlan	300	57	7	7	
Granduc	225	210	210	210	
Granisle	225	$7¾	7¾	7¾	
Gt Oil Sds	500	$7½	7½	7½	
Gt W Life	100	$59	59	59	— ½
Gt West S	400	450	450	450	
Greb I B	500	$14¾	14¾	14¾	
Grnyd	11400	$15½	15¼	15½	— ½
Guar Trst	700	$6⅞	6½	6⅝	— 1/8
Gulf Can	452	$25⅜	25½	25⅜	+ 1/8
	H	to	L		
Halifax D	700	225	225	225	
Hand Chm	250	375	375	375	
Hnd C A pr	100	440	440	440	+30
Hardee	1000	98	98	98	
N Senator	6500	20	20	20	
Nick Rim	1000	8	8	8	— 1/2
Noble M	500	46	46	46	
Noranda A	1727	$37	36¾	36¾	— ¼
Norbaska	1000	19	19	19	+1½
Nordair L	300	345	330	330	—30
Norlex	1000	20	20	20	
NC Oils	300	350	350	350	—10
Nor Ctl G	692	$10⅜	10¼	10⅜	+ 1/8
Nor Ctl B p	300	$20	20	20	— ¼
Nor Ctl 6sp	350	$27½	27½	27½	
Nor Ct 150 p	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ 1/8
Nor Ctl w	625	225	220	225	
Nor Elect	800	$22⅞	22⅞	22⅞	— 1/8
Northgat	3800	$5¼	5	5	— 1/8
NRD Min	3000	40	40	40	— 1/2
Numac	510	$10½	10¼	10½	+ 1/8
Oakwood P	3500	121	115	115	— 5
Obrien	1000	63	62	62	— 1
Ocelot Ind	300	425	425	425	
Orchan	400	390	390	390	— 5
Orlando R	z20	$10¾	10¼	10¾	
OSF Ind	100	$5½	5½	5½	
Oshawa A	200	$6	6	6	
	P	to	S		
Pac Pete	866	$18⅜	18¼	18⅜	— 1/8
Pac WA A p	235	$30¼	30¼	30¼	
Page Pet	100	160	160	160	— 1
Pamour	12150	$11⅜	10¾	10⅞	— ⅛
PanCdn P	1114	$9½	9¼	9½	+ ½
Pan Centr	100	140	140	140	
Pan Ocean	2375	$9⅜	9¼	9¼	
Patino N V	2050	$20	20	20	+ 1/8
Paulin	400	385	385	385	
Pe Ben O	250	$5⅞	5⅞	5⅞	
Pemb D p	6600	$25	25	25	+ ¾
Pennant	600	127	125	125	— 2
P Dept S	1800	$5⅜	5¼	5¼	— 1/8
Petrofina	z25	$20¼	20¼	20¼	
Petrol	14500	145	144	144	— 1
Peyto Oils	800	495	480	480	— 5
Pick Crow	500	64	64	64	— 4
Pine Point	505	$30	29⅞	30	+ 1/8
Pinnacle P	1000	28	28	28	
Pitt Eng C	200	$10⅜	10⅜	10⅜	— 1/8
Place G	1600	35	35	35	
Placer	700	$18	18	18	— ¼
Pominex	z200	48	48	48	
Pow Corp	3600	$11	10⅞	11	+ 1/8
Pow Crp pr	120	$25⅛	25⅛	25⅛	+ 1/8
Precamb	5900	135	130	135	— 5
Preston	1400	$12¼	12	12¼	+ ¼
Price Co	z30	$13	13	13	
Prov B Can	150	$14¼	14¼	14¼	
Pure Silv	200	180	180	180	
Q Brdcast	100	385	385	385	+10
Qasar Pet	300	325	325	325	
Q Mattgmi	4500	47	45	45	— 3
Que Sturg	9800	$5¾	5	5½	— 1/2
Ranger	2120	$21⅜	20¾	21⅜	+ ⅜
Rnk Org A	1100	415	400	415	+10
Realty B w	2150	70	70	70	
Redpath I	250	$21¾	21¾	21¾	— 1/2
Redstone	1000	12	12	12	+ 1
Reed Oslr A	600	$7⅞	7⅞	7⅞	+ 1/8
Reeves	3000	45	45	45	—10
Rembrant	200	$7⅛	6⅞	6⅞	— ¼
Res Servic	240	190	190	190	
Revelstk	400	$8⅞	8½	8½	— ⅜
Revnu Prp	2400	125	120	125	+ 9
Rio Algom	229	$24¾	24¾	24¾	
Rio 580 pr	110	$70	70	70	
Ronald Fd	100	$18⅜	18⅜	18⅜	— 1/8
Rothm 2p	1400	$14	14	14	— ¼
Royal Bnk	6772	$29¾	29½	29⅜	+ 1/8
Royal Tr A	565	$21½	21½	21½	
Ryl T M	150	$11⅛	11⅛	11⅛	+ 1/8
Russel A	500	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅜
StL Cem A	1000	$18	18	18	— ⅜
StL Corp p	100	$64	64	64	— 1
Sandwell	100	$5¾	5¾	5¾	
Sayvette	100	200	200	200	
Schneid	z75	59	8⅛	8⅛	
Scot Lasal	200	125	125	125	
Scurry Rn	100	$20⅜	20⅜	20⅜	
Seaway M	1000	400	400	400	
Shaw L E A	120	$6½	6½	6½	— 1/2
Shaw Pipe	1000	$6⅛	6	6⅛	+ ⅜
Shell Can	2435	$13	12⅞	13	+ 1/8
Sherr	29235	$8⅜	7⅞	8⅜	+ ⅜
Siebens	800	$11½	11½	11½	— 1
Sifton Pro	300	$7⅜	7⅜	7⅜	—1⅛
Sigma	100	$30	30	30	
Silmq	24000	34	31	33	+ 1
Simpsons	4130	$7⅞	7⅜	7¾	
Simpson S	6650	$11	10⅞	11	+ 1/8
Sklar M	100	450	450	450	+10
Skyline H	100	365	365	365	— 5
Slater Stl	395	$10¼	10	10¼	— 1/8
Sogepet	3000	$6¼	260	260	
Southm A	z50	$26⅜	26⅜	26⅜	
Spooner	2500	28	27	28	+ 1
Steico A	3385	$30⅛	30	30	
Steep R	925	148	145	145	
Sullivan	1100	255	251	255	+ 4
Sundale O	1200	$6⅛	6	6⅛	+ 1/8
Teledyne	100	445	445	445	+15
Texaco	z50	$35	35	35	
Texmont	2500	19	17½	19	+ 1
Texore	1000	19	19	19	— 1
Thd CGIp	z50	$26⅛	26⅛	26⅛	
Thom N A	425	$11⅛	11⅛	11⅛	+ 1/8
Thom N pr	150	$42⅛	42⅛	42⅛	
Tombill	z300	76	76	76	
Tormex M	1000	175	165	165	—15
Tor Dm Bk	3665	$34¼	34	34⅛	+ 1/8
Tor Star B	325	$12	12	12	
Total Pet	4690	$7⅜	7¼	7⅜	
Total P A p	z50	$15	15	15	
Traders A	950	$9¾	9¾	9¾	
Trader A p	z10	$18	18	18	
TrCan PL	5886	$9⅞	9½	9¾	
TrCan A pr	z220	$52	52	52	
TrCan B pr	1275	$32	31¾	31¾	— ¼
TrCan C pr	3749	$35	34¾	34¾	
Tr Can Res	8800	80	77	80	+ 5
Trans Mt	193	$12⅞	12⅞	12⅞	+ 1/8
Traviway	600	$6	6	6	
Trimac	300	$5¼	5	5	— 3/8
Turbo R	1000	80	80	80	
Ultramar	1000	410	410	410	—10
Unican S	100	235	235	235	—15
Unicorp P	100	170	170	170	—10
Un Gas	400	$7¾	7⅜	7¾	+ 1/8
UGas A pr	200	$31¼	31¼	31¼	— ¾
U Mining	500	34	34	34	
U Asbesto	500	220	220	220	+ 5
U Canso	4400	$15⅜	15⅛	15⅜	+ 1/8
U Corp A	z25	$18	18	18	
Un Fn Mgt	1400	175	165	175	+15
U Keno	1000	$9¾	9¾	9¾	— 1/8
U Siscoe	3200	$5	495	5	
Un Tire	100	260	260	260	— 5
Un Trust	z50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Univr Gas	1000	200	200	200	
Upp Can	100	220	220	220	
Van Ness	1600	270	270	270	— 5
Vencap	800	170	160	160	—10
Versatile	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ 1/8
Versati A	125	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
Villcentre	700	390	385	385	— 5
Walk GW A	211	$44¾	44¾	44¾	
Warn Can	800	$8⅛	8	8	
Weco Dev	100	250	250	250	—10
W Pet A p	220	$15⅞	15⅞	15⅞	— ¼
Westcost	z50	$18¼	18¼	18¼	
Wcoast w	200	210	210	210	—10
Westeel	100	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅜
W Bcas A	3500	$9¼	9¼	9¼	— 1/8
W Decalta	1175	$5½	5¼	5½	+ ¼
West Mine	250	250	250	250	
Westinhse	z10	$15¾	15¾	15¾	
Westmill	200	385	385	385	+15
Weston	205	$21¾	21½	21½	
Whithorse	2600	300	300	300	
White Pas	200	$6⅞	6¾	6¾	
Whonok A	200	$5½	5¼	5½	+ ¼
Willroy	5000	158	155	155	— 3
Windfall	z57	7	7	7	
Woodreef	2000	12	12	12	
Woodwd A	1000	$22⅜	22½	22½	— 1/8
Yukon C	1700	105	105	105	
Zenmac	1000	8	8	8	
	Trust Units				
BBC R wt	z10	150	150	150	
BM-Rt un	225	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
BM-Rt wt	1540	145	141

l'économie

Textes de Jean Chartier

La mort du contrôle des prix et des revenus aux États-Unis

Alors que s'achève la campagne électorale de Robert Lorne Stanfield qui a porté principalement sur l'établissement d'une Commission de contrôle des prix et des revenus, doit-on considérer que le premier test d'une telle commission depuis la guerre de 39-45 a échoué aux États-Unis? Telle est la question que l'on est porté à se poser à la suite de nombreux Américains.

On doit d'abord dire qu'après trente-deux mois d'activités cette Commission a considérablement ralenti ses activités et qu'elle semble sur le point d'y mettre fin. En effet, depuis le 30 avril dernier, il n'y a plus que quelques centaines de compagnies dans 17 secteurs industriels de base qui demeurent dans une zone économique à moitié contrôlée.

Il s'agit de compagnies qui avaient promis de maintenir leurs prix stables après l'expiration des contrôles à la condition que la Commission leur accordât dans sa quatrième phase d'activités une certaine liberté d'action. Toutefois, malgré une telle promesse la compagnie Ford a annoncé récemment de nouvelles augmentations au prix de ses automobiles. Cela a détruit en quelque sorte les derniers relents d'efficacité de la dite commission.

Aujourd'hui deux mois après la fin officielle des contrôles de prix et de revenus aux États-Unis, on ne se demande même plus si cette expérience sera reconduite, on la considère déjà comme bel et bien morte. Lorsque M. Stanfield a commencé sa campagne électorale, en mai dernier, les choses n'étaient pas aussi claires chez nos voisins du Sud.

En réalité, une Commission de contrôle des prix et des salaires aurait pu avoir une certaine efficacité au Canada si l'expérience avait été menée en parallèle avec l'expérience américaine mais le peu de succès de celle-ci dans sa dernière période d'activité tient justement au fait selon plusieurs que l'expérience s'est trop prolongée. Pour être efficace, le contrôle doit être à court terme affirment maints spécialistes américains.

De plus les raisons sous-jacentes à l'inflation galopante se sont modifiées considérablement pendant les trente deux mois de l'expérience américaine.

Le rendez-vous électoral de Nixon

Quand le président Nixon a mis de l'avant une telle mesure, en 1971, une élection se profilait à l'horizon et l'impatience du public montait. On s'émouvait des lenteurs à remonter la pente de la récession de 1969-70 et à bloquer l'inflation persistante, soulignait la revue Business Week dans un reportage consacré à la fin de la période de contrôle des prix et des revenus.

De plus, on doit relever une autre cause immédiate à la mise en vigueur de la nouvelle politique économique, selon le premier directeur de la Commission, M. Arnold Weber, c'est la pression qui se faisait sentir sur le dollar.

Le 13 août 1973, le président Nixon tient une réunion spéciale de ses conseillers économiques à Camp David. Dès lors la décision est prise. Le 15 août, Richard Nixon annonce à la nation américaine: "Le temps est venu pour une nouvelle politique économique qui aura pour objet de lutter contre le chômage, l'inflation et la spéculation internationale."

Aussitôt, Nixon impose un gel de 90 jours des prix et des revenus; il promet de l'autre main des coupures de taxes aux compagnies, il annonce la décision de laisser flotter le dollar et de suspendre sa convertibilité en or, il imposera la fameuse surtaxe de 10% sur les importations; il requerra finalement de ses conseillers un plan pour assurer la stabilité des prix et des salaires de manière continue. Stanfield reprendra à son compte trois ans plus tard les deux premiers engagements de Nixon.

La menace européenne

Selon Melvin Kosters qui fut le premier économiste en chef de la Commission, il n'y avait plus possibilité de n'employer qu'une politique fiscale et monétaire pour faire en sorte qu'il y ait à la fois croissance de l'économie domestique en même temps que refroidissement de l'inflation. Les Européens n'auraient pas cru au sérieux d'une telle démarche.

En réalité, le milieu des affaires avait un oeil sur le secrétaire au Trésor Schultz. Il le voyait faire quelque chose pour arrêter le marasme et ralentir les demandes salariales. L'idée de gel des prix de même que la phase II du contrôle des prix et des salaires qui a duré à elle seule plus d'un an avait pour but de mettre au pas les travailleurs; c'est ce que nous avons fait, affirme cyniquement l'ex-économiste en chef de la Commission.

Le gel a stabilisé les prix de la ferme en 1972, il a aidé à couper les prix industriels et a permis une légère remontée de l'échelle des salaires. Durant la phase II de la période de contrôle, qui a commencé le 13 novembre 1971, un plafond de 2.5 p. cent a été imposé à l'augmentation des prix des firmes, cela a d'ailleurs entraîné la démission du premier président de la Commission, M. Jackson Grayson. C'était la belle époque. La Commission était dangereuse et efficace.

Durant cette période, les salaires n'ont monté que de 6.4% contre 11.9 durant l'année qui avait précédé le gel et le contrôle. Même l'indice des prix de gros des produits industriels n'a crû que de 2.7 p. cent durant les 17 mois du programme.

Toutefois, déjà, à la fin de 1972, estime Business Week, les signaux indiquant que le programme deviendrait sous peu inadéquat se multiplièrent. Les prix des denrées n'avaient pas été contrôlées au niveau de la ferme. La flambée des prix des aliments commençait et des points agités apparaissaient aussi dans l'horizon des autres matières premières.

Le relâchement de 73

Le 11 janvier 1973, l'administration Nixon annonce la phase III de son programme de contrôle des prix et des salaires. Dès lors les exigences d'avertissements-préalables sautent; la Commission des prix et le bureau des salaires et gains sont fusionnés en la Commission des prix et des revenus sous la direction de John Dunlop. Les standards volontaires incluent toujours la norme de 2.5 p. cent mais les contraintes sur les marges bénéficiaires sont considérablement relâchées. Quant à la norme de 5.5 p. cent pour les salaires, elle disparaît.

Les efforts du gouvernement américain pour convaincre le public d'adopter les mesures volontaires sont alors décrits par un membre de la Commission comme "l'abus psychologique du siècle".

Les étrangers ont cependant vite interprété ce changement d'attitude comme une retraite complète dans la lutte contre l'inflation.

À partir de ce moment, à nouveau, la confiance dans le dollar a commencé à s'effondrer affirme la revue Business Week, le tout culminant lors de la dévaluation du dollar de février 73. Sur la scène intérieure, les prix des aliments se sont dès lors mis à monter allègrement guidés par le boeuf. Dans ce cas, un nouveau gel survint de mars à août. Puis en juin, les États-Unis décrétaient l'embargo sur les exportations de fèves soya et sur certains autres produits de la ferme qui se faisaient rares.

Les trous s'agrandissent

Le 13 juin 1973, Nixon imposait un deuxième gel des prix et des salaires pour une période de 60 jours celui-là. Puis le 14 août, c'était la phase IV du contrôle des prix et des salaires, une reprise en plus rigoureux de la phase II, la CLC limitait les augmentations de prix aux stricts nouveaux coût sans permettre aucune nouvelle marge de profit. Le programme était désigné comme étant à mi-chemin entre les contrôles et le gel.

Cette quatrième politique s'est poursuivie en contrôles sélectifs pour une série d'industries tandis que tout le reste de l'économie sortait de l'emprise des contrôles secteur par secteur. Dès la fin de 73, presque tous étaient déjà d'avis, selon Business Week, que les contrôles n'étaient plus appropriés et causaient même des distorsions dans les investissements.



Photo Michel Giroux

L'arme du crédit bloqué

La lutte contre l'inflation a changé de champ de bataille aux États-Unis. Dorénavant, elle ne se fera plus sur le terrain du contrôle des prix mais sur le seul théâtre, d'une politique fiscale et monétaire restrictive. Autrement dit, c'est la Banque centrale américaine qui est appelée à prendre la relève de la défunte Commission des prix et des revenus.

Depuis 1965, la Réserve fédérale américaine a mené trois campagnes majeures contre l'inflation mais à chaque fois elle a desserré son étreinte trop vite et l'inflation a continué à monter. Cette fois elle se propose d'attendre que l'inflation soit bel et bien morte avant de lâcher du lest.

Cela signifie que le chômage est appelé à dépasser de façon substantielle un taux de 6 p. cent qui est pourtant considéré comme un seuil très élevé aux États-Unis. C'est du moins ce qu'avançait la revue Business Week dans une livraison récente. Si le chômage n'atteint pas ce niveau, cela implique que le resserrement du crédit devra se poursuivre durant plus de dix-huit mois ajoute la revue d'affaires.

Or, des élections législatives doivent se tenir à l'automne prochain aux États-Unis. C'est dire que les Républicains risquent de toute façon d'être en fort mauvaise posture. Malgré cela, l'administration républicaine n'a plus le choix. Elle juge que l'électorat est prêt à accepter une hausse radicale du chômage pour bloquer l'inflation.

Le risque

Ce que la Réserve fédérale tente depuis mars dernier apparaît donc comme très risqué. D'une part, si elle desserre trop vite son étreinte sur les taux de crédit, cela mènera à l'échec de cette nouvelle politique anti-inflationniste. D'autre part, si elle pousse trop fort, cela conduit le système financier et avec lui toute l'économie américaine dans un profond déséquilibre et vers une forte récession. La perspective d'un désastre ou de dommages très graves à l'économie n'est pas exclue.

En réalité, l'administration Nixon n'a plus le choix. Elle doit se diriger vers une "récession contrôlée" pour éviter une "récession généralisée".

Un peu avant que le contrôle des prix ne soit supprimé, la Réserve fédérale américaine commençait à rationner le flot de l'argent dans le système financier en poussant les taux d'intérêt à leurs plus hauts niveaux de l'histoire.

Le président de la FRB croit, selon Business Week, qu'il est nécessaire durant une période fort prolongée et non seulement durant quelques semaines ou quelques mois que les taux d'intérêt soient très dispendieux et que l'argent devienne difficile à se procurer.

Il estime cependant que la Banque centrale peut éviter un craquement du crédit ("credit crunch") c'est-à-dire une période durant laquelle le crédit se fait tellement rare qu'un nombre substantiel d'emprunteurs ne trouvent plus à se procurer de l'argent à aucun prix.

La dynamite

On doit, toutefois, ajouter que l'industrie pétrolière va avoir besoin de sommes prodigieuses d'argent au cours des prochaines années tout comme celles des fertilisants, de l'acier, de la machinerie et du charbon. Déjà les services publics sont dans le "trouble" parce qu'ils ne peuvent pas trouver les dollars dont ils ont un urgent besoin. En conséquence, on peut dire que la Réserve fédérale s'apprête à jouer avec de la dynamite si elle laisse tout le capital pour les grandes entreprises alors que les consommateurs et les petites entreprises sont pris à la gorge.

Le marché financier américain commence d'ailleurs déjà à connaître des difficultés sérieuses. Récemment, la Franklin National Bank, la vingtième plus grande banque des États-Unis est passée à deux cheveux de la faillite; il a fallu l'intervention du FRB. Et ce ne sont pas seulement les banques qui sont en difficultés.

En effet, les compagnies de finance doivent emprunter à des taux fantastiques pour disposer de liquidités et demeurer en affaires. Les petites banques trouvent difficile de vivre avec des certificats de dépôts à conserver dans les coffres. Les firmes de courtage sont affolées par la terne performance des marchés boursiers et les hauts taux d'emprunts pour le financement des inventaires. Les sociétés immobilières ne peuvent plus emprunter pour payer de nouvelles propriétés, elles peuvent seulement disposer de ce qu'elles ont sous la main avec des pertes impressionnantes.

Le plus longtemps la Banque centrale appliquera ses restrictions au crédit, plus grand sera le danger pour toutes ces institutions financières. Business Week considère même qu'un grand nombre de petites entreprises sont appelées à connaître la faillite au cours des prochains mois.

La jungle

Le moyen de combattre l'inflation, ce n'est plus le contrôle des prix aux États-Unis. C'est la jungle plus que jamais dans le pays voisin. La récession est devenue un mal inévitable et on a décidé de faire en sorte qu'elle survienne au cours de la prochaine année. M. Stanfield va avoir bien des difficultés à tenir les guides de l'économie canadienne. D'ordinaire les décisions américaines ont un impact encore plus rapide au Québec même qu'aux États-Unis. C'est d'abord ici et dans le Sud que le chômage augmente. Ici on trouve beaucoup de petites entreprises avec de faibles marges de profit. Aussi le bloquage des prix passera par une nouvelle saignée dans les vieilles entreprises québécoises.

Une Commission vouée à l'échec au départ?

Les avis sont fort partagés chez les Américains sur l'utilité d'une Commission de contrôle des prix et des revenus. Mais de façon presque générale, en avril dernier, à la fin de l'expérience 71-74, on s'est entendu pour ne pas la reconduire estimant qu'un contrôle des prix ne peut être effectif qu'à court terme.

Pour un, M. Murray Weidenbaum, qui fut secrétaire du Trésor sous la première administration Nixon, juge que le premier gel des prix était pleinement justifié. Il précise que l'inflation était causée par une poussée des coûts de production alors qu'il existait en même temps un fort taux de chômage et une grande capacité de production supplémentaire.

Maintenant, enchaîne-t-il, l'inflation est importée; les contrôles des prix ne sont plus appropriés; le monde a changé. En fin de compte, ce qui a donc rendu la Commission inopérante, c'est le pénurie alimentaire mondiale, l'apparition d'approvisionnements insuffisants en matières premières et la crise pétrolière.

Certains économistes se font nettement plus critiques envers l'activité de la Commission. Ainsi, Allan Greenspan déclare sans ambage que les salaires étaient appelés à ralentir de toute façon à la fin de 71 étant donné que le système économique entrait à ce moment dans une période déflationnaire. La récupération des salaires avait été faite, laisse-t-il entendre.

Les républicains, un vice

Selon Robert Gordon, un économiste californien, la retenue dans les prix a été de l'ordre de 1.5 pour cent et elle s'est faite à même les marges bénéficiaires, ce qui explique que les industriels tentent maintenant de se rattraper. Pour sa part, le réputé John Kenneth Galbraith, se fait encore plus virulent mais dans un tout autre sens. Il explique simplement que tout contrôle des prix mené par les Républicains était voué à l'échec au départ parce qu'il était vicié.

Celui qui fut directeur de la commission jusqu'au début de la phase III, Jackson Grayson, prétend maintenant que les contrôles ne peuvent être effectifs que sur une courte période de temps. Il ajoute que des résultats ne peuvent être obtenus que contre une inflation causée par une poussée des coûts et non contre une inflation causée par l'éclatement de la demande et des problèmes d'approvisionnements en matériaux de base.

Selon lui, les contrôles, ne peuvent fonctionner qu'à l'intérieur de conditions très limitées et durant des périodes de temps fort brèves. Selon lui, les États-Unis ont conservé les contrôles trop longtemps. Au total, durant les phases I et II les contrôles ont passablement réussi à tenir les prix dans leur trou mais les salaires ont monté plus vite que les prix.

La désillusion

John Dunlop, son successeur a parié pour les contrôles volontaires mais il fait face depuis le 30 avril dernier à une grande désillusion. Il avait fortement incité à geler leurs prix les secteurs de l'automobile du ciment, des meubles, du papier, des fruits et légumes en conserves, des souliers non caoutchouc, des pneus, des fertilisants, des maisons mobiles, des produits pétrochimiques, des ventes au détail, du charbon, de l'aluminium et des produits de caoutchouc. Mais en réalité, depuis l'annonce de Ford qui voulait acquérir de nouvelles provisions pour des coûts imprévus l'organisme a perdu toute efficacité.

Aussi, dimanche dernier, le Conseil du coût de la vie était supprimé. John Dunlop fera dorénavant office de conseiller pour l'Arabie Saoudite et de consultant économique pour le Maison-Blanche. La Commission des prix et des revenus s'est retirée de la vie américaine.

MONSIEUR SPÉCIALISTE
Réparation de revêtement
de toiture d'ardoise
(SCHISTE)
JUL-BO CONSTRUCTION LTE
C'est à faire — C'est notre affaire
697-2142 — 8 am — 10 pm

ATTENTION
LE JOUR a besoin
de camelots dans
le Quartier
d'Ahuntsic.....
Si vous
êtes intéressés,
Composez 331-8961

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Acheterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Acheterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoleum
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandes
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandes
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pièces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

100 Propriétés à vendre

BOUCHERVILLE: Bungalow pierre et brique 4 chambres à coucher. Terrain 110 x 95 x 85 Prix $37,500.00 (M.L.S.) Consultez Nicole Langevin 655-9400 655-9632.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

Ile d'Orléan, St-François, rive nord, maison-chalet, 6½ pièces, chauffé électricité, terrain 1100 x 100 pieds, prix $19,000. Tél: 418-828-9171.

Ste-Rose, Laval sans agent d'immeuble, maison, pierre et brique excellente construction, foyer, patio, piscine de surface, hypothèque à 6¼ fixe tél: 625-1042.

104 Propriétés à l'extérieur

Maison campagne spacieuse, près St-Sauveur, à louer, 15 juillet - 15 août, $350. 226-2048.

113 Logements à louer

Delormier, près Rachel, 6 pièces chauffées, 2e étage, libre le 15 juillet 527-4050.

3466 Hogan, est, 3 pièces, $65. par mois, ménage fraîchement fait s'adresser 3462, 521-2087.

114 Logements demandés

Désire 5½, près métro, rue tranquille arbres, cours cloturée, chats acceptés, appeler après 7pm. 430-5302.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

117 Appartements meublés chauffés à louer

Côte des Neiges, 5614 Gatineau, app. 2. 3½ chauffé, eau chaude, taxes payées $135. Libre 733-8420.

119 Chambres à louer

Carré St-Louis, $16. - $14. - $11. - $6. Téléphoner: 376-0114.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Antiquité piano Henri Millier 75 ans, chêne massif, particulier $200. 663-8311.

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

LE PATRIMOINE, très beau choix d'antiquités. 5714 ouest, rue Sherbrooke, tél: 488-8524.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double. Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

MEUBLES MODERNE CANADIEN COLONIAL ESPAGNOL

Directement de l'entrepôt, meubles de tous styles à être vendu à des prix défiant toute compétition. Ne soyez pas incrédule ça vous engage en rien. Pour rendez-vous après 6h. 324-5710; Jarry est.

DÉFI

A 2 heures d'avis vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

207 Meubles à vendre

MEUBLES ESPAGNOL

Modèle 1974, directement du manufacturier en gros. 3 pièces, valeur $895. vendrais $475. Aucun comptant requis, pas de frais de finance, entreposage gratuit. Payable $5./semaine, 4839 Papineau, Montréal, tél.: 527-8743.

4 bureaux de style 1920 pour chambre à coucher avec miroir $25, chaque 522-8484.

212 Terrains à vendre

Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthure Ménard Propriétaire - 326-0429.

224 Divers

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

Laveuse convertible (2 ans) et sécheuse. 110-V. (1 ans) Modèles Inglis 527-4050.

4 Frigidaires d'une maison de chambre en bonne condition, excellent pour chalet d'été $30. chaque, 522-8484.

Fournaise à l'huile de marque Findlay 45,000 BTU, excellente condition, servi un hiver seulement - $50. Fournaise au Gaz Naturel Impérial, modèle mural chauffe maison de 7 pièces $40. 522-8484.

LA PASTOURELLE, Bord de l'eau à ST-DENIS SUR RICHELIEU, produits de notre ferme, artisanat, peaux de veau et de mouton, toison et laine domestique, ouvert les samedis, dimanche et fêtes, 653-3386 653-2696.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurances incluse. Tél.: 642-4066.

302 Entrepreneurs

20% D'ESCOMPTE
Peinture intérieur et extérieur, lavage, posage de gyprox, tirage de joints, Estimation gratuite. 271-9797.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3, tél.: 342-1781.

304 Services domestiques

St-Antoine sur le Richelieu, aide général, aimant la campagne, toutes commodités, famille Québécoise, 4 enfants, emploi permanent, très bon salaire. Mme Labrosse 866-1836.

306 Garderie d'enfants

Garderie d'été, 5 jours, secteur Pont-Viau, Duvernay, tél. soir, 663-8311.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

402 Femmes filles demandées

403 Professeurs demandés

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Minimum B.A. ou équivalent - stage VIF linguistique - Montréal, Québec, Ottawa - Ecrire à: Journal Le Jour, C.P. 116, 387 Boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

500 Autos à vendre

CITROEN DS-21 de luxe, radio AM-FM, parfaite condition 324-4395.

Familiale 1970, Ford 351, bonne mécanique, équipée, $800. 581-0028.

500 Autos à vendre

Fort Chambly Auto, dépositaire Volvo, Fiat, prix défiant toute compétition, 658-6623, livraison immédiate.

RENAULT 1971 R-10, 1300, manuelle, radio, bonne mécanique, 324-4395.

SECRÉTAIRES DEMANDÉES

Expérience légale (1 an et plus) Bilingue.

S'ADRESSER A:
MLLE FORTIN 842-2233

506 Motocyclettes - bycliclettes

KAWASAKI, 1973, 350cc., comme neuve, équipée, tél: 387-9592.

avis publics

Avis est donné que Frédéric Transport Limited fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner le service suivant: Transport restreint - longue distance - route restreinte. Contrat des quais du Port de Montréal à la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée). Destination: tout point de l'Ontario. Pour le transport de tracteurs de fermes du 8 juillet 74 au 8 août 74. Pour le compte de John Deere Limited. Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les (4) quatres jours qui suivent la première publication de cet avis.

BONNE NOUVELLE!

Votre compte pour les petites annonces peut maintenant être payé à toute

Caisse Pop Desjardins

POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN 331-8961

carrières

LA COMMISSION SCOLAIRE BERTHIER-DAUTRAIE

Poste disponible

PRINCIPAL

Lieu de travail: École Ste-Anne, St-Cuthbert

École élémentaire de 250 élèves.

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur Général ou de la personne déléguée à cette fin, le Directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école. Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activité de l'école conformément aux politiques et aux règlements de la Commission. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école avec la Commission et le milieu desservi par l'école. Il dirige l'équipe de gestion de l'école.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

—Autorisation personnelle permanente d'enseigner, décernée par le Ministère.
—Formation universitaire exigeant au moins 15 années de scolarité.
—Une expérience démontrant une abilité à résoudre des problèmes d'ordre administratif.
—Expérience de 5 ans, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

RÉMUNÉRATION:

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel
Commission Scolaire Berthier-Dautraie
490, ave. du Collège
C.P. 60, Berthierville

Fin du concours: 13 juillet

LE CENTRE LOCAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ILE DE HULL POINTE-GATINEAU/TOURAINE

ouvre le poste suivant:

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

FONCTIONS:
- Sous l'autorité du Conseil d'Administration, voit à l'administration générale du C.L.S.C.;
- Il est responsable de la planification et de la conception des programmes tels que définis par les citoyens du milieu;
- Il voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes;
- Il coordonne et anime l'équipe de travail du Centre;
- Il voit à établir et à maintenir les relations avec les groupes du milieu et les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

EXIGENCES:
- A une expérience de travail avec les groupes populaires;
- Connaît le milieu;
- Connaît la loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du C.L.S.C.;
- A déjà eu à coordonner et/ou diriger les activités d'un groupe de travail ou d'un organisme;
- A des intérêts et des aptitudes pour le travail d'équipe.

SALAIRE:
Selon la compétence et l'expérience du candidat. Demande et curriculum vitae, pour le **12 juillet** à expédier à:

Le Président du Conseil d'administration
C.L.S.C. Ile de Hull/Pointe-Gatineau/Touraine
205, rue Notre-Dame
Hull.

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

recherche
TECHNICIENS (NES) EN RADIOLOGIE
à temps complet
Postes de rotation

Exigence:
Membre en règle de la Société en radiologie médicale du Québec.

Salaire:
Selon la convention.
Faire parvenir curriculum vitae complet à:

M. Yvon Lefebvre
Directeur du Personnel
CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD
245, rue Salaberry
Valleyfield, Qué.
(514) 373-3360

collège de matane

POSTE OUVERT:
Enseignant en techniques d'aménagement

QUALIFICATIONS REQUISES:
1er cycle en génie civil ou en génie forestier, ou l'équivalent.

NATURE DU TRAVAIL:
Enseigner la topométrie, les sciences graphiques, les techniques touchant à l'aménagement physico-spatial (infra-structures urbaines, aménagement forestier, etc...(en techniques d'aménagement.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective des enseignants.

DEBUT DE L'EMPLOI:
Le 21 août 1974.

CANDIDATURES:
PAR ECRIT, immédiatement, à l'adresse suivante:

Georges-E. Bouchard
Service du personnel
C.E.G.E.P. de Matane
616, St-Rédempteur
Matane, Qué.

CSC Commission Scolaire Champlain

CONCOURS P-0174
OFFRES D'EMPLOI

La Commission Scolaire Champlain requiert les services:

- **1 CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTÉE:**
  Nature du travail:
  Le Conseiller est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

  Qualifications requises:
  Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle avec option en enfance inadaptée ou orthopédagogie.

- **1 CONSEILLER EN MATHÉMATIQUES ET SCIENCES DE LA NATURE**
  Nature du travail:
  Le Conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle particulièrement en mathématiques et dans les sciences de la nature; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

  Qualifications requises:
  Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en mathématiques.
  N.B.: Les candidats ayant une formation en sciences seront considérés.

  Rémunération:
  Au 1er juillet 74: $9,192, à $17,116. selon la P.A.S. du M.E.Q.
  Entrée en fonction: Été 1974.

  Date d'inscription:
  Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 juillet 1974, en mentionnant le numéro du concours, à:

Commission Scolaire Champlain,
Monsieur le Directeur général,
17, boulevard Gréber, C.P. 8
Pointe-Gatineau, J8T 3P3

N.B.: Ce concours s'adresse au personnel de la Commission Scolaire Champlain et à l'extérieur.

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



lunambule par tibo



le sombre vilain



le consommateur

L'ACEF réagit à la décision concernant Sondec:

Mme Delage a excédé sa juridiction, que le ministre applique la loi!

par Marie Vallée

La décision de Mme Niquette Delage, directeur de l'Office de protection du consommateur (OPC), de maintenir conditionnellement le permis de la Compagnie Sondec (dont elle reconnait les infractions aux règlements concernant les vendeurs itinérants), plutôt que de le suspendre ou de l'annuler, constitue un précédent inacceptable pour la Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF). Du moins est-ce le commentaire de Patrick Frawley, du service juridique de l'ACEF, suite à une lettre rendue publique hier, lettre expédiée au ministre Tetley pour dénoncer l'excès de juridiction pratiqué par le directeur de l'OPC dans sa décision relative à Sondec.

L'ACEF rappelle au ministre que Sondec fait le commerce de littérature "éducative" en vendant des encyclopédies en porte à porte, et que ses vendeurs se sont présentés comme des représentants des autorités scolaires auprès de personnes peu fortunées de différents quartiers défavorisés en appliquant toutes les techniques éprouvées de la vente sous pression. Des consommateurs du centre-sud de Montréal, ayant obtenu de Sondec l'annulation de leurs contrats respectifs, ont adressé de nombreuses plaintes à Mme Delage, qui a accepté de faire enquête au début de 1974. Celle-ci n'a rendu sa décision qu'au début du mois de mai. Et ce n'est que sous la pression de plusieurs organismes de consommateurs qu'elle s'est décidée à rendre cette décision publique. De fait elle n'a été connue que récemment. LE JOUR en a d'ailleurs publié intégralement la première partie dans son numéro du 28 juin.

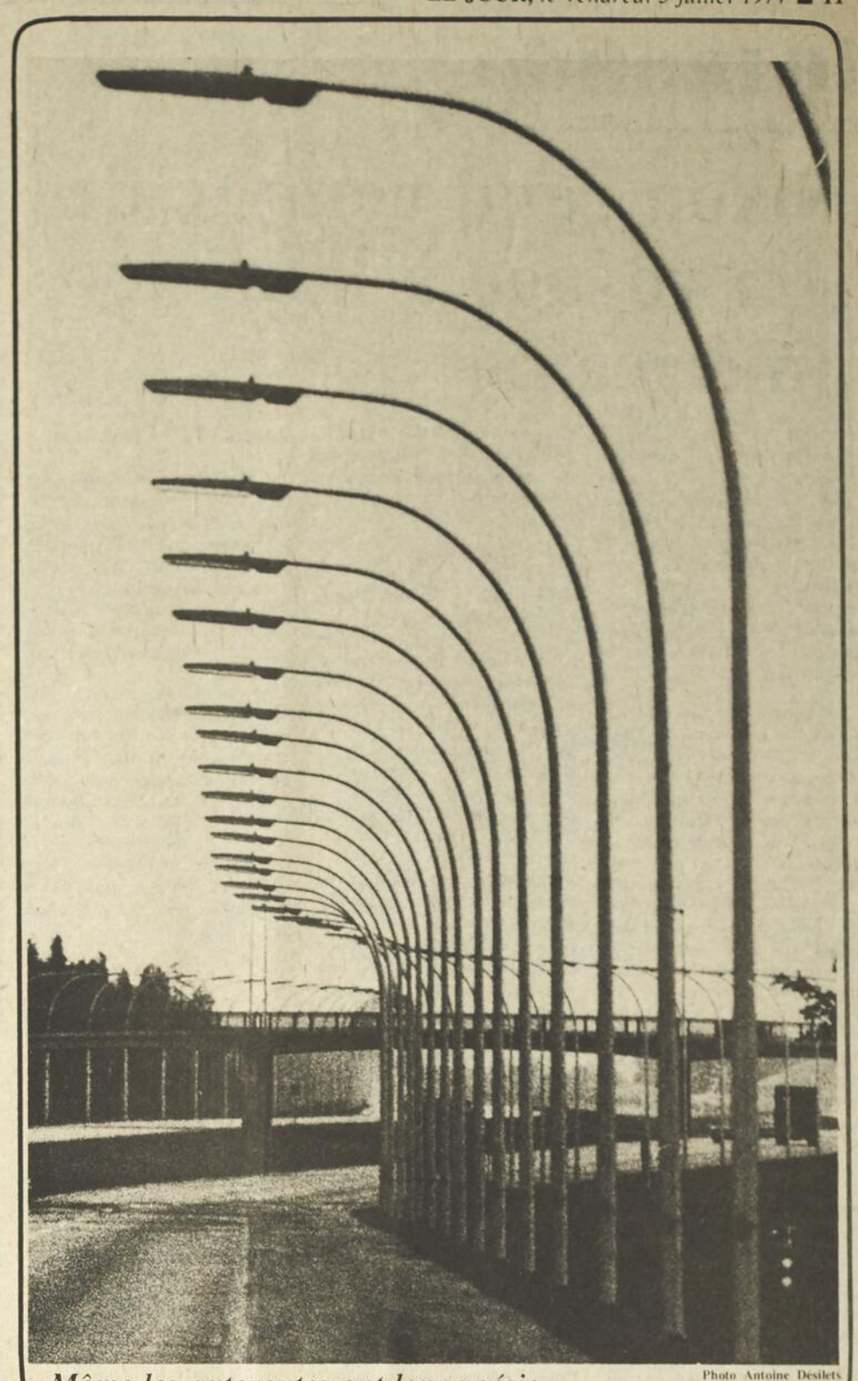
Des conditions inutiles

La décision de Mme Delage de ne pas annuler le permis de Sondec, bien qu'elle admette qu'il y a eu effectivement infraction, est toutefois assortie d'une série de conditions qui vont, pour les employés de la compagnie, de l'interdiction de se présenter comme agents de commissions scolaires jusqu'à l'obligation d'être polis. L'ACEF déclare ne pas vouloir discuter ces conditions, mais bien plutôt mettre en doute la *légalité* du cheminement suivi, en regard des dispositions mêmes de la loi 45.

Cette loi définit d'une façon très précise le mandat du directeur dans le cas de l'émission de permis. L'article 92 lui permet (sans l'y obliger toutefois) de suspendre ou d'annuler les permis de personnes qui ne possèdent plus les "qualités requises par les règlements". Toute autre décision, affirme l'ACEF, tel le maintien conditionnel du permis, constitue non seulement un excès de juridiction mais également un geste qui prend l'allure d'un coup d'épée dans l'eau, puisque la compagnie concernée n'est aucunement tenue de respecter ces conditions. En effet, poursuit la lettre, un aspirant détenteur de permis, ou un véritable détenteur de permis n'est astreint, pour l'obtention ou le renouvellement, qu'aux seules prescriptions édictées dans la loi ou les règlements.

De plus, demande Patrick Frawley, comment Mme Delage fera-t-elle pour faire observer de telles conditions, qu'au surplus elle souhaitait garder secrètes, alors qu'elle n'utilise même pas ses pouvoirs réels pour imposer les sanctions prévues par la loi?

Dans la lettre écrite au ministre, l'ACEF reconnait qu'elle est souvent intervenue pour dénoncer soit les insuffisances, soit les déficiences de la loi; *mais cette fois, elle n'en exige que le simple respect.* La loi de protection du consommateur est suffisamment limitée pour que toute infraction soit considérée comme inacceptable, plutôt que de faire l'objet de la clémence et de la compréhension du directeur chargé de faire appliquer cette loi. Cet incident apparait aux yeux de l'ACEF comme un précédent dangereux qui risque d'orienter la politique québécoise de protection du consommateur vers l'arbitraire. Aussi demande-t-elle officiellement au ministre responsable de la consommation, William Tetley, de faire respecter la loi dont il s'est fait si souvent l'ardent défenseur.



Même les autoroutes ont leur poésie

Photo Antoine Désilets

Un projet de loi pour les agents de recouvrement

Tous les moyens ne seront plus bons pour réclamer les dettes

QUEBEC (PC) — Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, a déposé mercredi, en première lecture, à l'Assemblée nationale, un nouveau projet de loi intitulé "Loi des agents de recouvrement". Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre des lois dont l'objet est la protection du consommateur.

C'est par voie de communiqué que le ministre Tetley a précisé que le projet de loi avait pour but de réglementer l'activité des représentants des créanciers.

Il vise trois buts principaux: mettre fin aux méthodes abusives souvent utilisées par des agents de recouvrement envers les débiteurs; faire cesser le harcèlement dont ceux-ci peuvent être l'objet; donner les garanties légales supplémentaires aux créanciers et reconnaître au moyen d'un système de permis les agents de recouvrement en qui le public peut avoir confiance.

Sous peine d'amende, dont le montant peut atteindre $25,000 dans le cas d'une corporation et $2,000 dans le cas d'un individu, il est interdit aux agents de recouvrement d'utiliser certaines pratiques de recouvrement selon M. Tetley.

Le communiqué gouvernemental précise par ailleurs qu'en plus des pratiques interdites énumérées dans le projet de loi et du système de permis obligatoire qui y est prévu, l'agent de recouvrement devra déposer dans un compte en fiducie les sommes d'argent recouvrées au nom des créanciers. En tout temps, il sera sujet à l'inspection des représentants du ministre et, enfin, il devra déposer un cautionnement dont le montant pourra être utilisé au cas où il ne transmettrait pas aux créanciers les sommes qui leur seront dues.

Enquête sur le prix de l'antigel

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Institutions financières et responsable des affaires des consommateurs a promis, jeudi, de s'informer s'il est vrai que les compagnies feront en sorte que l'antigel se vende $15 le gallon à l'automne.

Le problème a été porté à l'attention du ministre William Tetley par le député créditiste Fabien Roy (Beauce Sud) qui a fait état de nouvelles voulant qu'on soit en train de créer une pénurie artificielle d'antigel dans le but d'en faire monter les prix.

"Si le député veut que le gouvernement du Québec contrôle les prix, les salaires, les intérêts, les profits, qu'il se lève et qu'il le dise. Mais c'est peut-être possible de s'intéresser à un produit", a répondu le ministre qui a promis que des fonctionnaires de son ministère enquêteraient au sujet de cette affaire.

les régions

Une entente serait intervenue avec la Consolidated Bathurst

Anticosti est recupérée, mais le sort de ses 250 habitants n'est pas encore connu

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois et la compagnie forestière Consolidated Bathurst sont finalement parvenus à une entente quant au protocole du transfert de propriété de l'Île d'Anticosti, affirme jeudi le quotidien "Le Soleil".

M. Roger Trudeau, sous-ministre aux Travaux publics, aurait confirmé au journal que le texte de l'entente est déjà rédigé et que la signature du document devrait se faire ces jours-ci.

Ce document ne contiendrait cependant pas l'élément le plus important de toute "l'affaire", soit le prix que devra payer le gouvernement pour devenir propriétaire de ce territoire de plus de 3,000 milles carrés, considéré comme un paradis de chasse et de pêche.

L'entente déjà intervenue entre le Québec et la Consolidated Bathurst prévoit, selon d'autres sources du quotidien de Québec, que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche prendra charge des ressources de la faune à compter du 1er janvier 1975. Jusque-là, c'est la compagnie forestière qui continuera d'administrer l'industrie de la chasse et de la pêche, comme elle le fait d'ailleurs depuis une vingtaine d'années.

L'an dernier, précise le chroniqueur du journal, quelque 1,600 sportifs ont payé entre $400 et $1,800 par semaine le privilège de capturer 21 saumons ou de récolter deux chevreuils dans cette île, ce qui aurait procuré des revenus de $935,000 à la Consolidated Bathurst.

Délégués gouvernementaux

Afin que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se familiarise avec les procédés utilisés par la compagnie pour exploiter ces ressources de la faune, le gouvernement aurait délégué un représentant officiel en la personne de M. Claude Cardinal.

D'autre part, trois équipes de biologistes seraient sur place depuis quelques jours pour procéder à un inventaire de la faune terrestre de l'île: chevreuils et orignaux.

Selon des études non officielles menées récemment par des membres de l'Association des biologistes du Québec, l'île renfermerait 75,000 cerfs de Virginie, ce qui représente une densité de 24 chevreuils au mille carré.

Une autre équipe de fonctionnaires procéderait à l'inventaire des richesses naturelles de l'île, dans le but d'établir un plan d'aménagement de ces ressources, plan qui doit être prêt pour le mois de septembre selon l'échéancier prévu.

Il doit être réalisé conjointement par les ministères du Tourisme, de Chasse et de la Pêche et des Terres et Forêts.

Comme le souligne enfin le journal, plusieurs questions demeurent cependant encore sans réponse pour le public, comme par exemple l'avenir des 250 habitants d'Anticosti qui sont au service de la Consolidated Bathurst.

Création d'une conférence administrative dans l'Outaouais

QUÉBEC — M. Oswald Parent, ministre de la Fonction publique, ministre d'État aux Affaires intergouvernementales et aux Finances, vient d'annoncer la création d'une conférence administrative dans la région de l'Outaouais.

Cette conférence, qui travaillera en étroite collaboration avec l'Office de planification et de développement du Québec, aura pour principal mandat:

—La coordination des efforts des différents ministères et organismes dans la préparation de plans, programmes et projets de développement et d'aménagement du territoire et dans la mise en oeuvre de certaines actions de développement et d'aménagement du territoire.

Le ministre parent a précisé que l'Office de planification et de développement fournira à ce nouvel organisme les services techniques et le secrétariat nécessaires à son fonctionnement.

Cette conférence est composée du délégué de l'Office dans la région, du responsable administratif régional au coordonnateur de chacun des ministères suivants: Affaires culturelles, Affaires intergouvernementales, Affaires sociales, Agriculture, Commission de la fonction publique, Communications, Education, Industrie et commerce, Richesses naturelles, Terres et Forêts, Tourisme, Chasse et Pêche, Transports, Travail et main-d'oeuvre, Travaux publics et approvisionnement, Affaires municipales.

La conférence comptera aussi un représentant du service de la protection de l'environnement et de la Société d'aménagement de l'Outaouais. M. Parent a souligné que la création de cet organisme s'imposait au niveau régional, en vue d'aider l'OPDQ à mener à bien ses projets dans la région de l'Outaouais.

La ligne d'autobus entre Québec et son aéroport

Les taxis manifestent contre le nouveau service de la CTCUQ

QUÉBEC d'après PC) — Une cinquantaine de propriétaire et chauffeurs de taxis de Québec ont manifesté pendant quatre heures mercredi après-midi devant l'aérogare locale pour protester contre ce qu'ils appellent la favoritisme des autorités de l'aéroport à l'endroit des services d'autobus de la Communauté urbaine de Québec.

La Commission de transport de la Communauté urbaine a en effet inauguré en fin de semaine dernière un service d'autobus public entre la ville de Québec et l'aéroport de Sainte-Foy. Trois autobus font continuellement la navette entre Québec et l'aéroport à intervalles de trente minutes. Le coût du passage dans chaque direction a été fixé à $2.50 par personne.

Les protestataires ont bloqué les voies d'accès de l'aéroport, forçant ainsi les voyageurs à faire un bon bout de chemin à pied pour se rendre à l'aérogare. Certains d'entre eux auraient même manqué leur avion à cause de cette manifestation, laquelle s'est faite cependant dans l'ordre.

Estimant ne plus être en position de faire concurrence au service de transport en commun qui a obtenu la permission d'installer récemment un comptoir de vente de billets à l'intérieur de l'aérogare, les chauffeurs de taxis réclament l'abolition de ce privilège ainsi accordé à la CTCUQ. Ils affirment que les voyageurs ont droit à une information équilibrée sur les deux services, transport en commun et taxi. Pour eux, c'est l'incident de la Murray Hill qui se répète, sauf qu'ici la Murray Hill se finance à même les taxes.

Les dirigeants de l'aéroport ont accepté de rencontrer les porte-parole des chauffeurs et propriétaires de taxis, pour discuter du problème.

ATELIER DE COMPOSITION TYPESETTING inc.
385 Boul. LEBEAU VILLE ST-LAURENT
SPÉCIALISTES EN COMPOSITION ET MONTAGE TYPOGRAPHIQUE et ARTISTIQUE
●CATALOGUES ●CIRCULAIRES ●JOURNAUX ●REVUES

Nord-Ouest

Des routes d'accès sont décrétées "chemins de mines"

QUÉBEC (PC) — Dans le but de faciliter la recherche de nouveaux gisements miniers et leur exploitation, le Conseil des ministres du Québec vient de décréter "chemins de mines" des routes d'accès projetées sur une distance de 44 milles, dans le nord-ouest québécois.

Ce projet, précise un communiqué gouvernemental, s'intègre dans d'autres plans de tracés routiers et implique un montant de $500,000 dont 50 pour cent seront remboursés par Ottawa en vertu du programme "ARDA".

Ce nouveau projet routier tient compte d'un tracé de route d'accès de 26 milles, depuis la route du village d'Evain-lac Flavrian, dans le canton de Duprat, jusqu'au lac Dasserat, canton de Montbray, en direction ouest, puis vers le sud-ouest jusqu'à la route Cheminis, via le lac Labyrinthe. Un deuxième tronçon long de 18 milles quittera le chemin déjà partiellement construit dans les cantons de Duprat, Montbray et Hébécourt pour rejoindre le village d'Arntfield, situé à 12 milles à l'ouest de Rouyn.

D'une largeur de 100 pieds, les nouvelles routes d'accès projetées permettront la circulation de véhicules pour le transport du personnel et de l'équipement d'exploration.

Suivant les relevés scientifiques et les travaux d'exploration déjà effectués sur ce territoire, il est démontré que cette région offre de grandes possibilités de découvertes minières importantes spécialement en minerai d'or, de cuivre et de zinc.

le monde

Nixon rend compte de son voyage à la nation américaine

KEY BISCAYNE (AP,AFP, Reuter) — De retour de son voyage en Union soviétique, appelé, a-t-il dit, à aider "à conduire le monde des terres basses de la guerre vers les sommets de la paix", le président Nixon est arrivé mercredi soir à Key Biscayne, où il passera le week-end prolongé de la fête nationale américaine.

À bord de l'avion qui ramenait le président de Moscou, M. Alexander Haig, chef du personnel de la Maison-Blanche, a déclaré aux journalistes que M. Nixon se sentait en bonne forme et que sa jambe ne le faisait pas souffrir. "Il a seulement besoin d'une pause et d'un bon repos en Floride", a-t-il ajouté. M. Haig a d'autre part déclaré que le président "a le sentiment que la rencontre au sommet a eu les résultats qu'on en attendait" et qu'il était très satisfait "et encouragé par le caractère et la substance de ses entretiens avec M. Brejnev".

En chemin, il a fait une brève escale à Limestone, dans le Maine, afin de présenter, dans un discours radiodiffusé, un rapport sur ses quelque 24 heures de discussions avec le secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique.

Dans un cadre qui rappelait une campagne électorale, le président se tenait dans un hanger d'avion, où l'avaient accueilli le vice-président Gerald Ford et plusieurs centaines de militaires avec leurs familles.

Dans son discours, le président Nixon est revenu sur les points évoqués dans le communiqué de Moscou, notamment les accords portant sur de nouvelles limitations des systèmes de défense anti-missiles et l'interdiction de certains essais nucléaires souterrains.

Unité atlantique

Le chef de l'exécutif américain a déclaré d'autre part que les accords signés avec les dirigeants soviétiques avaient rapproché l'espoir d'une paix permanente et a souligné que l'unité de l'Alliance atlantique était une condition essentielle au succès de cette politique. Le président a fait remarquer que sa visite au siège de l'Otan, à Bruxelles, s'était située entre ses voyages au Proche-Orient et en Union soviétique. "Cela est symbolique du rôle central que l'alliance occidentale doit jouer dans la mise au point d'une nouvelle structure de paix", a-t-il dit.

Les États-Unis n'y travailleront pas aux dépens de leurs alliés traditionnels, a ajouté M. Nixon. "Au contraire, la puissance continue de l'alliance occidentale est essentielle au succès et à la politique dans laquelle nous sommes engagés pour maintenir et développer de nouvelles relations avec l'Union soviétique.

"Et le développement de ces nouvelles relations fournit l'occasion d'approfondir l'unité de l'alliance occidentale.

Nous ne devons pas négliger nos alliances et nous ne devons pas penser que nos relations nouvelles avec l'Union soviétique nous autorisent à négliger notre propre puissance militaire.

C'est parce que nous sommes forts que de telles relations sont maintenant possibles".

Réactions au Congrès

Les déclarations faites par le président Nixon à son retour de Moscou ont été favorablement accueillies par les membres du Congrès, mais quelques-uns d'entre eux ont déploré que ces conversations n'aient pas abouti à un plus large contrôle des armements.

M. John Rhodes, de l'Arizona, chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, a déclaré: "Je pense que le rapport au pays était très encourageant quant à l'avenir de la paix mondiale. Il n'a certainement pas prétendu que tous les problèmes aient été résolus, mais j'estime que ce voyage a été un grand succès."

Le sénateur démocrate Warren Magnuson, de l'État de Washington, a exprimé l'espoir "qu'il y a eu davantage d'accords dans le domaine des armements que le président ne l'a dit ce soir.

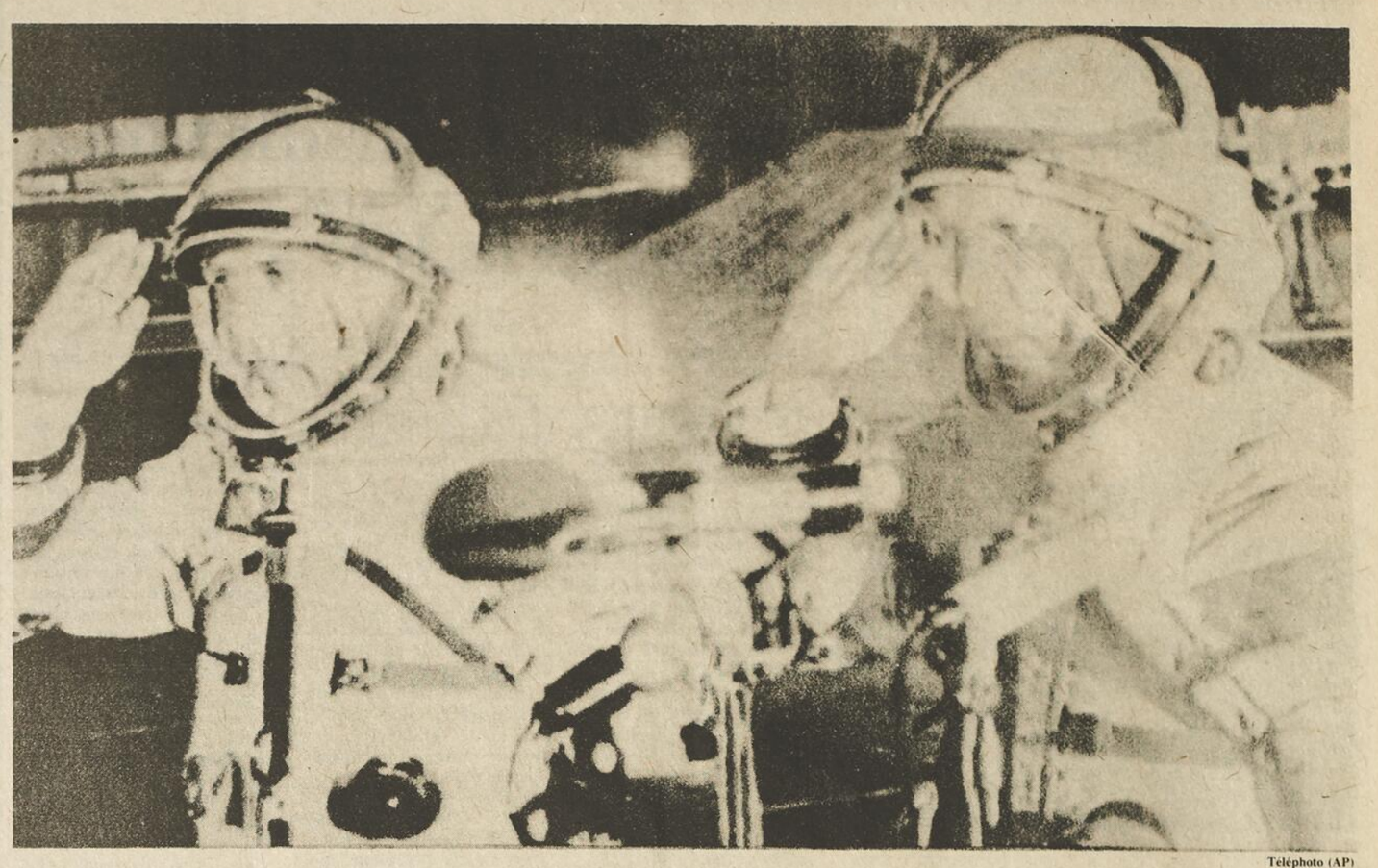
J'espérais que nous aurions davantage de détails sur les nouveaux accords sur les armes, au sujet du nombre de missiles, de sous-marins, et de tout ce qui entre dans le cadre de ce qui, je l'espère, ne sera pas une course aux armements".

Le sénateur démocrate Edmund Muskie, du Maine, a déclaré: "Je ne crois pas que nous soyons parvenus à un accord serré sur quoi que ce soit. À l'heure actuelle, selon ce que je comprends du message du président, nous n'avons pas convenu de mettre fin aux expériences nucléaires...Je crains que le résultat ne soit une escalade des expériences, qui accroîtrait grandement les dangers d'une guerre nucléaire".

Le sénateur démocrate Walter Mondale, du Minnesota, a déclaré qu'il considérait les accords sur le contrôle des armements nucléaires insuffisants. L'interdit sur les essais souterrains de plus de 150 kilotonnes est "un pas dans la bonne voie", a-t-il dit, mais il devrait être appliqué immédiatement et non à partir de 1976.

M. Samuel Stratton, membre démocrate de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, assurant qu'il exprimait les sentiments de nombreux collègues de la Chambre, a déclaré: "J'ai peur que le fait qu'on ne soit pas parvenu au plus modeste accord sur les missiles auquel tenait tant le secrétaire d'Etat Kissinger nous vaille des ennuis par la suite".

M. Edward Hutchinson, membre républicain de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, a estimé pour sa part que l'allocution du président constituait "une excellente présentation".



Téléphoto (AP)

L'Union soviétique vient de lancer dans l'espace son vingt et unième engin spacial habité. À bord du "Soyouz 14": le colonel Pavel Popovitch et le lieutenant-colonel Youri Artioukhine.

L'URSS a lancé deux cosmonautes dans l'espace, à bord du Soyouz 14

MOSCOU, Le vingt et unième vol soviétique dans l'espace - avec équipage - est en cours. Depuis mercredi soir deux cosmonautes, le colonel Pavel Popovitch, et le lieutenant-colonel Youri Artioukhine tournent autour de la Terre aux commandes du vaisseau spatial Soyouz-14.

Le vol des deux cosmonautes a un double objectif: inspecter sur place la station Saliout-3, sur orbite depuis le 25 juin, après l'arrimage des deux engins, prouver aussi aux Américains que le Soyouz, profondément modifié, fonctionne parfaitement et en toute sécurité. Dans un an en effet, ce sera le premier rendez-vous soviéto-américain de l'espace. Il faudra alors que le Soyouz parvienne à son rendez-vous précis avec la cabine Apollo. Les responsables américains et soviétiques prévoient un arrimage pour quarante-huit heures entre les deux véhicules de conception très différente, des passages des équipages de l'un à l'autre des engins, des expériences scientifiques effectuées en commun, puis le décrochage et la poursuite indépendante des missions.

Le vol de Soyouz-14 succède à deux expériences réalisées l'an dernier du 27 au 29 septembre et du 18 au 26 décembre en orbite terrestre. C'est le troisième vol à équipage soviétique depuis la tragique odyssée de Soyouz-11 qui avait ramené à terre le 29 juin 1971, les corps sans vie de ses trois occupants, qui avaient succombé à une brusque décompression de leur cabine, après vingt-quatre jours à bord de la première station orbitale soviétique Saliout-1.

Le colonel Pavel Popovitch, commandant de bord de Soyouz-14 est âgé de 44 ans, comme son coéquipier. Pionnier de l'espace, il a effectué son premier vol en 1962 à bord de Vostok-4. Youri Artioukhine, qui est l'ingénieur de bord, est vétéran de l'armée de l'air soviétique. Il en est à sa première exploration spatiale.

Si tout se passe bien à bord de la nouvelle station orbitale Saliout-3, d'autres cosmonautes soviétiques suivront dans les prochaines semaines. Déjà quatre équipages de deux cosmonautes chacun subissent un entraînement intensif en vue de futures missions Soyouz-Saliout.

Jeudi à 13h GMT, l'Agence Tass a annoncé que Soyouz-14 avait accompli treize révolutions autour de la Terre et que tout allait bien à bord. La trajectoire du vaisseau spatial, après une légère correction, était alors la suivante: apogée: 277 km, périgée: 255 km.

Au cours d'une liaison-radio, Pavel Popovitch a déclaré à sa base que l'équipage s'était habitué aux conditions d'apesanteur, que le moral était bon et que le vol se poursuivait normalement.

Un certain dégel dans les relations entre Cuba et les États-Unis

LA HAVANE (Reuter) — M. Fidel Castro recevra dans les prochains jours M. Pat Holt, secrétaire de la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, apprend-on de source diplomatique.

Le premier ministre cubain a lui-même annoncé la nouvelle à un groupe d'hommes d'affaires argentins qu'il a rencontrés mardi soir à la résidence de l'ambassadeur d'Argentine.

Venu signer avec M. Osvaldo Dorticos, chef de l'État, le registre ouvert après la mort du président Juan Peron, Fidel Castro y a passé trois heures à s'entretenir avec le secrétaire d'État argetin au développement industriel, M. Alberto Davie, et les hommes d'affaires qui l'accompagnent à La Havane à l'occasion d'une exposition de produits argentins. L'ouverture de l'exposition a été retardée en raison de la mort du général Peron. Cuba a décrété un deuil national de trois jours.

Arrivé le week-end dernier pour une visite de dix jours, M. Holt séjourne actuellement dans la province d'Oriente. Il est le premier membre de la commission sénatoriale à se rendre à Cuba depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1961.

Ses interlocuteurs ont fait remarquer à M. Castro que le département d'État américain avait autorisé cette visite après s'y être opposé pendant plusieurs années et lui ont demandé s'il fallait y voir un changement d'attitude de la part de l'administration américaine à l'égard des autorités cubaines.

M. Castro, rapporte-t-on de source diplomatique, a répondu que l'on pouvait effectivement parler d'un léger changement mais, en réponse à une autre question, il a souligné qu'il ne serait prêt à parler d'une normalisation des relations américano-cubaines avec le secrétaire d'État, M. Henry Kissinger.

Kissinger rencontre Giscard d'Estaing et lui rend compte du sommet de Moscou

PARIS (Reuter) — Venant de Bruxelles, M. Henry Kissinger est arrivé hier, en début d'après-midi, à Paris pour informer les dirigeants français des accords conclus lors du sommet Nixon-Brejnev.

"Nous rencontrons nos Alliés sur une base d'égalité et d'indépendance. C'est dans cet esprit que nos pourparlers seront conduits" a déclaré le secrétaire d'État, à sa descente d'avion. Il s'est également dit très heureux de pouvoir rendre compte du sommet au président Valéry Giscard d'Estaing et au premier ministre Jacques Chirac.

Après avoir gagné le pavillon d'honneur, le secrétaire d'État américain a prononcé une brève allocution. "Je suis très heureux de me retrouver à Paris et d'avoir ainsi l'occasion de rencontrer le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, et le ministre des Affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues", a-t-il dit.

M. Kissinger, après avoir qualifié les relations franco-américaines "d'extrêmement amicales", a ajouté: "Je crois nécessaire de souligner que la France a un rôle important à jouer dans les relations futures qui s'établiront entre l'Europe et les États-Unis".

Consultation

Les discussions avec les dirigeants français sont "dans la ligne de l'esprit de consultation que nous tentons d'introduire dans nos relations," a ajouté M. Kissinger.

"Les relations entre la France et les États-Unis ont toujours été marquées par l'amitié" a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État américain a indiqué que ses entretiens à Paris porteraient non seulement sur le sommet de Moscou, mais aussi sur "l'avenir des relations Europe—États-Unis dans lesquelles la France joue un rôle si important et si honorable".

M. Kissinger a été accueilli à son arrivée par des responsables du ministère français des Affaires étrangères et par l'ambassadeur américain en France, John Riwin. Il dinait hier soir avec son homologue français, M. Jean Sauvagnargues et a pris son petit déjeuner ce matin chez le président Giscard d'Estaing.

Des dizaines de milliers d'Argentins rendent un dernier hommage au "lider"

BUENOS-AIRES (Reuter) — Des dizaines de milliers d'Argentins ont vu passer, hier, le cortège funèbre de l'ex-président Juan Peron. Tout au long du parcours de 8 milles, les habitants de Buenos-Aires ont agité des mouchoirs au passage de la dépouille du "lider". Des milliers de jeunes gens ont forcé les barrages serrés de soldats pour courir derrière l'affût de canon portant le cercueil drapé auxcouleurs argentines et y accrocher des chrysanthèmes blancs.

Le cortège s'est dirigé du Congrès jusqu'à la résidence présidentielle d'Olivos, dans la banlieue nord de la ville. Des milliers de soldats assuraient le service d'ordre. À la tête de la procession se tenait la veuve du général Peron, la présidente Maria Estela Peron.

Le deuil national, commencé lundi, devait s'achever hier à midi, après un service religieux aux Olivos. Les magasins, les usines et les bureaux devaient rouvrir ensuite.

Incidents

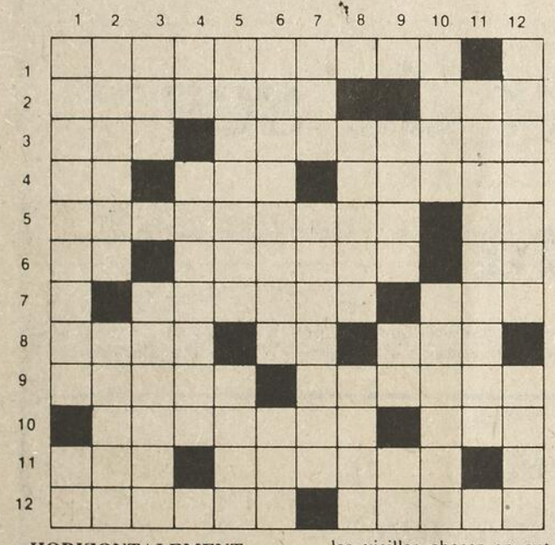
L'exposition de la dépouille de Peron au Congrès depuis mardi a brusquement été interrompue, hier. La police a intimé l'ordre aux personnes qui attendaient leur tour de se disperser. Un policier en faction devant le Congrès a déclaré à l'agence Reuter que le corps était "en assez mauvais état".

Pendant l'attente pour voir la dépouille de Peron, six personnes avaient trouvé la mort, mercredi, lors de mouvements de foule, dont trois à la suite de crises cardiaques, le même mal qui a terrassé Peron à 78 ans.

M. Frederick Dent, secrétaire d'État au Commerce américain, est arrivé hier à Buenos-Aires pour représenter le président Nixon aux funérailles. Il a annoncé que M. Henry Kissinger, secrétaire d'État, se rendrait prochainement en Argentine rencontrer Mme Peron.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 106 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Elle est censée unir tous les hommes! (mon oeil!)
2—Guérie (sens québ. — Prép.
3—Secret de femme. — Facilite la pénétration d'une vis dans le bois franc (vieux truc de bricoleur).
4—Pr. pers. — Très beau mot pour un crime très crapuleux commis par des gens très bien. — Dans les salons bourgeois, il a laissé sa place au gros stéréo et à la grosse T.V. en couleurs.
5—Joli poème qui parle des fleurs, des petits zoiseaux, du printemps, etc. — Pr. pers.
6—Conj. — Ce qu'ignorent le goinfre, l'ivrogne et le salace (ne suivez pas leur exemple, mes frères et soeurs!). — Interj.
7—Une femme peut l'être tout en étant là... — Constatas.
8—Dont les mains ont trempé dans des histoires malpropres. — Conj. — Enchaînement.
9—Caribous. — Instrument pour mesurer la taille (pl.).
10—Qualifie des intentions qui ont pour principe directeur de souhaiter pouvoir tendre à améliorer, enfin style 22: vous voyez le genre...
11—Draps pour connaisseurs. — Font les malins.
12—Complet. — Une certaine commission parlementaire le fait présentement.

VERTICALEMENT

1—Mon mets préféré, l'été (sing.). — Article
2—Le seul ton drôle chez Bou-bou! — Qui concerne les hauteurs.
3—Il nous semble souvent que les vieilles choses en ont une. — Ce que fait toujours celui qui ne fait jamais rien! (v. pron.).
4—Pr. pers. — Mieux vaut ne pas pontifier quand on est pas dans le nôtre.
5—Ce qu'elle a hâte de faire à la veille de ses vacances dans le Sud. — Sans danger.
6—Adjectif cher à Bourassa mais qui, dans son vocabulaire, charrie une ambiguité inquiétante... En fait ce mot se rapporte au gros bon sens. — Prép.
7—Ce sont des jumeaux! — On s'en va chacun de son bord quand on est comme ça!
8—Nettoie. — Fais preuve d'un front de boeuf!
9—Engagée. — De l'expression qui signifie qu'on s'en sacre comme dans l'an quarante... — Conj.
10—Regarda par le trou de la serrure. — On l'aime bien quand elle sait partir... — Sainte colère.
11—Ecraser.
12—D'une langue dérivée du français (pl.) — On l'a fait tard cette année... saudit mbis de mai qu'on a eu!

Solution no 105

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	P	I	E	T	E	M	E	N	T	S
2	C	O	I	N	C	E	■	A	T	O	U	T
3	R	U	S	T	R	E	S	■	U	N	I	R
4	I	L	■	R	A	■	I	C	I	■	L	A
5	R	I	P	O	S	T	E	R	■	V	E	T
6	E	N	■	D	E	I	C	I	D	E	■	E
7	■	E	M	U	■	E	L	A	R	G	I	S
8	E	T	A	I	■	D	E	N	U	E	S	■
9	N	■	U	R	E	E	■	T	E	T	O	N
10	F	■	D	E	P	U	T	E	■	A	L	E
11	L	O	I	■	E	R	E	■	A	N	E	E
12	E	N	T	R	E	■	S	U	I	T	E	S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

LOUEZ UNE VOITURE!
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOLKS et VOITURES COMPACTES AMÉRICAINES
2122 RUE MASSON.
524-6836

LA PEUGEOT 504 GL.
UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.
Tout équipée à partir de $4995.
PEUGEOT 504 GL
G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

vie et culture

Grand Prix du jury du Festival de Berlin

Duddy Kravitz n'arrive pas à passionner la presse du Québec

par Jean-Pierre Tadros

On est furieux, littéralement furieux au Bureau des festivals du Secrétariat d'État (Ottawa). On ne comprend pas, et surtout on n'arrive pas à s'expliquer le silence de la presse québécoise (à une exception près, semble-t-il) alors que pour la première fois dans l'histoire du cinéma *canadien* un long métrage de fiction remporte le premier prix à l'un des festivals européens les plus importants. Car, si "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" a remporté mardi soir dernier le Grand Prix du Jury (L'Ours d'or) du 24e Festival international de Berlin, on ne peut pas dire que cet honneur ait provoqué beaucoup de réaction dans la presse francophone du Québec. Faut-il s'en étonner?

D'Ottawa, peut-être; de Montréal, beaucoup moins. Car, même, si ce film a été tourné au Québec, et en grande partie à Montréal sur la rue Saint-Urbain et dans les environs, on ne peut pas dire que le film se soit attiré une sympathie excessive du public québécois francophone. Et le silence qui a enveloppé de son premier succès international ne fait que nous rappeler cette simple vérité. On l'a déjà dit, précisément à la veille de la sortie de "Duddy Kravitz", et il faut le répéter aujourd'hui: le cinéma canadien-anglais a toujours été boudé à Montréal (dans le reste du Québec, il n'a jamais osé montrer son nez), et le film de Ted Kotcheff adapté du roman de Mordecai Richler n'a pas échappé à la règle. C'est dommage parce que le film mérite sûrement mieux, et que les cinéastes canadiens sont aussi colonisés que nous pouvons l'être. Maintenant pour dissiper tout malentendu, rassurons tout le monde en disant que jamais, pas plus nous autres que nos confrères de la presse, québécoise avons voulu camouflé le succès remporté par "Duddy Kravitz" à Berlin. Le coupable, s'il faut en trouver un à tout prix, c'est le système de dépêches d'agence par lesquel ce genre d'information est véhiculé. Dépêches qui connaissent des fortunes diverses à l'intérieur d'un journal mais auxquelles on se trouve nécessairement tributaire quand la nouvelle parvient de l'étranger.

L'Affaire de Cannes

Si je m'étends ainsi sur cette omission que certains semblent avoir mal interprétée c'est qu'un curieux malaise s'est installé entre le film de Ted Kotcheff et le public québécois. Un malaise qui a connu son apogée lors de "l'Affaire de Cannes."

On sait en effet que ce film avait été soumis officiellement par le Canada (après avoir été dûment choisi par un comité de pré-sélection) comme la sélection canadienne au dernier festival de Cannes. Or, celui-ci lui avait préféré "Il était une fois dans l'Est" d'André Brassard. Ce rejet du comité de sélection cannois avait provoqué quelques commentaires acerbes.

Tout d'abord, le choix même de "Duddy Kravitz" par le comité de pré-sélection canadien avait été vu par certains comme faisant partie d'une méchante machination anglo-saxone. Qu'allait donc faire un film canadien-anglais à Cannes? etc.

Lorsque le film de Kotcheff fut refusé par Maurice Bessy, le grand maitre du Festival de Cannes, et que le choix de "Il était une fois dans l'Est" fut connu, on s'est mis à faire état dans d'autres milieux de certaines pressions à caractère strictement nationaliste qui aurait poussé le Festival de Cannes à lui préférer un film québécois, et non pas canadien-anglais.

Certaines rumeurs devaient même faire état de la crainte de Maurice Bessy que le film ne soit accusé en France d'antisémitisme, et cela même si "Duddy Kravitz" a été écrit, produit et réalisé par... des juifs! Mais, il s'agissait alors pour Cannes de ne pas aviver certaines passions, surtout au lendemain de la guerre du Kippour. Le mot d'ordre, c'était la neutralité. On l'a suivi à la lettre. Et puis on ne voulait pas de film israélien, etc. etc.

"Duddy Kravitz" ne pouvait donc pas être invité dans la compétition officielle. Ce refus catégorique m'a d'ailleurs été confirmé par l'un des membres du comité de sélection du Festival de Cannes — instance suprême en matière de sélection — qui m'a avoué que ce comité n'avait visionné qu'une seule bobine du film, et cela malgré ses protestations, mais qu'on avait décidé dès le départ de l'éliminer de la compétition. Mon informateur semble par contre plutôt incliné à croire qu'il y avait là derrière une volonté de présenter plutôt un film québécois et francophone naturellement, et que la question d'antisémitisme ne semble pas avoir joué.

Situation bien complexe, mais qui, au moins, a le mérite d'illustrer le climat de suspicion qui s'éveille dès qu'on touche à "Duddy Kravitz". En tout cas, il avait été décidé par John Kemeny, producteur de "Duddy Kravitz", et cela dès le refus de Cannes, que son film n'irait absolument pas sur la Croisette (il avait été invité à la Quinzaine des réalisateurs) et qu'il acceptait à la place l'invitation du Festival de Berlin. Il ne regrette pas cette décision, soyons en certain.

Voilà pour la petite histoire, cette petite histoire que le grand public ne connaît jamais mais qui détermine des fois grandement l'avenir et la carrière des films.

Un succès qui fait plaisir

Quant à nous, on ne peut que se réjouir de ce succès. Nous n'avons jamais considéré "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" comme un grand film, comme un film génial, mais comme un film des plus honnêtes qui mérite sûrement d'être vu. Parce qu'il est admirablement joué (y compris par Micheline Lanctôt); qu'il décrit avec beaucoup de perspicacité un certain milieu que l'on côtoie sans vraiment le connaître; et que la caméra malheureusement statique de Ted Kotcheff arrive malgré tout à nous rendre avec délice l'humour féroce qui avait déjà fait le succès du roman de Mordecai Richler.

Rappelons finalement que le film connaît actuellement un appréciable succès à Montréal où il est toujours à l'affiche des cinémas Snowdon et Place Ville-Marie (pour la 12e semaine).

Il semble avoir été également bien reçu ailleurs au Canada. Et douze semaines après son lancement il aurait déjà rapporté $800,000 en recettes brutes (il a coûté un million de dollars).



Harmonium sur l'affiche Féléciano

À la Place des Nations, le 10 juillet prochain, le groupe québécois Harmonium, composé de Serge Fiori, Michel Normandeau et Louis Valois, assure la première partie du spectacle du jeune et célèbre chanteur porto-ricain aveugle, José Féléciano.



Micheline Lanctôt, dans le rôle d'Yvette, et Richard Dreyfuss, dans celui de Duddy, dans une scène tournée près de Sainte-Agathe où le héros du film Duddy Kravitz projette d'acheter un terrain.

Selon l'avocat du danseur,

Barichnikov n'a rien contre les autorités soviétiques

TORONTO (PC) — L'avocat du danseur soviétique qui a fait défection a révélé, hier, qu'on lui avait donné la chasse au moment où il se sauvait du théâtre O'Keefe, à Toronto.

Au cours d'une conférence de presse, Me James Peterson a raconté que, après la représentation de samedi dernier, Mikhail Barichnikov avait quitté ses compagnons du Bolshoi pour aller rencontrer ses amis qui l'attendaient dans une voiture.

C'est en traversant ces quelques rues que le danseur de ballet a été interpellé par son nom et qu'on l'a poursuivi jusqu'à la voiture. Me Peterson a déclaré qu'il avait rencontré M. Barichnikov pour la première fois quelques heures avant sa défection et qu'il l'avait revu tous les jours depuis. C'est même lui qui est entré en contact avec les autorités de l'immigration canadienne, qui ont permis au danseur de 26 ans de demeurer au pays au moins jusqu'au 1er janvier.

Raison d'amour?

Selon Me Peterson, M. Barichnikov n'a rien contre les autorités soviétiques et "il ne craint pas pour sa sécurité". Il ne se fait aucun souci, non plus, pour son père sexagénaire qui vit toujours en Union soviétique.

Me Peterson a admis que Mlle Christina Berlin, 26 ans, était une amie intime du danseur. Mlle Berlin est la fille de M. Richard Berlin, ancien président de la chaine de journaux Hearst.

Mlle Berlin est arrivée à Toronto, samedi dernier, en provenance de Londres, où elle est employée au magasine Cosmopolitan. Elle est demeurée auprès du danseur depuis sa défection.

Me Peterson a signalé que M. Barichnikov avait l'intention de "se remettre à danser le ballet le plus tôt possible". En Union soviétique, selon lui, il a atteint un niveau qu'il lui est impossible de dépasser.

Raison d'argent?

S'il a fait défection, c'est pour pouvoir travailler avec des chorégraphes de l'Occident, a affirmé l'avocat. Il se peut que son séjour de quatre jours avec le Ballet national canadien l'ait influencé. Le danseur, a poursuivi Me Peterson, ne serait pas tellement disposé à rencontrer l'ambassadeur soviétique au Canada, qui en a exprimé le désir.

À Vancouver, où le Bolshoi poursuit sa tournée canadienne, la danseuse soviétique Irina Kolpakova a déclaré que son ancien compagnon "ne recherchait que la gloire et l'argent" au Canada.

Selon elle, M. Barichnikov est "trop égoïste" pour avoir agi pour l'amour de Mlle Berlin.

De toute façon, il est possible que le danseur lui-même donne une conférence de presse, d'ici quelques jours, pour expliquer sa conduite, a déclaré Me Peterson.

où irons-nous?

Cinéma

Anjou: "Classe 44" 6:10, 9:50. "Le piège": 8:00

Arlequin: "Fille à la peau de lune" 2:45, 6:00, 9:20 "L'hotesse de Copenghague" 1:05, 4:20, 7:35

ATWATER 1: "The Sting": 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.

ATWATER 2: "Erotic Dreams" 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

AVENUE: "Daisy Miller" 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.

Berry: "Les Valseuses" 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.

Bonaventure: "The room of chains": 10:00.

Canadien: "Dorothéa": 2:00, 5:10, 8:15. "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Champlain: "Les 3 Mousquetaires": "Les 4 Malfrats": 12:40, 4:20, 8:00.

Cinéma 2001: "Women in Love": 7:00, "Love": 9:30.

Cinéma 7e Art: "Borsalino" 9:35, "César et Rosalie": 7:30.

Cinéma Chevalier: "Un officier de police sans importance:" 12:40, 2:53; 5:06, 7:19, 9:32.

Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Cinéma le Pierrot: "Orange mécanique": 6:20, 9:00.

Cinéma V: Salon Rouge: "The advertures of Rabbi Jacob": 7:00, et 9:00. **Salon bleu:** "Blue Summer": 7:30, et 9:30.

Côte des Neiges 1: "The Nine lives of Fritz the Cat": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Côte des Neiges 2: "The Golden voyage of Sinbad": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Crémazie: "Mon nom est personne" 12:30, 2:40, 4:50, 7:20, 9:30 Mar. Ven. 7:20, 9:30.

Dauphin (McLaren): "Bingo" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 Lun. ven. 7:30, 9:30.

Dauphin (Renoir): "L'pouvantail" 7:10, 9:10.

Électra: "Lex Exploits amoureux des 3 mousquetères" 1:00, 3:55, 6:55, 9:55R. "Brigade anti-sexe" 2:20, 5:15, 8:15.

Élysée: Resnais: "Que la bête meure": 7.30. "La Rupture": 9.30. Eisenstein: "Glissements progressifs du plaisir": 7.30, 9.30.

Festival: "Il était une fois dans l'est": 7:30, 9:30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9.30.

Granada: "La Revanche de Miss Karaté" "La Filleulle du Dragon Noir" 6:10.

Greenfield 1: "La Revanche de Miss Karaté" "La Filleule du Dragon Noir" 6:05.

Jean-Talon: "Le Grand Bazar": 8:40. "Capitaine Apache": 7:00, 10:10.

Kent: "American Graffiti": 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05

La Scala: "L'Homme des hautes plaines": 2:30, 6:00, 9:30. "Joe Kidd": 1:00, 4:30, 8:00.

Loews: "Thunderbolt & Lightfoot": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Maisonneuve: "Le Grand Bazar": 8:40. "Le Capitaine Apache": 7:00, 10:10.

Mercier: "Le parrain": 8:50, "Love Story": 7.00

Monkland: "Papermoon": 2:55, 6:20, 9:55. "Save the Tiger": 1:10, 4:35, 8:10.

National: "La dernière bourrée à Paris" 12:00, 3:15, 6:30, 9:45. "Quelques messieurs trop tranquilles": 1:35, 4:50, 8:05.

Outremont: "Jesus Christ Superstar": 7.00. "Brother Sun, sister Moon": 9.30. "Sympathy for the Devil": minuit.

Palace: "Paralax view": 12:40, 2:50, 5:00, 7:15, 9:35.

Papineau: "Papillon": 1:00, 3:25, 6:00, 8:35.

Parisien: "LSa revanche de Miss Karaté" 12:15; 3:25, 6:35, 9:45. "La filleule du dragon noir": 1:45, 4:55, 8:10.

Pigalle: "Three the Hardway": 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.

Place du Canada: "Three Musketeers": 7:15, 9:15

Place Ville-Marie: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.

Place Ville-Marie Large: "Chinatown": 12:10, 2:35, 5:00, 7:25, 9:45.

Plaza: "Dorothéa" 2:00, 5:10, 8:15, "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Rex: "Le soleil rouge": 9:00 "La Sierra Torride": 7:00

Ritz: "La fille à la peau de Lune" "L'hôtesse de Copenhague" 6:30.

Seville: "Sound of Music": 1:00, 5:00, 8:30.

Snowdon: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12:50, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05.

St-Denis: "Les Grenouilles" 12:00, 3:26, 6:32, 9:58, "Willard" 1:30, 4:56, 8:22.

Van Horne: "Blazing Saddles" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Vendome: "Score" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

Verdun: "Les 3 Mousquetaires": 8:00, "Les 4 Malfrats" 6:20, 10:00.

Versailles: (Salon Rouge): "La dernière bourrée à Paris" "Quelques messieurs trop tranquilles" 6:10.

Viau: "Il était une fois dans l'ouest", "Règlement de compte à O.K. Corral": 6:00.

Villeray: "Les 3 Mousquetaires" 8:05 "Les 4 Malfrats" 6:15, 9:50.

Westmount Square: "Our Time" 1:15, 2:50, 4:40, 6:05, 7:50, 9:30.

York: "Butch Cassidy and The Sundance Kid" 1:10, 3:10, 5:05, 7:10, 9:10.

Théâtre

Théâtre du Rideau-Vert: "La Sagouine" d'Antonine Maillet. 8.00.

Théâtre de Sun Valley: Lorsque l'enfant parait, d'André Roussin, 9.00.

Théâtre de la Marjolaine (Eastman): Le Testament, de Marcel Dubé et Cyrille Beaulieu, 9.00.

Théâtre des Marguerites (Trois-Rivières): Quand épousez-vous ma femme, de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conti, 9.00.

Centre essai Un. de Montréal: "La chorale Bonheur": 8:00

Studio-Théâtre, (1155, Côte Morel, Ste-Sophie de Lacorne): Et pis là... là, là, hein! de Lise Leclerc Da Silva, 8.45.

Théâtre du Nouveau Monde: Les Belles-Soeurs, de Michel Tremblay, 8.30.

Théâtre des Prairies (Joliette): Deux et deux font sexe, de Harris et Darbon, 8:30.

U. du Q.: Pavillon Lafontaine (1301 Sherbrooke est): "Les Trois mousquetaires" d'Alexandre Dumas, 20:30.

Variétés

Patriote de Ste-Agathe: Pauline Julien: 8:30.

Casanous: Relâche d'été.

Butte à Mathieu (Val David): **"Tharèse":** de Raymond Lévesque. 8:30.

L'AMORCE
À LA GRANDE PASSE
411 est, Ontario
Coin Saint-Denis
844-6284
"AV'NIR"
aussi
"LE JAZZ LIBRE DU QUÉBEC"
De 19:00 à minuit.
Jeud. vend. sam. à 9:30 h. p.m.

la casanous
boite overground
"RELACHE D'ÉTÉ"
"BONNES VACANCES"
REPRISE à la mi-septembre.
Le vieux
BAR-SALOON
reste néanmoins
OUVERT.
Adm. $1.00
485 ouest, Sherbrooke
(coin Aylmer)
au-dessus de
L'Association Espagnole
844-3691

Élysée
35 MILTON / 842-6053
RETROSPECTIVE
HORAIRES — RESNAIS

VEN. 5	7.30	QUE LA BETE MEURE	de Claude Chabrol
	9.30	LA RUPTURE	de Claude Chabrol
SAM. 6	1.30 5.30 10.00	LA BONNE ANNEE	de Claude Lelouch
	3.30 7.30	LES CHOSES DE LA VIE	de Claude Sautet
DIM. 7	1.30 5.30 9.30	MORE	de Barbet Schroeder
	3.30 7.30	LE DISTRAIT	de Pierre Richard
LUN. 8	7.30	UN SOIR, UN TRAIN	de André Delvaux
	9.30	LES BICHES	de Claude Chabrol
MAR. 9	7.30	MON AMOUR, MON AMOUR	de Nadine Trintignant
	9.30	LE CHARME DISCRET...	de Luis Bunuel
MER. 10	7.30	MA NUIT CHEZ MAUD	de Eric Rohmer
	9.30	PIERRE ET PAUL	de Rene Allio
JEU. 11	7.30	JE T'AIME, JE T'AIME	de Alain Resnais
	9.30	LA VALLEE	de Barbet Schroeder

SALLE EISENSTEIN — 18 ANS
Glissements progressifs du plaisir
ALAIN ROBBE-GRILLET
Jean-Louis TRINTIGNANT

MODE FACILE À VIVRE
LE CHÂTEAU

17e saison
La Poudrière
"performance de grande classe" Myron Galloway, Mtl Star
Présentement au programme
LOOK, NO HANDS !
La comédie londonnienne à succès de Lesley Storm
du 17 JUIN au 13 JUILLET
Mardi au vendredi à 8h.30 p.m.
Samedi 6h.30 p.m. et 9h.30 p.m.
Billets: Sheraton Mt-Royal, G20, Mtl Trust, P.V.M.
À L'AFFICHE
LA POUDRIÈRE À BORD DE "L'ESCALE"
St-Marc-sur-le-Richelieu (sortie 68, route 20)
Mini-Opéras du Maurier
FEU LA MÈRE DE MADAME — De Georges Feydeau, avec Luc Durand, Roger Garand, Louise Marleau, Marie Codebecq. Mise en scène: Gerard Poirier
et
THE OLD MAID & THE THIEF — De Gian Carlo Menotti, avec Fernande Chiochio, Robert Savoie, Yolande Dulude, Celine Dussault. Mise en scène: Jeanine Beaubien
DU MARDI AU VENDREDI À 8h.30 P.M.
PASSEZ UNE SOIRÉE DIVERTISSANTE
RENSEIGNEMENTS: 526-0821 et 584-2226

LA COMPAGNIE DES 2 CHAISES PRÉSENTE
Présentement à l'affiche
les belles sœurs
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
Denise Morelle, Suzanne Garceau, Monique Mercure, Micheline Gerin, Mirielle Lachance, Frédérique Collin, Sylvie Heppel, Rita Lafontaine, Murielle Dutil, Lorraine Pintal, Denise de Jaquere, Carmen Tremblay, Pauline Martin, Danièle Lorain, Patricia Nolin
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
(Salle climatisée)
Reservations
861-0563

Horaires Télévision

matinée

9:30 h.
4: Au bout du fil
8' (13): Pay Cards (jeu)
10: Bonjour Montréal
12: The Community (information)

9:45 h.
7: Informa 7

9:55 h.
6: Standby six and Religious Thoughts

10:00 h.
(4), 5, 6: Mon ami (Enfant)
7: Marine Boy (Dessins animés)
8, (13): The A.M. Show
12: Eye Bet (Jeu)

10:15 h.
2, 9, 11, (12), 13: En mouvement
(4), 5, 6: The Friendly Giant

10:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: La souris verte (enfant)
(4), 5, 6: Mr. Dressup (Enfant)
10: Pour vous mesdames
12: The Art of Cooking

10:45 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Topino

11:00 h.
2, 9, 11, (12), 13: Initiation à la décoration intérieure
4: Pour vous mesdames
(4), 5, 6: Sesame Street
7: L'été au Québec
8, (13): Secrets From The Kitchen
12: Hercules (dessins animés)

11:30 h.
2, 9, 11, (12): Les saintes chéries
4: Dessins animés
8, (13): Eye Bet (Jeu)
12: Magic Tom's Road Show
13: Voisins voisines

11:45 h.
(6): Dessins animés
7: Informa 7

après-midi

12:00 h.
2, 9, 11: Mini-fée
(4), 5, 6: Luncheon Date (Interview)
(6): Nouvelles du midi
7, 10: Les tannants
8, (13): Fantastica
12: The Dick Van Dyke Show
(12): De jour en jour

12:15 h.
4: De tout de tous
(6): À votre service

12:30 h.
2, 9, 11, (12), 13: Les aventures de Tom Sawyer
(6): Rond-Point
8, (13): Rocket Robin Hood
12: Please Sir!

13:00 h.
2, 9, 11, (12), 13: Oh Lala! (jeu)
(4): Food For Thought
(6): Pour vous mesdames
7, 10: Personnalités (Jeu)
8, (13): The Merv Griffin Show
12: Summer Theatre "Country Music". E.-U. 1972. Film musical avec Marty Robbins, Sammy Jackson et Barbara Mandrell.

13:15 h.
4: Doigts de fée (Conseils)

13:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le téléjournal
(4), 5, 6: Family Court
10: Au jour le jour (Interview)

13:35 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Réseau-Soleil

13:45 h.
4: Été 74 (Interview)

14:00 h.
4: Entre vous et moi
(4), 5, 6: Juliette & Friends

14:30 h.
2, 9, 11, (12), 13: Cinéma. "Un soir de joie". Bel. 1956. Drame de la Résistance de G. Schoukens avec Marcel Roels, Roger Dutoit et Jean-Pierre Loriot.
4: Cinéma "Rapt" G.-B. 1952. Drame psychologique de C. Crichton avec Dirk Bogarde, Jon Whiteley et Ian Hunter.
(4): The Phil Silvers Show
5: Star Performance
6: The Lucy Show (Comédie)
(6): Cinéma: "La ruée des Vikings". It. 1962. Aventures de M. Bava avec Giorgio Ardisson, Cameron Mitchell et les jumelles Kessler.
7: Ciné-vacances "Les plaisirs de l'enfer" (2ième partie).
8, 12, (13): Somerset (Téléroman)
10: Ciné-vendredi "L'école des amoureux". All. 1940. Comédie sentimentale de K. G. Kulb avec Luise Ullrich, Viktor Staal et Johannes Heesters.

15:00 h.
(4), 5, 6: 30 From Winnipeg
8, 12, (13): Another World

15:30 h.
(4), 5, 6: The Edge of Night
8, 12, (13): What's the Good Word? (jeu)

16:00 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Allo Grenouille

16:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le major Plum-Pouding
(4), 5, 6: Bagatelle
(6): Personnalités
8, 12, (13): Anything You Can Do.
(9 NC): Sesame Street

16:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le major Plum-Pouding
(4), 5, 6: Bagatelle
(6): Personnalités
8, (13): The New Beat The Clock
10: Aventures: "Chasse à l'homme". Esp. 1962. Drame policier de V. Merenda avec Frank Villard, Dario Moreno et Dany Carrel.
12: Pay Cards (Jeu)

17:00 h.
2, 7, 9, 11, (12): L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
4, (6): Les tannants
(4), 5, 6: Aquarium (Documentaire)
8, (13): The Mod Squad (Policier)
(9 NC): L'O.R.T.F. présente
12: Truth or Consequences
13: Cinéma de 5 heures. "Le solitaire passe à l'attaque". Fr. 1966. Film d'espionnage de R. Habib avec Roger Hanin, Jean Lefebvre et Sophie Agacinski.

17:30 h.
(4), 5, 6: That Girl (Comédie)
(9 NC): Moto
12: The New Beat The Clock

17:55 h.
10: Le parti libéral

18:00 h.
2, 9, 11: Le club des recapés
4, 7, 10: Pierre, Jean jasent
(4): Klahanie (Documentaire)
5, 6: The City at Six
(6): Studio Six
8, (13): Newsline
(9 NC): Cyclone et carrousels
(11): Sortez vos pinceaux
12: Pulse (Information)
(12): Période électorale

18:30 h.
2, 9, 11: Actualités 24
(4): This Day (Information)
5: Around the City With Bob (Information)
6: Election Feedback
(6): Pierre, Jean jasent
8, (13): Top Dough (Jeu)
(9 NC): Cablevision reçoit
(11): Les échecs
(12): Le téléjournal

18:40 h.
(12): Information première

18:45 h.
(12): Les plus beaux films "Itoka, mercenaire des galaxies". Jap. 1968. Science-fiction de K. Nihonmatsu avec Eiji Okada, Peggy Neal et Toshiya Wazaki.

18:55 h.
12: Freetime Political Telecast

19:00 h.
2, 9, 11: Période électorale
4: Panoramonde (Information)
5, 6: Tomorrow now
7: Télé-Cinéma: "Le million". Fr. 1931. Comédie fantaisiste de R. Clair avec René Lefèvre, Annabella et Paul Olivier.
8, 12, (13): The Challenging Sea (Documentaire)
(9 C), (9 NC): Radio-Québec
10: Le 10 vous informe
13: Le 13 vous informe

19:15 h.
(9 C), (9 NC), (13 Q), (9 S), 3, (2): Avec un peu de glace s.v.p.

19:30 h.
2, 9, 11: Marcus Welby, M.D.
4: En Première: "Blondes, brunes et rousses". E.-U. 1963. Comédie musicale de N. Taurog avec Elvis Presley, Joan O'Brien et Gary Lockwood.
(4), 6: The Tommy Banks
5: The Red Fisher Show
(6): Comédie musicale: "Tu es à moi". E.-U. 1952. Comédie musicale d'A. Hall avec Mario Lanza, James Whitmore et Doretta Morrow.
8, 12, (13): George (Comédie)
10: Comédie musicale "Viva Las Vegas". E.-U. 1955. Comédie musicale de R. Rowland avec Dan Dailey, Cyd Charisse et Agnes Moorehead.
(11): Artistes canadiens
13: Hawaii 5-0: (Policier)

20:00 h.
(4), 5, 6: All in the Family
8, 12, (13): Friday Movie "Faraday and Company — A wheelbarrow full of trouble" avec Dan Dailey, James Naughton et Joe Flynn.
(9 C), (9 NC): Au pays des lutrins. "Les routes du paradis".

20:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Hors série "Schulmeister, l'espion de l'empereur" avec Jacques Fabbri, Andrée Boucher, Geneviève Cosile et Roger Carel.
(4), 5, 6: Freetime Political Telecast
(9 C), (9 NC): Les castors à la recherche d'un barrage. "À la recherche du temps perdu".

21:00 h.
(4), 5, 6: The Ronnie Prophet Show

21:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Les mers du sud
4: Le Ranch 'L' (Western)
(6), 10: Les protecteurs
8, (13): Going Places (Jeu)
12: Sing A Good Song. (Variétés)

22:00 h.
2, 9, 11, 13: Des goûts, des formes et des couleurs. "La danse". La danse contemporaine telle que conçue par la troupe de la Nouvel'Aire: moyen d'expression d'une réalité vécue.
(6), 10: Au secours... mon amour (Jeu)
7: Les protecteurs (Policier)
8, 12, (13): The FBI (Policier)
(9 C): Polymission
(9 NC): Big Fights of the Decades
(12): Le crédit social

22:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le téléjournal
4, (6), 10: Les nouvelles TVA

22:50: 2, 9, 11, (12): Nouvelles du sport et météo
7: Informa 7
13: Le 13 vous informe

23:00 h.
2, 9, 11, (12): Politique atout
4: Le crédit social

(4), 5, 6, 8, 12, (13): News
(6): En fin de soirée: "Les fanatiques". Fr. 1957. Drame d'A. Joffé avec Pierre Fresnay, Michel Auclair et Grégoire Aslan.
7: Cinéma "Horizons sans frontière" E.-U. 1960. Étude de moeurs de F. Zinnermann avec Deborah Kerr, Robert Mitchum et Peter Ustinov.
(9 C): Golden Gloves
(9 NC): À quoi ça rime?
10: La couleur du temps
13: Ciné-Soir. "Que la bête meure". Fr. 1969. Drame policier de C. Chabrol avec Michel Dechaussoy, Jean Yanne et Caroline Cellier.

23:15 h.
4: Où sont-ils donc? (Jeu)
10: Sans pantoufles. Programme double. "Le spectre maudit". G.-B. 1964. Drame d'horreur de R. Hartford-Davis avec John Turner, Heather Sears et Peter Arne.
"Le signal rouge". Fr. 1949. Drame policier d'E. Neubach avec Erich von Stroheim, Denise Vernac et Frank Villard.

23:20 h.
4: Ciné-4. "Amour tragique". G.-B. 1946. Drame sentimental de M. Elvey avec Lilli Palmer, Albert Lieven et Cedric Hardwicke.
8, (13): Sportsline
12: Pulse

23:22 h.
(4), 5, 6: Viewpoint

23:30 h.
2, 9, 11: Cinéma. "La montagne des 9 Spencer". E.-U. 1963. Drame psychologique de D. Daves avec Henry Fonda et Maureen O'Hara.
(4): CBOT Tonight
5: After eleven. "The 39 steps". G.-B. 1959. Drame policier, de R. Thomas avec Kenneth More, Taina Elg et Barry Jones.

6: Montreal Tonight (Information)
8, (13): CJOH News Special
(12): Ciné-Action. "Opération Amsterdam". G.-B. 1958. Drame de guerre de m. McCarthy avec Peter Finch, Eva Bartok et Tony Britton.

23:45 h.
(4): Sports

23:55 h.
(4): Rock Concert
6: Ciné-Six. "This gun for Hire". E.-U. 1946. Drame policier de F. Tuttle avec Veronica Lake, Alan Ladd et Robert Preston.

23:57 h.
12: Freetime Political Telecast

00:00 h.
8, (13): Night Owl Movie. "Seven Days In May". E.-U. 1963. Drame politique de J. Frankenheimer avec Burt Lancaster, Kirk Douglas et Fredric March.
12:00 Feature Movie. "Tony Rome". E.-U. 1967. Drame policier de G. Douglas avec Frank Sinatra, Jill St. John et Simon Oakland.

00:30 h.
13: Ciné-Qua-Non. "Mon oncle Benjamin". Fr. 1969. Comédie d'E. Molinaro avec Jacques Brel, Claude Jade et Paul Frankeur.

01:00 h.
2: Ciné-nuit. "Monika". Suéd. 1953. Drame psychologique d'I. Bergman avec Harriet Anderson, Lars Ekberg et John Harryson.
(9 NC): Les célébrités de la lutte
11: Ciné-nuit. "Journal d'une schizophrène". It. 1968. Drame psychologique de N. Risi avec Ghislaine d'Orsay, Margarita Lozano et Umberto Raho.

02:15 h.
10: Le 10 vous informe

02:30 h.
2: Le téléjournal

2 CBFT (TVA) Quebec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI Québec
6 CBMT (R.C.) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
9 CBOFT (R.C.) Ottawa
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (RC) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

le sport

La course de canots de Senneterre veut conserver son caractère régional... et par là même la sincérité du sport

par Alain Gerbier

SENNETERRE — La mine de mon crayon n'étant pas épuisée, je vais m'obstiner à vous parler de celles de la région. Des mines, je pourrais vous en servir tout un champ mais... c'est bien connu (et j'en ai fait la triste expérience dans un précédent article), les mines, "ça saute"!

...Adepte de Spakanov, je vais cependant, envers et contre tout, persister dans la même veine.

Senneterre? Il est bien difficile de faire un diagnostic sur l'état de santé de l'économie de cette ville. À quoi se fier? À sa bonne mine ou à sa mauvaise mine? — Ville forestière, elle n'a que des mines... de rien.

Mine de rien, elle est l'un des centres sportifs les plus actifs de la région. Mine de rien, elle a un club de chasse et pêche très dynamique.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

Mine de rien enfin, elle attire chaque année plusieurs milliers de personnes avec sa traditionnelle course de canots.

Vocation régionale

La tradition? Elle remonte à 1963 (la douzième édition a eu lieu cette semaine). A cette époque, les municipalités environnantes assumaient à tour de rôle l'organisation des festivités de la Saint-Jean-Baptiste. En 1963 donc, le Club de chasse et pêche de Senneterre a décidé de présenter, dans ce cadre, une course de canots sur la rivière Bell. Six équipages ont disputé la première épreuve. Depuis cette date, bien des canots sont passés sous les ponts des rivières de la région mais, en prenant de l'âge, la compétition n'a guère évolué.

Tout comme une soeur (pas la mienne) fait voeu de chasteté, la course de canots de Senneterre a fait promesse de conserver son caractère régional. Les seules modifications qu'on aient enregistrées depuis sa création sont l'addition d'un festival parallèle en 1964 et, en 1965, l'allongement du parcours de 11 à 15 milles (le départ se donne à 15 milles en amont, au confluent des rivières Pascalis et Belle et l'arrivée se fait à Senneterre). La descente comporte huit portages et les embarcations sont (organisateur oblige) des canots de chasse. La participation record (23 équipages) a été enregistrée en 1965.

L'une des figures de proue de la course de canots de Senneterre a longtemps été et demeure "Pit" Jolin (Jean-Guy sur les registres paroissiaux). Ce journalier de 35-40 ans qui "aime ça" et a grande connaissance et expérience des "vents et des courants" a remporté l'épreuve pas moins de sept fois (de 1963 à 1967 puis en 1969 et 1972)! Jusqu'au début de la semaine, il détenait le record de la course avec 2h20:40.

Certains, à la longue, l'ont trouvé "trop fort". Conscient de ce sentiment ou ressentiment, il a, de lui-même, abandonné la compétition l'an passé.

Cette année, ce sont deux concurrents locaux: Michel Bilodeau et Gilles Marcotte qui ont été les plus rapides (2h16:11). Ils ont devancé Gilles Lemay et Ronald Champoux (2h18:36), deux profs d'éducation physique de Val d'Or. Suivent une demi-douzaine d'équipages locaux. Les régionaux qui veulent imposer ont affaire à forte concurrence!

Sur le quai

Le reportage de la compétition est retransmis en direct dans toute la région.

...Lors de la douzième édition, il y a deux noms qui ne sont pas revenus souvent sur les ondes: ceux d'Alain Auger et de Gérard Plante, ces deux concurrents ont dû abandonner la course après cinq milles. Je les ai rencontrés sur le quai à Senneterre. Le coeur gros, il regardaient les derniers canoéistes franchir la ligne d'arrivée.

Gérard Plante, seize ans, équipier avant, est étudiant à La Sarre. L'équipier arrière, Alain Auger, 19 ans, est bûcheron. Il est à l'emploi de la compagnie Howard Bienvenue à Authier-Nord. La semaine passée, Alain a reçu une bille de bois sur la jambe. Il s'en est tiré avec une élongation des tendons et une déchirure musculaire...

Les deux représentants de Authier-Nord ont pris le départ mais, après cinq milles, l'équipier arrière a commencé à souffrir. Il ne pouvait avec sa jambe blessée resté dans le canot...Ils ont donc été contraints d'abandonner.

..."Nous aimons la compétition, nous avons déjà pratiqué un paquet de disciplines: le golf, le tir à la carabine, le judo, la course et puis, on a décidé d'essayer le canot", expliquent-ils. Leur début dans cette spécialité remonte à avril. Leur embarcation? Ils l'ont achetée. Comptant. $240. Avec leurs économies.

Cette semaine, ils dissimulaient avec peine leur déception de n'avoir pu terminer l'épreuve. Pour rendre l'amertume moins aigre, ils pensaient déjà à la prochaine compétition qu'ils disputeront dimanche à Authier... Cette fois-là, avec leurs pagaies, ils feront davantage que des ronds dans l'eau car Alain entend bien avoir soigné sa blessure.

Cette disponibilité, cette ouverture aux sports, constitue, en Abitibi, un phénomène qui ne peut passer inaperçu. Il existe même une sorte de paradoxe: le sport qui demeure un problème de fond a fait surface, il n'est plus mineur.

...Et c'est à creuser!



(photo: Alain Gerbier)

Plein air, chasse et pêche

par Gilles Richard

À Port-aux-Saumons: laboratoire de biologie en région d'eau salée

La fin de semaine dernière, mon confrère André Croteau et moi-même, avons "couvert", si l'on peut dire le "Festival du saumon de Rivière-Trinité" qui, en fait, était une contestation organisée par les pêcheurs de la Côte Nord pour récupérer les rivières à saumon, actuellement presque toutes entre les mains de clubs privés.

Cependant, nous ne pouvions traverser ce secteur extraordinaire de la "Belle Province" sans tenter d'établir des contacts avec les différents organismes qui y oeuvrent. Parmi ceux-ci, il faut relever le centre d'écologie établi à Port-aux-saumons, à St-Fidèle, comté de Charlevoix, à environ 10 milles passés La Malbaie côte Nord du St-Laurent. Il y a peu de centre de ce type au Québec et je crois que c'est le seul qui offre un stage en astronomie, en plus des autres activités de loisirs scientifiques.

Sa situation sur le bord de l'estuaire du St-Laurent, d'une part, permet à ceux qui le fréquentent d'aborder les milieux marins d'eau salée en même temps que le milieu forestier. Son installation sur un cap rocheux, d'autre part, apporte la présence de lichens et autres végétations du même type que l'on ne peut retrouver en plaine.

Stage en écologie, entomologie, ornitologie, géologie, etc...

Les jeunes biologistes du Québec Inc., organisme fondé en 1956 par le Collège Bourget de Riguaud, organise actuellement des stages dans ces diverses disciplines. Les jeunes sont regroupés dans des équipes spécialisés et choisissent eux-mêmes la discipline scientifique qu'ils désirent approfondir et y dépensent, au rythme au de 6 ou 7 heures par jour, de façon intensive, leur énergie, le tout sous la direction d'un professeur spécialisé. C'est une excellente formation, pendant laquelle les jeunes dorment sous la tente, organisent eux-mêmes leurs périodes de loisir, tout en vivant une aventure humaine des plus enrichissantes. Cette préparation peut être très utile aux jeunes qui désirent agir plus tard comme moniteurs dans les centres de plein air.

Centre Écologique

Depuis 1970, le centre offre au public de tout âge et de toutes formations plusieurs sentiers écologiques, dont 3 d'écologie marine et 2 d'écologie terrestre, très bien conçus, où les modifications au milieu environnant sont réduits au minimum, permettant ainsi de donner un aperçu complet du milieu naturel. Afin de le protéger pleinement, la visite des sentiers écologiques n'est pas permise sans être accompagné d'un guide. Malheureusement, les subventions que le centre avait réussi à obtenir pour les visites guidées n'ont pas été allouées cette année. On ne peut donc le visiter que sur rendez-vous pris à l'avance avec les autorités. Espérons que les autorités gouvernementales prendront prochainement leurs responsabilités et verront à procurer des fonds pour que les Québécois puissent continuer à jouir pleinement de ce loisir.

Pour tout renseignement concernant les conditions d'admission aux stages, les périodes réservées aux garçons et aux filles, ainsi que les rendez-vous concernant la visite du centre et l'utilisation des sentiers écologiques, il faut s'adresser à:

ADRESSE: — Secrétariat des Jeunes Biologistes, C.P. 1000, Rigaud, (Vaudreuil), Qué, Tél.: (514) 238-5311. Ou au centre même: Jeunes Biologistes, St-Fidèle, Cté Charlevoix, Qué, Tél.: (418) 434-2209.



(photo: André Y. Croteau)

Un des directeurs du centre écologique de Port au Saumon, explique à notre chroniqueur les différents sentiers écologiques, tant marins que forestiers, que l'on peut emprunter au centre.

Au parc Mastigouche:

Lacs restants tirés au sort

Dans le cadre de la pêche quotidienne au parc Mastigouche, la direction a décidé de faire tirer au sort les lacs non-réclâmés à 10 heures du matin parmi les personnes en attente aux postes d'accueil de St-Zénon, St-Gabriel-de-Brandon et St-Alexis-des-Monts.

le sport

Montréal gagne 2-1 et perd 3-2

Les Expos divisent un programme double avec les Pirates

PITTSBURGH (AP) — Richie Zizk a produit le point égalisateur avec un double dans la 8e manche hier, puis le ballon-sacrifice de Bob Robertson a procuré un gain de 3-2 aux Pirates de Pittsburgh qui ont ainsi divisé les honneurs du double avec les Expos de Montréal.

Pepe Frias a produit le point victorieux avec un double chanceux dans la 7e manche du 1er match où les Expos et Steve Rogers ont mis fin à une série de six victoires successives des Pirates en l'emportant 2-1.

La recrue Dennis Blair possédait une avance de 2-1 au début de la 8e manche du 2e match, que Richie Hebner a commencée avec un simple avant de se rendre au 2e but sur un sacrifice. Après un but sur balles intentionnel à Willie Stargell, le double de Zisk et le ballon de Robertson ont donné la victoire aux locaux.

Blair avait accusé un retard de 1-0 dans la 2e manche à la suite d'une erreur et de deux simples par Robertson et Frank Taveras.

Le lanceur de relève Dave Giusti a commencé son 2e match de la saison et a accordé deux points dans la 4e manche. Un but sur balles à Ken Singleton et un simple de Bob Bailey ont précédé un ballon-sacrifice de Mike Jorgensen et un simple de Tim Foli.

Premier match

Dans le 1er match, les Expos ont porté le compte à 2-1, dans la 7e manche que Barry Foote a commencée avec un simple aux dépens de Ken Brett, qui avait tenu les visiteurs complètement en échec au cours des cinq premières manches.

Après un jeu forcé au 2e but, Frias a frappé un ballon dans la droite et le 2e but Rennie Stennett l'a échappé en raculant.

Tandis que la balle roulait, Jim Cox en a profité pour croiser le marbre.

1er MATCH

MONTRÉAL 2

	AB	T	P	CS	PP
Hunt, 3b	2	0	0	0	0
Davis, cc	0	0	0	0	0
Foli, ac	4	0	0	0	0
Bailey, cf	4	0	1	1	
Day, cg	0	0	0	0	
Breeden, 1b	4	0	0	0	
Woods, cc	3	0	0	0	
Jorgensen, 1b	0	0	0	0	
Foote, r	4	0	1	0	
Cox, 2b	3	1	1	1	
Frias, cd	3	0	1	1	
Rogers, l	3	1	1	0	
Total	30	2	4	2	

PITTSBURGH 1

	AB	P	CS	PP
Clines, cc	5	0	0	0
Kirkpatrick, 1b	4	0	1	0
Hebner, 3b	3	0	1	0
Stargell, cg	3	1	1	0
Zisk, cd	4	0	2	0
Sanguillen, r	4	0	0	0
Stennett, 2b	3	0	1	0
Mendoza, ac	2	0	0	1
Parker, fu	1	0	0	0
Taveras, ac	0	0	0	0
Robertson, fu	1	0	1	0
Ellis, cs	0	0	0	0
Brett, L	3	0	0	0
Total	33	1	1	1

Montréal ..... 000 001 100—2
Pittsburgh ..... 010 000 000—1

DJ—Montréal 1. 4SB—Montréal 4, Pittsburgh 9, 2B—Frias, Stennett. BV—Woods, S—Hunt.

LANCEURS

	CS	P	PM	BB	RB
Rogers	9	1	1	4	3
Brett	4	2	2	2	2

Rogers, gagnants 10-8
Brett perdant, 10-5
Temps 1:59

2e MATCH

MONTRÉAL 2

	AB	P	CS	PP
Hunt, 3b	4	0	1	0
Frias, 3b	0	0	0	0
Breeden, fu	1	0	1	0
Torrez, cs	0	0	0	0
Lintz, 2b	4	0	0	0
Davis, cc	5	0	0	0
Singleton, cd	3	1	3	1
Woods, cd	0	0	0	0
Bailey, cg	4	1	2	0
Day, cg	4	1	2	0
Jorgenson, 1b	2	0	0	1
Foli, ac	3	1	1	1
Foote, r	3	0	0	0
Blair, L	3	0	1	0
Stinson, fu	3	0	1	0
J Cox, cs	0	0	0	0
Total	33	2	10	2

PITTSBURGH 3

	AB	P	CS	PP
Stennett, 2b	4	0	0	0
Hebner, 3b	2	1	1	0
Parker, cc	1	0	0	0
Clines, cc	2	0	0	0
Stargell, cg	3	1	1	0
Zisk, cd	3	1	1	1
Robertson, 1b	3	0	1	1
Sanguillen, r	4	0	0	0
Taveras, ac	2	0	1	1
Giusti, l	2	0	0	0
Brett, fu	1	0	0	0
Hnandz, l	0	0	0	0
Kison, l	0	0	0	0
Total	27	3	5	3

Montréal ..... 000 200 000—2
Pittsburgh ..... 101 000 2x—3

E—Lintz, Hunt. DJ—Montréal 2, Pittsburgh 1, LSB—Montréal 10, Pittsburgh 7. 2B—Singleton 2, Bailey, Stargell, Zisk. RV—Woods, S—Lintz, Clines, BS—Jorgensen, B. Robertson.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Blair	8	5	3	2	5	3
Giusti	7	7	2	2	3	1
R. Hernandz	1	0	0	1	1	1
Kison	3	2	0	0	0	1

Blair: perdant 2-2
R. Hernandz: Gagnant 2-3
TEMPS: 2:12
Assistance: 22,456

LIGUE NATIONALE

Parties d'hier non comprises

Section est	G	P	Moy	Diff
St-Louis	41	35	.539	—
Montréal	36	36	.500	3
Philadel	38	39	.494	3)½
Pittsburgh	34	40	.459	6
Chicago	32	43	.427	8)½
New York	32	44	.421	9
Section ouest				
Los Angeles	54	25	.684	—
Cincinnati	45	33	.577	8½
Atlanta	43	37	.538	11½
Houston	40	40	.500	14)½
San Franc.	35	46	.432	20
San Diego	36	48	.429	20)½

	J	Ab	P	Cs	Moy
Garr, Atl	79	328	41	116	.354
Smith, St-L	67	236	38	83	.352
Gross, Hous.	75	257	42	88	.342
Morgan, Cin	78	275	50	90	.327
Buckner, LA	67	265	36	86	.325
Garvey, LA	78	322	49	104	.323
Cash, Phil	77	316	51	100	.316
Schmidt, Phi	77	256	47	81	.316
Zisk, Pitt	68	235	36	74	.315
Watson, Hous	78	286	40	90	.315

Circuits: Wynn, Los Angeles, 19; Schmidt, Philadelphie, 18.

Points produits: Garvey, Los Angeles, 63, Cedeno, Whouston, 61.

Lanceurs (sept décisions): John, Los Angeles, 12-2, .857; Capra, Atlanta, 9-2, .818.

LIGUE AMERICAINE

Parties d'hier non comprises

Section est	G	P	Moy	Diff
Boston	43	34	.558	—
Cleveland	42	34	.553	)½
Détroit	41	36	.532	2
Baltimore	40	36	.526	2)½
Milwaukee	36	39	.480	6
New York	35	42	.455	8
Section ouest				
Oakland	44	35	.557	—
Kansas C.	39	37	.513	3)½
Texas	41	39	.513	3)½
Chicago	37	38	.493	5
Minnesota	33	44	.429	10
Californie	32	49	.395	13

	J	Ab	P	Cs	Moy
Carew, Minn	73	294	46	115	.391
Hargrove, Tex	60	181	26	66	.365
Jackson, Oak	59	235	44	79	.336
Stanton, Cal	49	184	23	61	.332
Orta, Chi	59	204	31	67	.328
McRae, KC	74	256	38	83	.324
Yastrzemski, B	75	263	47	94	.319
Randle, Tex	72	235	37	75	.319
Oliva, Minn	67	257	23	81	.315
Allen, Chi	74	270	51	84	.311

Circuits: Allen, Chicago, 20; Mayberry, Kansas City, 16.

Points produits: Burroughs, Texas, 66; Briggs, Milwaukee; Allen, Chicago, Rudi, Oakland, 54.

Lanceurs (sept décisions): G. Perry, Cleveland, 15-1, .938; Fingers, Oakland, 7-2, .778.

LANCEURS PROBABLES

Atlanta Morton (10-6) et Niekro (8-7) à Chicago Frailing (5-7) et Bonham (6-11)
Los Angeles Donning (2-2) et Zahn (0-0) à Montréal Renko (5-8) et Montague (1-2)
San Diego Grief (2-10) à Philadelphie Carlton (9-7)
St-Louis Foster (4-5) à Cincinnati Norman (8-6)
San Francisco Barr (4-3) à New York Kossman (8-5)
Pittsburgh Ellis à Houston Wilson (4-6)
Chicago Bahnsen (7-9) et Gossage (0-2) à Détroit Coleman (6-9) et Lagrow (6-7)
Minnesota Albury (4-7) et Goltz (1-4) à Milwaukee Slaton (7-9) et Wright
Kansas City Briles (0-2) à Boston Wise (3-3)
New York May (1-2) à Texas Brown (7-5) ou Clyde (3-4)
Cleveland Peterson (6-4) à Californie Ryan (10-7)
Baltimore Cuellar (10-4) à Oakland Hunter (10-8)

Tour de France

Merckx reprend le maillot jaune

CHALONS SUR MARNE (Reuter) — Grâce à un sprint brillant à l'arrivée de la septième étape Mons-Chalons Sur Marne, 221 kilomètres, le Belge Eddy Merckx a de nouveau repris le maillot jaune par le jeu des 20 secondes de bonification.

On avait tout d'abord cru que Merckx avait déjà dépossédé le Hollandais Gerben Karstens de son maillot de leader en empochant les six secondes de bonification de la première étape volante. Mais, à Chalons, les commissaires ont fait droit à la réclamation du Britannique Barry Hoban. Après examen des photos, Hoban a bien remporté l'étape volante, devant Merckx, qui n'a donc eu droit qu'à quatre secondes.

Ce changement ne modifie que partiellement le classement général qui voit Merckx devancer Sercu de six secondes et Karstens de 18 secondes.

Étape

L'étape de jeudi s'est étirée lentement. Les coureurs, manifestement fatigués par la longue étape de la veille et devant faire face à un fort vent contraire, sont arrivés à Chalons avec une heure de retard sur l'horaire prévu, peu de tentatives d'échappées ayant été enregistrées.

Le Hollandais Albert Hulzebosch a remporté la seconde étape volante, la troisième revenait à Patrick Sercu devant Karstens.

Karstens qui bénéficiait ainsi de quatre secondes de bonification pouvait envisager de conserver sa première place au classement général, mais, malchanceux, il crevait à seulement quelques centaines de mètres de l'arrivée.

Merckx déclenchait un sprint de grand style dans le dernier virage et passait la ligne les bras levés en triomphateur.



Un village olympique axé sur les athlètes

"Le projet de Village olympique choisi par la ville de Montréal s'intègre parfaitement à la philosophie des Jeux de la XXIe Olympiade". Voilà ce que déclarait hier M. Roger Rousseau, président et commissaire général des Jeux, lors d'une conférence de presse tenue au Cojo. Fait à souligner, c'était la première conférence avec traduction simultanée.

M. Simon St-Pierre, vice-président exécutif a rappelé que le Cojo désirait depuis toujours présenter des Jeux simples et humains à l'aide de programmes d'autofinancement. "Or, a-t-il ajouté, le projet de Village Olympique nous convient parfaitement parce que la construction ne nous coûtera pas un seul sou".

M. Yvan Dubois, le Directeur général du Village Olympique a également exprimé sa grande satisfaction d'avoir pu participer à l'étude des différents projets soumis à la ville de Montréal avant la décision finale.

Le projet original des quatre demi-pyramides proposait près de 900 logements, de même qu'un certain nombre de logements temporaires. Le représentant du Cojo était réticent vis-à-vis cette formule parce qu'une répartition des unités permanentes et temporaires aurait "obligatoirement entraîné une discrimination de confort, de service et de prestige soit en regard des délégations, soit en regard des sexes".

Cette discrimination à l'endroit des délégations était inacceptable au chapitre protocolaire et aussi au chapitre des services. La discrimination entre les sexes ne plaisait pas davantage au Cojo, dont l'un des objectifs consistait à éliminer cette barrière physique et psychologique ayant toujours existé entre le village des hommes et celui des femmes.

La recommandation de la direction générale du Village Olympique était donc à l'effet d'éliminer complètement les installations temporaires et d'augmenter légèrement le nombre des logements permanents, ce qui a effectivement été fait.

Comme l'a expliqué M. Dubois, "nous avons toujours visé à rendre le Village Olympique très humain et très chaleureux, de façon à ce qu'il soit véritablement un lieu d'échanges entre les athlètes du monde entier".

D'ailleurs, avant de formuler ses besoins, la direction générale du Village Olympique avait procédé à une consultation auprès d'athlètes et de spécialistes canadiens ayant déjà vécu dans un Village Olympique. Elle avait également rencontré les maires des Villages Olympiques de Munich, Tokyo, Mexico, Sapporo et Innsbruck.

M. Dubois avait également insisté auprès de la ville de Montréal pour que le Village Olympique soit mis gratuitement à la disposition du Cojo durant les Jeux, et ce voeu a été respecté, suite à une entente intervenue entre les promoteurs du projet et les autorités municipales.

Dans l'ensemble, donc, M. Dubois s'est dit très heureux des conclusions auxquelles en était venue la ville de Montréal, "qui permettra la réalisation d'un Village Olympique véritablement axé sur les athlètes".

Tournoi de Wimbledon

La Soviétique Morozova affrontera l'Américaine Chris Evert en finale

WIMBLEDON (AFP) — Pour la première fois dans l'histoire de Wimbledon, la finale du simple-dames opposera, vendredi, une Soviétique, Olga Morozova, à une Américaine, Chris Evert. Une finale qui constituera la revanche des championnats de Paris à Roland Garros il y a un mois, remportée par la joueuse de Floride en deux manches.

Après avoir causé la sensation d'éliminer mercredi la tenant du titre et grande favorite, l'Américaine Billie Jean King, la Moscovite Morozova, âgée de 25 ans, a triomphé, en demi-finale, devant 15,000 spectateurs, de la Britannique Viriginia Wade en trois manches 1-6, 7-5, 6-4.

Morozova (no 8), finaliste à Rome en 1972, subit, pendant la première moitié de la partie, le jeu offensif de Wade (no 5) qui remporta aisément la première manche.

Sur sa lancée, la Britannique de 28 ans mena 4-2, mais la Soviétique égalisa à 4-4 et à 6-5 en sa faveur elle ravit le service adverse 7-5.

Dans la manche décisive, Wade championne d'Australie en 1972 et de Forest-Hills en 1968 se détacha encore 4-2. Morozova grâce à des "passing shots" précis, réussit alors l'exploit d'aligner 4 jeux pour s'adjuger le gain du match.

Quant à Evert (no 2), finaliste en 1973, victorieuse cette année à Rome et à Paris, elle n'eut aucun mal à se débarrasser de l'Australienne Kery Melville (no 6) en deux manches 6-2, 6-3, après un match quelconque.

Finale

En finale vendredi, Evert, grâce à son jeu de fond de court très régulier, partira favorite. Elle devrait en effet empêcher son adversaire de prendre l'ascendant et remporter ainsi son premier titre sur gazon.

Cette année, les deux joueuses se rencontrèrent quatre fois et l'Américaine l'emporta à chaque reprise.

L'avant-dernière journée du tournoi, qui débutera à 12h., sera marquée également par les demi-finales du simple messieurs.

L'Australien de près de 40 ans, Ken Rosewall, tentera, pour la 6e fois de sa carrière, d'atteindre la finale aux dépens de l'Américain Stanley Smith, victorieux en 1972. Trois fois, Rosewall, qui a tout gagné dans le monde, sauf Wimbledon, atteignit la finale où il échoua toujours.

Plus puissant et plus rapide, Smith sera légèrement favori, mais l'expérimenté et subtil Rosewall prouva que ses qualités restent entières malgré son âge, contre son compatriote John Newcombe qu'il battit en quatre manches.

L'autre demi-finale opposera, dans un match indécis, deux Américains, Dick Stockton, révélation de l'épreuve, et le gaucher Jimmy Connors, champion d'Australie en 1974.



ENFIN! VESTE MAO
À PRIX ABORDABLE

- en pur coton de Chine, très résistant
- 5 poches dont 4 boutonnées
- 2 couleurs disponibles
- $7.95 franc de port délai de livraison: 1 semaine

Il suffit de remplir le bon de commande ci-joint

Equivalence de taille
S — tailles 34-36
M — tailles 38-40
L — tailles 42-44
XL — tailles 46-48

Par la présente, je commande ____ veste(s) "Mao" au coût de $7.95 chacune

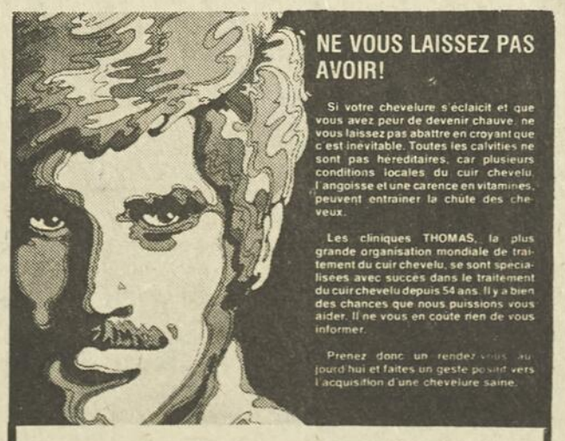
(cochez les cases utiles)

S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ bleu marin ☐ bleu pâle ☐

NOM _____

ADRESSE _____

faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de
QUEBEC-PRESSE
SERVICE DE TIRAGE
9670 Péloquin
Montréal 358



NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entraîner la chute des cheveux.

Les cliniques THOMAS, la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans — Spécialiste capillaire

Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410



DIRECT SPORTS
1182 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
674-4637

CAMPING DE L'ILE INC.
ROXTON FALLS 548-2495
(Plage Pépin)
Venez camper dans notre île!
Et baignez-vous à notre plage sur la Rivière Noire

Camping
Pique-nique
Restaurant
Terrain de jeux
Discothèque
Eau courante
Golf miniature
Electricité

De Granby - Route 13 jusqu'à Roxton Falls - De l'autoroute 20 - sortie 90 jusqu'à Acton Vale puis Route 13 (tournez à droite) jusqu'à Roxton Falls. A Roxton, prenez la direction de Bethanie pour 1/2 mille.

527-4444 — 4349, Papineau

CADET ENRG.
RÉFRIGÉRATION
Vente & Service Pièces de rechange
Réfrigérateurs, poêles, laveuses
Neuf & usage

BP RÉNOVATIONS ENRG.

Aluminium Alcan
Gouttières Alcan
Service de nettoyage d'aluminium, procédé spécial
Garantie de 20 ans
Armoire de cuisine et bar
Sous-sol

Couverture et isolation (mousse Urethane)
Résidence, commercial et chalet
Filtreur d'eau, maison ou roulotte
Garantie de 100% ou argent remis

Nous pouvons faire ces travaux ou faites une économie en le faisant vous-même.

ESTIMATION GRATUITE
VENEZ VOIR NOS SALLES D'ÉCHANTILLON
NOUS COUVRONS LA RÉGION DE MONTRÉAL ET LAURENTIDES

121 rue St-Georges
Saint-Jérôme
(514) 436-7788

Le quotidien national des Québécois

LE JOUR

a vu la moyenne de ses ventes nettes

s'élever à 32,454 exemplaires

(vérification disponible par les annonceurs auprès des services comptables du journal)

pendant les trois premiers mois de publication (du 28 février au 28 mai 1974)

Nous remercions nos lecteurs et tous les amis du JOUR, qui ont rendu possible la naissance et le progrès du

seul quotidien propriété de plus d'un millier de Québécois

La semaine dernière (du 23 au 30 juin) 307 nouveaux abonnés se sont joints à nos milliers de lecteurs

Lire LE JOUR et encourager nos annonceurs c'est contribuer à l'expansion d'un journal libre exclusivement voué à la défense et à la promotion des intérêts du peuple québécois

5 JUIL. 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC